

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DU LOISIR

PAR  
FRANCINE ST-JEAN

LES CONTRAINTES DES FEMMES EN LOISIR:  
ENQUÊTE AUPRÈS DE GROUPES DE FEMMES  
DE LA RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

JUILLET 1991

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

# TABLE DES MATIÈRES

	page
Remerciements.....	i
Liste des tableaux.....	ii
Liste des figures.....	iii
Introduction.....	1
Chapitre I: Cadre théorique et expérimental.....	8
1. La situation des femmes.....	10
1.1 Les charges domestiques.....	12
1.2 L'éducation.....	13
1.3 L'état civil.....	17
1.4 La dimension familiale.....	21
1.5 Le travail.....	22
2. Les femmes et leur loisir.....	26
2.1 Les études des contraintes en loisir.....	29
2.2 La perception des femmes et le droit au loisir.....	39
2.3 Le loisir des femmes.....	42
2.4 Les contraintes des femmes.....	43
3. Synthèse.....	47
3.1 Critique et nécessité de l'étude.....	49
3.2 Objectifs et hypothèses.....	50

Chapitre II: Méthodologie.....	52
1. L'échantillonnage.....	54
2. Le choix des répondantes.....	55
3. Le questionnaire.....	57
3.1 Importance du loisir et pratiques actuelles.	58
3.2 Contraintes en loisir.....	59
3.3 Données personnelles et familiales.....	60
4. Les variables à l'étude.....	60
4.1 Les variables dépendantes.....	60
4.2 Les variables indépendantes.....	64
4.3 Les variables intermédiaires.....	65
5. Le déroulement de l'enquête.....	65
5.1 Les organismes ou associations.....	65
5.2 Les étudiantes.....	66
6. Les méthodes d'analyse et d'interprétation des résultats.....	67
 Chapitre III: Présentation et analyse des résultats.....	 69
1. Description de l'échantillon.....	71
1.1 Caractéristiques des répondantes.....	71
1.2 Recoupements entre les groupes.....	76
2. Les pratiques de loisir.....	78
3. L'importance du loisir et le taux de satisfaction des femmes.....	82
4. Les contraintes.....	89
4.1 L'importance pour le groupe total.....	89
4.2 Les différences entre les groupes.....	92
4.3 Synthèse des données sur les contraintes....	104
4.4 Tendances.....	106

5.	Les tâches.....	106
5.1	Seules.....	107
5.2	Par rapport aux hommes.....	108
5.3	Avec de l'aide.....	109
5.4	Provenance de l'aide.....	109
6.	Sommaire.....	110
Chapitre IV: Interprétation des résultats.....		112
1.	Les pratiques de loisir.....	114
2.	L'importance du loisir et le taux de satisfaction des femmes.....	117
3.	Les contraintes.....	124
3.1	Les contraintes selon les variables.....	126
3.2	Les exigences professionnelles et scolaires.....	127
3.3	Les obligations domestiques et familiales...	128
3.4	Le manque de temps.....	130
3.5	Les coûts.....	133
3.6	La peur d'être frappées ou blessées.....	134
3.7	La réticence du conjoint.....	135
3.8	Synthèse des données sur les contraintes....	135
4.	Les tâches.....	139
Conclusion.....		141
Bibliographie.....		151
Annexe I.....		160
Annexe II.....		171

## **REMERCIEMENTS**

## **REMERCIEMENTS**

L'auteure désire remercier son directeur de recherche, Monsieur Gaétan Ouellet, Ph. D., professeur en sciences du loisir à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour son support et ses judicieux conseils. Elle remercie aussi la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) pour son aide financière et Madame Louise Giroux pour les corrections apportées au présent document.

**LISTE DES TABLEAUX**



## LISTE DES TABLEAUX

Tableaux Page

### Chapitre I

1. Répartition des effectifs universitaires à plein temps et à temps partiel selon le cycle et le sexe..... 14
2. Taux d'activité sur le marché du travail des femmes de 15 ans et plus, ayant un emploi rémunéré selon le groupe d'âge..... 18
3. Taux d'activité sur le marché du travail des femmes de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial..... 18
4. Taux d'activité sur le marché du travail des femmes dans les ménages (en couple) selon le groupe d'âge et la présence d'enfants et leur âge..... 22
5. Population des 15 ans et plus selon le groupe d'âge par le taux d'activité sur le marché du travail et le sexe.....23

### Chapitre II

6. Répartition des répondantes par associations..... 57
7. Regroupements par catégories des énoncés..... 61

### Chapitre III

8. Caractéristiques des répondantes..... 72
9. Le loisir des femmes..... 80
10. Importance accordée au loisir par les femmes..... 82
11. Taux de satisfaction des femmes face au nombre des activités de loisir pratiquées..... 83

12.	Taux de satisfaction des femmes selon l'importance accordée au loisir.....	84
13.	Importance accordée au loisir selon l'âge des femmes.....	85
14.	Importance accordée au loisir selon l'état civil des femmes.....	86
15.	Importance accordée au loisir selon l'occupation principale des femmes.....	87
16.	Importance accordée au loisir selon le niveau de scolarité des femmes.....	88
17.	Moyennes obtenues aux échelles de contraintes des femmes en loisir.....	91

## Annexe II

18.	Description de l'échantillon selon l'âge.....	172
19.	Description de l'échantillon selon l'état civil.....	174
20.	Description de l'échantillon selon l'occupation principale.....	175
21.	La pratique de loisir des femmes selon la présence ou l'absence d'enfants.....	176
22.	La pratique de loisir des femmes selon l'état civil.....	176
23.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir.....	177
24.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon l'âge.....	179
25.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon l'âge.....	180

26.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon l'état civil.....	182
27.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon l'état civil.....	183
28.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon l'occupation principale.....	185
29.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon l'occupation principale.....	186
30.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon le niveau de scolarité.....	188
31.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon le niveau de scolarité.....	189
32.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon le revenu familial.....	191
33.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon le revenu familial.....	192
34.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon le revenu personnel.....	194
35.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon le revenu personnel.....	195
36.	Moyennes obtenues aux échelles des contraintes des femmes en loisir selon la présence ou l'absence d'enfant(s).....	197
37.	Moyennes par énoncés des contraintes des femmes en loisir selon la présence ou l'absence d'enfant(s).....	198
38.	Moyenne de l'indice global des contraintes externes selon le partage des tâches.....	200

39.	Moyenne de l'indice global des contraintes internes selon le partage des tâches.....	201
40.	Partage des tâches dans la famille.....	202
41.	Participation des femmes aux tâches.....	203
42.	Participation des hommes aux tâches.....	204
43.	Pourcentage du partage des tâches traditionnellement réservées aux femmes.....	205
44.	Provenance de l'aide apportée aux femmes lors des tâches.....	206

## **LISTE DES FIGURES**

## LISTE DES FIGURES

Figures	Page
1. Barrières interpersonnelles.....	35
2. Barrières intrapersonnelles.....	35
3. Barrières antécédentes (A).....	37
4. Barrières antécédentes (B).....	37

## **RÉSUMÉ**

## RÉSUMÉ

Le présent mémoire s'inscrit dans le courant des recherches sur la participation, la non-participation et l'arrêt de la participation aux activités de loisir. La majorité des études faites sur les contraintes ne fait pas ressortir la situation des femmes, portant d'habitude sur la population en générale. C'est pourquoi ce travail traite particulièrement des contraintes des femmes en loisir.

L'objectif principal est de démontrer quelles sont les contraintes au loisir perçues par différents groupes de femmes âgées de 20 à 59 ans de la région de Trois-Rivières métropolitain. Les objectifs secondaires visés sont:

- de déterminer les différentes contraintes que ces groupes de femmes rencontrent selon certaines variables comme la présence d'enfants, l'occupation principale, l'état civil, etc.,
- d'établir le lien qui existe entre les activités de loisir pratiquées et les activités de loisir désirées,
- d'envisager quelques recommandations en vue de diminuer certaines contraintes rencontrées par les femmes.



Cette étude utilise une version abrégée de l'inventaire des contraintes perçues en loisir de Ouellet et Soubrier, élaboré et testé à Trois-Rivières en février 1988. Le questionnaire, composé de 41 énoncés de contraintes, a été distribué auprès de 155 femmes de la région de Trois-Rivières.

Les résultats démontrent que peu importe leur situation, les femmes se sentent très contraintes face à leurs activités de loisir. Plusieurs d'entre elles sont contraintes dans leurs activités de loisir par leur propres attitudes face au loisir ou leur tendance à rendre service, à la famille en particulier. De plus, l'offre et les horaires des activités de loisir ne leur conviennent pas. Parmi tous les groupes de femmes, les femmes les plus contraintes sont les étudiantes et les femmes qui ont un emploi rémunéré.

Les contraintes les plus importantes pour les femmes sont celles reliées à la dimension externe du loisir. Ces contraintes sont le manque de temps, les horaires, les coûts et le manque de partenaire. Les contraintes les moins importantes sont celles se rapportant à la peur et tension, aux valeurs et interdits, à l'entourage et au manque de stimulation. Ces contraintes font toutes parties de la dimension interne de l'activité. L'importance de ces contraintes change selon la situation de la femme.

A partir de cette étude, quelques implications pratiques sont faites. On peut voir qu'il y aurait lieu, pour faciliter la

participation des femmes, de diminuer les contraintes reliées aux horaires, en modifiant les services offerts et en les répartissant à des moments propices. En plus de modifier et d'adapter les activités de loisir actuelles, il conviendrait de tenter de changer la perception des femmes et, par le fait même, la perception du reste de la société par rapport à la participation des femmes à des activités de loisir.

## **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION

Depuis longtemps, des études ont été faites sur la participation des gens aux différentes activités de loisir. Ces études avaient toutes pour but de comprendre la participation aux activités de loisir et ainsi d'expliquer et de prédire cette participation. Par le fait même, en identifiant les raisons qui encouragent les gens à participer, il devenait possible d'améliorer les services à la clientèle. Pour les divers organismes publics et privés de loisir, ces connaissances permettaient d'être plus efficace dans la planification, la programmation et la promotion des services disponibles.

La connaissance de la participation des gens à des activités de loisir demeure toutefois limitée. S'il est possible d'identifier les raisons pour lesquelles les gens participent à des activités de loisir, il s'avère beaucoup plus difficile d'expliquer les raisons pour lesquelles les gens ne participent pas. C'est pourquoi depuis quelques années, des chercheurs se sont penchés sur la seconde facette de cette question, à savoir les raisons de la non-participation ou de l'arrêt de la participation aux activités de loisir. Finalement, l'étude des contraintes à la participation retient depuis peu l'attention des chercheurs. Cette orientation est importante, car elle permet d'identifier les gens qui ne participent pas à des activités de loisir, et les raisons évoquées; ainsi on identifie directement les problèmes en cause.

Le loisir est un facteur important de qualité de vie. Il permet à l'individu de s'actualiser et de satisfaire certains besoins. Cependant, certaines études démontrent que les femmes pratiquent moins d'activités de loisir parce qu'elles font face à des contraintes qui leur sont particulières ou qui surviennent plus fréquemment dans leur cas.

Selon plusieurs auteurs (Goodale, 1988; Jackson, 1985; Searle, 1985; Wade, 1985), la contrainte majeure mentionnée par les femmes est le manque de temps. Ce n'est toutefois pas la seule contrainte rencontrée par les femmes et elle n'est pas propre aux femmes, étant aussi très importante pour les hommes.

Comme en font part Bialeschki & Henderson (1986), Crawford & Godbey (1987), Deem (1982), Francken (1981) Gregory (1982) et bien d'autres, ces contraintes semblent varier selon le groupe d'âge des femmes, leur situation économique, leur statut et l'importance qu'elles accordent à la pratique d'activités de loisir. Trop souvent laissés de côté, le loisir et les barrières que les femmes rencontrent dans leur pratique sont dépendants de leur situation familiale, économique, politique et sociale; ce qui n'est toutefois pas particulier aux femmes. Par contre, les femmes sont affectées par les contraintes de façon différente, et souvent, elles le sont davantage.

La notion de contrainte utilisée ici est : "tout élément pouvant empêcher ou freiner la satisfaction d'un besoin de loisir". Les contraintes perçues influencent les comportements autant sinon plus que les contraintes objectives. Les contraintes réelles étant difficilement mesurables, seules les contraintes perçues seront mesurées, c'est-à-dire les barrières qui sont déterminées par la perception qu'une personne a d'un contexte ou d'une situation.

Encore de nos jours, le partage des travaux domestiques ne va pas de soi dans la plupart des couples. Ces tâches reviennent majoritairement aux femmes. Une des caractéristiques principales de l'évolution du marché du travail au Canada est l'augmentation croissante du taux de participation de la main-d'oeuvre féminine. Cette hausse est principalement attribuable au retour des femmes mariées sur le marché du travail, après que celles-ci aient consacré plusieurs années de leur vie à la famille et aux travaux domestiques. Cette nouvelle main-d'oeuvre s'ajoute à celle faite de femmes qui n'ont jamais arrêté de travailler tout en continuant de remplir leurs obligations familiales et domestiques. Le manque de partage au niveau des tâches domestiques, des soins aux enfants, des tâches éducatives et familiales et du travail à l'extérieur n'est pas sans procurer des contraintes dans la pratique d'activités de loisir des femmes.

Certains auteurs font part du manque d'intérêt des femmes face à la pratique d'activités de loisir ainsi que la croyance ou la

perception qu'elles ont face au droit au loisir. La conception du loisir chez la femme, selon les valeurs et l'éducation qui lui ont été transmises, limite souvent sa participation. Comme le mentionne Bialeschki (1986), la perception des femmes face à leur droit légitime au loisir joue un rôle important dans la pratique.

Comme les valeurs et la situation des femmes varient beaucoup selon le groupe d'âge, le niveau d'éducation, le milieu, la carrière, etc. il va de soi que le type de contraintes, le type d'activités recherchées et l'importance accordée au loisir changent d'un groupe de femmes à un autre.

C'est pourquoi, dans un premier temps, la situation des femmes s'avère un point de départ important pour cette recherche. Comme les loisirs de la femme semblent être directement reliés à son rythme de vie et à sa situation familiale, il est nécessaire de connaître sa situation, ses occupations et ses obligations.

L'objectif principal de ce mémoire est de démontrer quelles sont les contraintes en loisir perçues par différents groupes de femmes âgées de 20 à 59 ans de la région de Trois-Rivières métropolitain.

D'autres objectifs sont également visés par cette étude. D'abord, nous voulons déterminer comment les différentes contraintes que ces groupes de femmes rencontrent sont affectées

par certaines variables comme la présence d'enfants, l'occupation principale, l'état civil, etc. Nous voulons aussi établir le lien qui existe entre les activités de loisir pratiquées, les activités de loisir désirées et les contraintes qui en découlent. Finalement, nous pourrions possiblement dégager certains moyens en vue de diminuer certaines contraintes rencontrées par les femmes.

À partir de l'identification de la situation des femmes et d'une revue de littérature sur les contraintes des gens en général, il deviendra possible d'identifier quelles peuvent être les contraintes qui affectent le plus la femme âgée entre 20 et 59 ans.

Finalement, une recherche empirique faite à partir d'un questionnaire mesurant les contraintes permettra d'identifier les barrières qui s'appliquent plus fortement aux femmes selon différentes caractéristiques personnelles et sociales. Ces données fourniront des indicateurs concernant les améliorations à apporter à la situation de la femme.

Cette étude permettra d'élargir le champ des connaissances concernant la situation des divers groupes de femmes et de trouver des solutions en vue d'améliorer cette situation. Elle cherchera à confirmer ou infirmer certains concepts reliés aux contraintes des femmes en loisir. Elle permettra de reconnaître l'importance du loisir dans le mode de vie des femmes et par le fait même l'élimination de divers contraintes.



Pour ce faire, un premier chapitre étudiera la littérature sur la situation des femmes et sur les contraintes en loisir. Nous verrons ensuite la méthodologie utilisée pour cette recherche. Dans le chapitre trois, nous ferons la présentation et l'analyse des résultats. Finalement, le chapitre quatre sera constitué de l'interprétation des résultats et des différences qui peuvent exister entre les groupes de femmes. La conclusion permettra de faire des recommandations sur les changements à apporter pour augmenter la participation des femmes en loisir.

## CHAPITRE I

## **CHAPITRE I :**

### **CADRE THÉORIQUE ET EXPÉRIMENTAL**

Dans le chapitre qui va suivre, nous établirons le cadre théorique de la recherche. Pour commencer, la situation des femmes d'aujourd'hui sera présentée à partir des aspects familiaux, économiques, sociaux et politiques. L'analyse de ces facteurs permettra d'étudier le comportement de différentes catégories de femmes (selon : âge, état matrimonial, le niveau de scolarité, etc.) et de voir les différences qui peuvent exister entre elles.

Deuxièmement, on retrouvera une partie présentant les femmes et leur loisir. Dans un premier temps, une partie générale sur les contraintes se rapportant aux études antérieures et aux types de contraintes selon les différents auteurs sera présentée. Ensuite, un constat plus spécifique sur les contraintes reliées aux femmes sera fait en tenant compte de la perception des femmes, du droit au loisir qu'elles s'accordent, de leurs loisirs et des contraintes qui s'y rattachent.

Enfin, une partie synthèse permettra de faire un bref résumé de la situation des femmes, de préciser les objectifs de la recherche, ses hypothèses ainsi que l'utilité de cette étude.

## 1. LA SITUATION DES FEMMES

Depuis longtemps, le sexe des individus a été le principal facteur pour déterminer les tâches indispensables au maintien de la famille, de l'individu et de la société en général. L'évolution technologique, les changements de valeurs des femmes, favorisés en grande partie par les mouvements féministes, de même que l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail ont amené progressivement des changements dans la situation des femmes. À cause de ces modifications, les femmes doivent répondre à plusieurs obligations à la fois. Le double emploi du temps pour celles qui sont sur le marché du travail, les standards croissants de propreté, le besoin de réussite sociale, les exigences professionnelles et toutes les activités familiales sont le quotidien des femmes d'aujourd'hui. Les contraintes qu'elles rencontrent en loisir ont bien changé, toutes ces obligations diminuent de beaucoup la disponibilité des femmes pour cette catégorie d'activité.

Pour bien cerner la situation des femmes, il faut expliquer les facteurs qui l'influencent. Ainsi, plusieurs déterminants sociaux, économiques, familiaux et politiques ont un impact sur la situation des femmes.

"Many women's lives are characterized by frequently changing life-styles with integrated work and leisure. Factors facilitating this have been discussed : access to jobs, housing, education and traditional leisure opportunity, mobility and safety" (Gregory, 1982:51).

C'est pourquoi, dans la partie qui va suivre, les charges domestiques, l'éducation, l'état matrimonial, la dimension familiale et le travail sont considérés en détail, étant des facteurs importants à connaître en vue de comprendre la situation des femmes d'aujourd'hui.

Encore de nos jours, le partage des travaux domestiques ne va pas de soi dans la plupart des couples. "Women are still expected to keep family and home as their priority" (Bialeschki, 1986:299). Les tâches domestiques reviennent donc majoritairement aux femmes. Malgré ces attentes sociales auxquelles les femmes continuent de répondre, plusieurs d'entre elles se retrouvent sur le marché du travail. Ainsi, une des caractéristiques principales de l'évolution du marché du travail au Canada est l'augmentation croissante du taux de participation de la main-d'oeuvre féminine (Boyd & Parent: 1986). Selon Statistique Canada (1990:79), "Un des plus importants développements à survenir sur le marché du travail au cours des deux dernières décennies a été l'accroissement du nombre de femmes au sein de la population active".

Les charges domestiques, l'éducation, le travail à l'extérieur, la famille, les valeurs ne sont pas sans causer des conflits et des ambiguïtés dans les priorités des femmes.

## LES CHARGES DOMESTIQUES :

Les charges domestiques semblent toujours, en grande partie, réservées aux femmes. Il est mentionné par Bélisle (1983) que le travail ménager prend moins de temps aujourd'hui que jadis, du fait notamment des changements démographiques et bien entendu technologiques. Malgré cette évolution, la recherche montre que le temps consacré aux travaux domestiques n'a pas beaucoup changé. Les femmes à la maison ont un horaire assez chargé, alors que les femmes sur le marché du travail doivent généralement faire face à un double emploi du temps. "The women working for pay may be showing signs of role conflict. After working at their paid jobs, they typically come home to another full-time job associated with family maintenance" (Bialeschki, 1986:306). Peu importe la situation de travail de la femme, les travaux domestiques sont en général sa responsabilité.

Il est évident que l'évolution technologique a amené un changement dans l'organisation du temps des femmes à la maison. Ce changement n'a pas nécessairement entraîné une diminution en termes de temps de travail. Bélisle (1983:29) mentionne que "si tant de gens ont l'illusion que la technologie domestique épargne du temps de travail, c'est dû essentiellement à la confusion entre diminution de temps et réduction d'énergie physique nécessaire au travail ménager". Ainsi, le type de travaux ménagers a changé, mais le temps consacré est demeuré relativement stable.

La femme a été "conditionnée" par son éducation à la responsabilité des travaux domestiques et aux soins à apporter aux enfants. Ce sont, pour elle, des priorités qui passent bien avant les autres activités qui la concernent. Comme le démontrent Gagnon (1990) et Perron (1988), les pressions sociales reliées aux travaux domestiques et à la famille ne font qu'accentuer la responsabilité des femmes face à leurs obligations.

#### L'ÉDUCATION :

De nos jours, les possibilités de faire des études spécialisées de niveaux secondaires ou post-secondaires, sont pratiquement les mêmes, pour les femmes et pour les hommes. Certaines études, dont Statistique Canada (1984a, 1990), montrent que l'importance reliée à l'éducation est de plus en plus grande pour les deux sexes, et que le pourcentage d'hommes et de femmes aux études post-secondaires est relativement égal.

Un fait important est à noter en ce qui a trait aux femmes aux études à temps partiel par rapport aux études à temps plein. On remarque dans le tableau 1, un accroissement du nombre d'individus fréquentant, à temps plein et à temps partiel, un établissement d'enseignement universitaire au cours des années 1970-71 à 1987-88. En ce qui a trait aux études à temps partiel, cette augmentation est plus importante chez les femmes que chez les hommes. "Que ce soit par choix ou par nécessité, les femmes sont plus susceptibles

que les hommes d'étudier à temps partiel" (Statistique Canada, 1990:55). La préoccupation des femmes concernant les études rejoint donc de plus en plus celle des hommes, et, par le fait même, "l'écart entre le niveau d'instruction des femmes et celui des hommes s'est rétréci" (Statistique Canada, 1990:55).

**Tableau 1**

Répartition des effectifs universitaires  
à plein temps et à temps partiel  
selon le cycle et le sexe,  
(Canada, 1970-71 à 1987-88)

1er cycle						
ANNÉE	<u>PLEIN TEMPS</u>			<u>TEMPS PARTIEL</u>		
	Femmes	Hommes	% de femmes	Femmes	Hommes	% de femmes
1970-71	101 352	174 945	36.7	60 323	81 883	42.4
1974-75	127 120	182 051	41.1	79 792	65 997	54.7
1978-79	146 789	179 751	45.0	109 216	77 475	58.5
1983-84	188 348	209 003	47.4	147 506	97 298	60.3
1986-87	207 207	211 063	49.5	156 613	95 089	62.2
1987-88	215 247	212 626	50.3	162 837	94 732	63.2

2e et 3e cycles						
ANNÉE	<u>PLEIN TEMPS</u>			<u>TEMPS PARTIEL</u>		
	Femmes	Hommes	% de femmes	Femmes	Hommes	% de femmes
1970-71	7 407	25 765	22.3	3 412	10 958	23.7
1974-75	10 334	27 481	27.3	7 036	17 424	28.8
1978-79	13 780	27 673	33.2	10 694	18 956	36.1
1983-84	20 074	33 083	37.8	14 938	18 967	44.1
1986-87	23 036	34 111	40.3	17 071	18 724	47.7
1987-88	23 620	34 569	40.6	18 314	18 621	49.6

Sources : Statistique Canada, 1990



On compte actuellement autant de femmes que d'hommes dans les universités. Selon Allison (1987), Chambers (1986), Deem (1986), et Statistique Canada (1990) les études supérieures retardent le mariage et la venue du premier enfant. Les femmes aux études ont des préoccupations différentes des autres femmes ayant terminé leurs études ou n'en ayant pas fait. Le nombre de femmes graduées, pour qui la carrière professionnelle est importante, est sensiblement le même que pour les hommes. Les objectifs visant à obtenir un emploi professionnel intéressant suite à des études spécialisées, influencent la situation des femmes en cause et modifient les contraintes en loisir de ces dernières par rapport aux autres femmes. Ces femmes orientent leur style de vie de façon à rejoindre leurs aspirations professionnelles et sociales.

Plus spécifiquement, Henderson (1989:5) mentionne que

"women's rising levels of education may be a principal factor in their increasing employment and labor force participation, in their having fewer children and having them later in life, in their demand for greater career options, in women's increasing job aspirations, and in their emerging cognizance of a right to leisure".

Comme le nombre de femmes aux études à plein temps et à temps partiel a considérablement augmenté (de plus de deux fois, voir tableau 1) de 1970-71 à 1987-88, il est facile de comprendre que l'augmentation du niveau de scolarité amène des préoccupations

multiples et beaucoup de changements dans le style de vie des femmes.

Parmi ces préoccupations, les pressions sociales et les valeurs culturelles encouragent de plus en plus les femmes à atteindre un niveau de scolarité élevé. Les femmes peuvent désormais satisfaire leurs ambitions, avoir une carrière intéressante et obtenir la réussite professionnelle et sociale tout comme leurs collègues masculins. Les études influencent la carrière des femmes et leur revenu personnel. Mais qui dit études et carrière professionnelle dit obligations professionnelles sans pour autant laisser tomber les travaux domestiques.

Le mode de vie des femmes est donc directement influencé par leurs études. Cependant, comme les femmes qui font des études doivent tout de même satisfaire aux obligations domestiques et familiales qui leur reviennent et que ces dernières se retrouvent généralement sur le marché du travail, c'est parmi les activités de loisir qu'elles vont couper pour pouvoir joindre les deux bouts. Peu importe l'importance que les femmes accordent au loisir, le loisir étant moins valorisé que la famille et le travail, les femmes scolarisées qui ont eu la chance de pratiquer divers loisirs, demeurent prêtes à diminuer leurs loisirs pour rencontrer leurs obligations (Chambers, 1986; Henderson, 1989; Lenskyj, 1988).

## L'ÉTAT CIVIL :

Des études de Demers (1988), Pearson (1990) et Statistique Canada (1984a) démontrent que l'état civil des femmes est un facteur important qui influence leur situation. Une femme mariée n'est pas dans la même situation sociale, financière et économique qu'une femme célibataire. Par exemple, le taux d'activité sur le marché du travail variera selon l'âge et selon l'état civil.

Comme on peut le voir dans le tableau 2, les femmes qui se retrouvent sur le marché du travail sont surtout celles âgées entre 20 et 54 ans. Parmi ces femmes, ce sont celles âgées de 20 à 24 ans qui ont le taux d'activité le plus élevé sur le marché du travail, soit 76.5 % en 1988 suivi de très près par les femmes de 35 à 44 ans (76.2 %) et les femmes de 25 à 34 ans (74.9 %). Les femmes âgées de 20 à 24 ans sont souvent célibataires et sans enfants. Elles font des études supérieures et aspirent à une carrière professionnelle. Pendant leurs études, elles travaillent souvent à temps partiel. Une fois mariées ou vivant en union libre, elles ne sont pas prêtes à demeurer à la maison. Si elles ne sont pas mariées, elles doivent subvenir à leurs besoins personnels. En ce qui a trait aux femmes de 25 à 44 ans, si elles ont des enfants, plusieurs d'entre elles ne cessent pas de travailler. Elles peuvent quitter le travail temporairement et y revenir. Si elles n'ont pas d'enfants, il est fort possible qu'elles continuent de travailler.

Tableau 2

Taux d'activité sur le marché du travail  
des femmes de 15 ans et plus,  
ayant un emploi rémunéré selon le groupe d'âge,  
Canada, 1975, 1988

ÂGE/ ANNÉE	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 & PLUS	Total
1975	47.4	67.0	52.9	51.5	46.1	30.8	4.9	44.4
1982	50.5	73.1	65.7	65.8	56.3	33.8	4.3	51.7
1987	54.4	76.9	74.3	73.9	63.9	35.0	3.6	56.4
1988	56.1	76.5	74.9	76.2	66.6	35.5	3.9	57.4

Source : Statistique Canada, 1990, p.85

Dans le tableau 3, on remarque que le taux d'activité des femmes célibataires et des femmes mariées sur le marché du travail a augmenté graduellement entre 1971 et 1988. Ces changements sont de l'ordre de 13.9 % et 22.1 % d'augmentation pour les femmes célibataires et les femmes mariées. D'un autre côté, pour la même période de temps, le taux d'activité des femmes divorcées ou séparées, est demeuré plutôt stable.

Tableau 3

Taux d'activité sur le marché du travail  
des femmes de 15 ans et plus,  
selon l'état matrimonial,  
Canada, 1971, 1975, 1982, 1987 et 1988

ANNÉES	CÉLIBATAIRES	MARIÉES	DIVORCÉES
1971	54.0	37.0	65.0
1975	59.2	41.6	58.5
1982	63.4	51.2	64.4
1987	67.1	57.6	64.6
1988	67.9	59.1	65.4

Source : Statistique Canada, 1984a, p.4  
Statistique Canada, 1990, p.86

Comme il a déjà été mentionné, le taux de participation des femmes au marché du travail dans la population active féminine est le plus élevé chez celles qui ont entre 20 et 54 ans. Les femmes se marient maintenant plus tard qu'auparavant, demeurant célibataires plus longtemps. Selon Statistique Canada (1990:9) "en 1987, l'âge moyen des femmes qui se mariaient pour la première fois était de presque 25 ans soit deux ans et demi de plus que l'âge moyen en 1972". Un nombre d'entre elles font des études supérieures et désirent travailler avant de se marier et avoir des enfants. Leur liberté est plus grande que celle des femmes mariées qui ont, pour la plupart, des enfants. Les femmes célibataires sont plus libres de faire ce qu'elles désirent, mais doivent assurer leur propre subsistance.

Le nombre de femmes mariées qui sont sur le marché du travail a augmenté de 22.1 % entre 1971 et 1988. C'est d'ailleurs chez ces femmes que le taux de participation au marché du travail a augmenté le plus. En 1988, près de 60 % des femmes mariées travaillaient à l'extérieur de la maison. Selon Benmoyal (1978), Deem (1982), Gagnon (1990), Pearson (1979) et Shank (1986), les femmes qui travaillent doivent généralement faire face à un double emploi du temps, c'est-à-dire qu'en plus de leur travail, elles doivent s'occuper des tâches domestiques et des soins aux enfants. La situation de ces dernières est souvent ambivalente, parce qu'elles sont partagées entre le travail, les obligations familiales et leurs activités personnelles. D'un autre côté, si elles ne

travaillent pas, elles demeurent à la maison pour s'occuper des enfants (s'il y a lieu) et des tâches domestiques (Bialeschki, 1986; Deem, 1982). Dans ce cas, elles sont financièrement dépendantes de leur mari.

Finalement, il y a les femmes divorcées ou séparées pour qui le travail s'avère souvent primordial. Le taux de participation de ces femmes sur le marché du travail est considérablement élevé, mais il n'a augmenté que de 0.4 % entre 1971 et 1988. Jusqu'en 1983, ces femmes étaient les plus actives sur le marché du travail. Depuis 1984, le taux d'activité des femmes célibataires est légèrement supérieur à celui des femmes divorcées ou séparées.

"Au Québec, 60 % des mariages se concluent par un divorce; dans 85 % des cas, les mères assument la garde des enfants et les pensions alimentaires ne couvrent que la moitié des frais d'entretien des enfants. Plus de 70 % des femmes divorcées vivent sous le seuil de la pauvreté" (Demers, 1988:68).

En majorité, ces femmes doivent travailler afin de pouvoir subvenir aux besoins de la famille, si elles ont des enfants, et à leurs propres besoins. Elles ne le font pas toujours par choix mais par obligation. "Lors du divorce, ces femmes perdent leur source de revenu financière et leur sécurité, et elles doivent réintégrer le marché du travail" (Pearson, 1979:10). On remarque donc que l'état matrimonial influence beaucoup le taux d'activité des femmes sur le marché du travail.

## LA DIMENSION FAMILIALE :

"Le nombre et l'âge des enfants influent directement sur la quantité du travail domestique" (Bélisle, 1983:36). La présence ou l'absence d'enfants dans une famille sont des facteurs qui agissent directement sur le choix de la femme en ce qui concerne le travail à l'extérieur de la maison, la pratique d'activités de loisir et, par le fait même, l'organisation de son temps de travail et de son temps libre.

Par exemple, si on regarde le pourcentage des femmes sur le marché du travail (tableau 4), on remarque que les femmes qui ont des enfants ont le taux d'implication le plus bas parmi toutes les femmes; de plus, plus les enfants sont jeunes, plus la participation au marché du travail est faible. Lorsqu'il y a des enfants de moins de 6 ans, le taux de participation est plus faible. Par contre, lorsqu'il n'y a plus d'enfants de moins de 6 ans à la maison, on constate que le taux d'implication sur le marché du travail augmente. Les enfants se retrouvant sur les bancs d'écoles, les femmes peuvent recommencer à travailler à l'extérieur. De fait, le temps disponible diminue automatiquement lorsque la femme a des enfants. Dans l'ensemble, pour tous les groupes, les femmes de 25 à 44 ans sont celles qui sont les plus impliquées sur le marché du travail. Ce taux d'activité diminue rapidement à partir de 45 ans. Les femmes de 25 à 44 ans qui ont de jeunes enfants accordent de l'importance au travail et aux

études post-secondaires; ce sont elles qui sont les plus touchées par le double emploi du temps.

**Tableau 4**

Taux d'activité sur le marché du travail  
des femmes dans les ménages (en couple), selon  
le groupe d'âge et la présence d'enfants et leur âge,  
Canada, 1981

ÂGE	SANS ENFANT	AVEC ENFANTS DE MOINS DE DE 6 ANS SEULEMENT	AVEC ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ET DE PLUS DE 6 ANS	AVEC ENFANTS DE 6 ANS ET PLUS SEULEMENT
20-24	88 %	45 %	40 %	64 %
25-29	90 %	52 %	44 %	66 %
30-34	88 %	54 %	47 %	67 %
35-39	82 %	53 %	46 %	66 %
40-44	77 %	50 %	44 %	65 %
45-49	69 %	48 %	35 %	43 %
50-54	63 %	40 %	35 %	49 %
55-59	43 %	38 %	31 %	39 %

Source : Statistique Canada, 1984a, p.8

#### LE TRAVAIL :

La situation des femmes varie beaucoup selon le travail qu'elles font. On retrouve de plus en plus de femmes sur le marché du travail. "En 1971, 39.4 % des femmes faisaient partie de la population active contre 51.7 % en 1982 et 57.4 % en 1988" (Statistique Canada, 1990:85).

Depuis 1975, le nombre de femmes sur le marché du travail en proportion du total hommes/femmes n'a cessé de croître (tableau 5). Ainsi, 38.7 % des emplois à plein temps et 72.0 % des emplois



à temps partiel étaient occupés par des femmes en 1988 contre 32.5 % à plein temps et 69.5 % à temps partiel en 1975. Par contre le pourcentage de femmes travaillant à plein temps a diminué entre 1975 et 1988 passant de 79.7 % à 74.8 %. Le taux d'activité à temps partiel a, de son côté, augmenté pour la même période passant de 20.3 % en 1975 à 25.2 % en 1988. Le même phénomène, avec des proportions moins grandes, s'observe chez les hommes.

Tableau 5

Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge  
par le taux d'activité sur le marché du travail et le sexe,  
Canada, 1975 à 1985,

ANNÉE	<u>PROPORTION TRAVAILLANT A</u> <u>PLEIN TEMPS</u>			<u>PROPORTION TRAVAILLANT A</u> <u>TEMPS PARTIEL</u>		
	Femmes	Hommes	Proportion*	Femmes	Hommes	Proportion
1975	79.7	94.9	32.5	20.3	5.1	69.5
1979	76.7	94.3	34.0	23.3	5.7	72.1
1983	73.9	92.4	36.6	26.1	7.6	71.3
1987	74.9	92.4	38.4	25.1	7.6	71.7
1988	74.8	92.3	38.7	25.2	7.7	72.0

Source : Statistique Canada, 1990, p.91

\*Proportion de femmes par rapport au total, hommes/femmes.

Malgré la croissance continue du pourcentage de femmes qui travaillent à temps plein, on dénote une augmentation certaine pour le travail à temps partiel. "Les mères, femmes de carrières, réclament du temps. En fait, 25 % des femmes qui travaillent à plein temps préféreraient travailler à temps partiel si cela leur était possible. Cependant, seulement 10 % le font" (Plante, 1987:4).

Les femmes qui travaillent à l'extérieur ont une disponibilité plutôt restreinte. Par contre, le travail à temps partiel et les horaires flexibles permettent aux femmes de travailler en ayant une meilleure gestion de leur temps. Elles peuvent ainsi réintégrer le marché du travail ou continuer à travailler.

"Dans de nombreux cas, le travail à temps partiel ou à titre temporaire est une solution pour les femmes qui désirent faire partie de la population active mais qui ne peuvent travailler à plein temps toute l'année parce qu'elles ont des enfants en bas âge à la maison ou d'autres responsabilités" (Statistique Canada, 1984a: 17).

De plus en plus de femmes travaillent et plusieurs d'entre elles doivent faire face au double emploi.

"The double workday of most employed women means that discretionary time becomes minimal. Given the time demands of paid work, domestic work and child care, and the dominant ideology that requires wives/mothers to be "on call" around the clock, it becomes impossible for many women to schedule regular leisure activities" (Lenskyj, 1988:233).

"Les pressions sociales encouragent les femmes à travailler" (Châtelaine, 1988). Pour les jeunes femmes d'aujourd'hui, le travail à l'extérieur est régulier; il fait partie du mode de vie. Si les activités reliées aux obligations domestiques et familiales ne sont pas partagées, les contraintes en loisir de ces femmes

augmentent. Aussi, pour la femme qui travaille, le partage des tâches avec le conjoint est plus évident.

"L'afflux des femmes dans la population active peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs comme la reconnaissance par la société de la contribution possible des femmes, la modification des attitudes à l'égard des femmes qui travaillent et l'évolution des rôles au sein de l'unité familiale" (Statistique Canada, 1990:79).

Par contre, si aucun changement n'est apporté au partage des tâches, aux services offerts et à la mentalité des gens, les femmes vont continuer à vivre plusieurs contraintes.

La femme est prise dans un dilemme. Elle est encouragée à travailler et à avoir une carrière, tout en demeurant une mère dévouée et présente. Même si cela change, c'est encore aux femmes qu'incombent souvent la majorité des tâches domestiques et la responsabilité des enfants.

"Dual career stress and strain is compounded by the fact that working mothers have the least amount of discretionary time of all adults, and their personal time is frequently compromised by the demands of their family (Bird 1979; Rapoport & Rapoport 1975; Robinson 1977; Witt & Goodale 1981). Time studies have indicated that working women do the major share of household tasks at the expense of leisure and sleep time (Berk & Berk 1979)" (Shank, 1986:301).

Les femmes doivent partager leurs activités et leur temps entre leurs besoins personnels, la famille, leur avancement professionnel et le travail (Woodward 1989). Elles doivent, pour

y arriver, faire plusieurs choses en même temps. Les fins de semaines et les jours de congé servent en majeure partie à passer plus de temps avec la famille, à faire les travaux domestiques et prendre un peu de repos. Selon Statistique Canada (1990:79), "la majorité des femmes en âge de travailler font maintenant partie de la population active malgré le fardeau qui leur a traditionnellement été imposé par la nature du travail ménager et les responsabilités qui l'accompagnent".

## 2. LES FEMMES ET LEUR LOISIR

La participation des gens à diverses activités de loisir a souvent été étudiée. Ces études ont permis d'identifier les raisons pour lesquelles les gens participent à ces activités et de faire le lien entre les variables sociales, économiques, personnelles et familiales et le type d'activité de loisir pratiqué. Par contre, les raisons de la non-participation ont été étudiées depuis moins longtemps.

Pour faire suite aux études sur la participation et pour améliorer les services offerts, des chercheurs ont commencé à s'intéresser à l'étude de la non-participation et de l'arrêt de la participation aux activités de loisir.

"In recent years, there has been considerable research interest in the non-participation. Practitioners and researchers both have realized that it is just as important, perhaps more important, to understand

why people do not participate as it is to understand why they do participate" (Schroeder, 1986:75).

Ainsi, depuis le début des années '80, un nombre toujours croissant de recherches sur les notions de non-participation, l'arrêt de la participation et surtout sur les contraintes en loisir ont fait leur apparition. Les études sur la non-participation et sur les contraintes ont donc des origines récentes (Blake, 1984; Howard, 1984; Jackson, 1988; Jackson & Searle, 1985; Romsa & Hoffman, 1980). Le but premier de ces études est d'augmenter l'efficacité des services de loisir public en rejoignant les "non-participants" (Blake, 1984). L'étude des contraintes provient, au point de départ, des études sur la non-participation et sur l'arrêt de la participation. À partir des raisons de non-participation identifiées par les individus, c'est-à-dire des facteurs qui diminuent ou empêchent la participation des gens à des activités de loisir, les contraintes en loisir furent déterminées.

D'après Jackson (1989), l'importance des études sur les contraintes est de plus en plus reconnue. Parmi les problèmes rencontrés, les plus importants sont la définition des concepts et les mesures utilisées. "The concept of barriers to leisure participation has not been operationally defined in the relevant literature" (Crawford & Godbey 1987).

Même si l'opérationnalisation et la conceptualisation des variables portant sur l'étude des contraintes sont difficiles à

établir, les études antérieures ont tout de même permis d'identifier les types de contraintes rencontrées par les gens dans la pratique d'activités de loisir.

"All share the notion that constraints inhibit people's ability to participate in leisure activities, to spend more time doing so, to take advantage of leisure services, or to achieve a desired level of satisfaction" (Jackson, 1988:203).

L'étude des contraintes permet donc de répondre à plusieurs questions sur la qualité et les types de services offerts en loisir. Elle permet aussi d'améliorer les services, d'identifier les besoins et de prendre les moyens pour rejoindre une clientèle cible, de déterminer qui est désavantagé dans la pratique d'activités de loisir, de planifier une distribution équitable des services et de prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation. Ces études peuvent aider à améliorer la qualité et la quantité de la participation (Blake, 1984; Crawford & Godbey, 1987; Henderson, 1988; Jackson, 1983; Jackson, 1988; Jackson & Dunn, 1987). Finalement, Jackson (1988:205) compte "deux grandes façons pour les praticiens d'appliquer les résultats de la recherche sur les contraintes : directement, par l'éducation et le counselling; et indirectement, par la programmation et le soutien d'activités".

## LES ÉTUDES DES CONTRAINTES AU LOISIR :

Les contraintes en loisir sont nombreuses. Elles sont généralement regroupées par catégories selon l'importance que les auteurs y accordent. Il va sans dire que le nombre de catégories et les regroupements peuvent varier d'une étude à l'autre.

Ainsi, Romsa and Hoffman (1980), Witt and Goodale (1981), Boothby & al. (1981), Francken and Van Raaij (1981), Henderson, Stalnaker & Taylor (1988), et Jackson & Searle (1985) identifient plusieurs raisons à la non-participation, lesquelles vont de 2 à 43 selon l'auteur. Le nombre de concepts et la nature des contraintes ou des raisons sont très variables, mais elles peuvent généralement être regroupées sous de grandes catégories.

Boothby & al. (1981), Crawford and Godbey (1987) Francken & Van Raaij (1981), Jackson (1988) ainsi que Ouellet et Soubrier (1988) identifient les facteurs *externes* et les facteurs *internes* comme étant deux catégories de contraintes reliées à la non-participation aux activités de loisir. En général, les contraintes internes sont reliées à la perception et aux caractéristiques personnelles de l'individu par rapport à l'activité et aux exigences qui s'y rattachent. D'un autre côté, les contraintes externes sont celles qui ne dépendent pas de la personne; ce sont les raisons ou les causes sur lesquelles la personne n'a aucun contrôle et qui limitent sa participation, comme l'organisation et

le lieu de l'activité, le temps disponible pour les moyens de transport.

À la suite d'une étude effectuée à l'aide d'un inventaire mesurant 120 énoncés sur les contraintes en loisir, Ouellet et Soubrier (1988) ont confirmé les grandes catégories de contraintes externes et internes mentionnés précédemment.

Parmi les facteurs *externes*, on retrouve des raisons liées à :

1. l'accessibilité
  - 1.1 distance et transport
  - 1.2 coût
  - 1.3 temps et horaires
2. organisation
  - 2.1 offre
  - 2.2 gestion des programmes
  - 2.3 services d'appoint
  - 2.4 encadrement
3. le milieu physique
  - 3.1 lieu de pratique
4. le milieu social
  - 4.1 partenaires
  - 4.2 caractéristiques de l'entourage



Parmi les facteurs *internes*, on retrouve des raisons liées aux :

5. caractéristiques de l'activité

5.1 risques et danger

5.2 difficulté et effort

5.3 manque de stimulation

6. caractéristiques personnelles

6.1 peur et tension

6.2 manque de connaissances

6.3 manque de capacités

6.4 valeurs et interdits

Chacune de ces catégories est mesurée par un certain nombre d'énoncés et permet d'identifier quelles sont les contraintes perçues par les gens dans la pratique d'activités de loisir.

Certains auteurs (Boothby & al., 1981; Crawford & Godbey, 1987; Jackson, 1988), tout comme Ouellet et Soubrier (1988), divisent les deux catégories de contraintes *internes* et *externes*. D'autres auteurs tels que Blake (1984), Goodale (1988), Jackson (1985) et Romsa (1980), ne mentionnent pas ces deux catégories. Ils reconnaissent par contre cinq (5) grandes contraintes majeures en loisir, soit : le manque de temps, les coûts, les infrastructures (facilités) et les possibilités, les aptitudes et habiletés et le manque d'intérêt . La contrainte la plus souvent mentionnée par les gens d'après la plupart des recherches (Henderson & al., 1988; Howard & Crompton, 1984; Jackson, 1983; Kunicki, 1985) est le

manque de temps. "A lack of time was cited as the overwhelming reason for not participating more in recreation activities" (Howard & Crompton 1984;34).

Le manque de temps semble être une contrainte difficilement contrôlable pour la majorité des gens. Par ailleurs, cette contrainte peut aussi être un prétexte, une raison facile à mentionner, ce qui permet aux gens de se justifier sans pour autant chercher la contrainte réelle, ou sans chercher à "trouver où prendre le temps".

Parmi les contraintes, le manque d'intérêt suscite de l'ambiguïté. Henderson, 1988; Jackson 1983; Jackson & Searle 1985 déterminent deux groupes de non-participants aux activités de loisir : 1. ceux qui manifestent le désir de participer et 2. ceux qui ne désirent pas participer. Il est évident que la non-participation des gens qui veulent participer à une activité de loisir, est due à une ou plusieurs contraintes externes ou internes touchant l'individu. Par contre, les individus qui ne veulent pas participer ne peuvent rencontrer d'autres contraintes à leur participation à des activités de loisir puisqu'il n'y a, au départ, aucun intérêt à participer, c'est-à-dire que la contrainte majeure interne est le manque d'intérêt.

Même si le manque d'intérêt a déjà été mentionné par plusieurs auteurs dont Henderson & al. (1988), Romsa (1980) et Schroeder &

Viens (1986) de même que par Jackson, ce dernier démontre dans une étude récente (1989) que pour qu'il y ait contrainte à une activité de loisir, il faut tout d'abord qu'il y ait désir de participer; lorsqu'un individu invoque le "*manque d'intérêt*" comme raison à sa non-participation, souvent il faut analyser plus en profondeur ce manque d'intérêt.

"While lack of interest may be a reason for not participating, it should not be conceived of as a barrier to participation. This is because the notion of a "barrier" or "constraint" implies the presence of a goal or objective, whereas "lack of interest" implies that no such goal exists in the first place" (Jackson, 1989:5).

Ce manque d'intérêt peut, par ailleurs, être occasionné par d'autres contraintes inavouées, ou inconscientes; il s'agit alors des contraintes antécédentes qui empêchent l'individu de prendre intérêt à des activités de loisir. Pour la présente étude, le "*manque d'intérêt*", n'est pas considéré comme une contrainte, mais plutôt comme le résultat de ces contraintes. En effet, comme Jackson (1989) le mentionne, lorsque le désir de participer n'existe pas, il n'y a pas vraiment de contrainte à la participation, puisqu'il n'y a pas de but à atteindre. Par contre, lorsque la participation devient un but, deux choses peuvent se produire : la participation ou la non-participation.

"As Crawford and Godbey have observed, previous research on barriers to leisure has assumed only one relationship among leisure preferences, barriers, and participation; that is, first a leisure preference

exists, then a barrier intervenes and results in non-participation or, if no barrier intervenes, the individual will participate" (Jackson 1989:6).

Ainsi, la participation aux activités de loisir d'une personne va changer si une contrainte intervient avant la participation. Pour Crawford & Godbey (1987) Goodale & Witt (1988) Jackson (1989) Jackson & Searle (1985), les barrières interviennent entre le choix (préférences) d'une activité et la participation (figure 1).

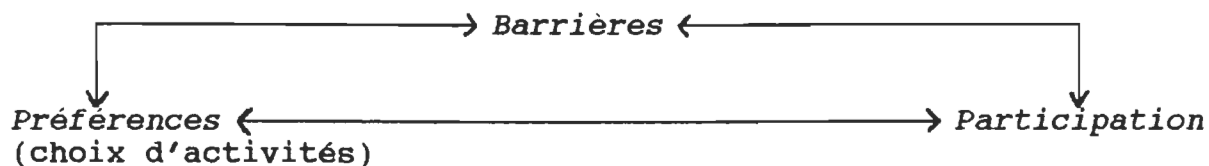
Selon Crawford & Godbey (1987) et Henderson & al. (1988), une barrière intervient lors du choix d'une activité, ou juste avant de participer. Pour Crawford & Godbey (1987) et Goodale & Witt (1988) (figure 1), la barrière intervient après que l'individu ait fait son choix dans une activité de loisir. La barrière agit donc comme interférence entre le choix de l'activité de loisir et la participation à cette activité. Ainsi, si une barrière existe, même si l'individu veut participer, il ne le fera pas à cause de contraintes surtout externes ou inter-personnelles.

Par contre, pour Henderson & al. (1988) ainsi que pour Goodale & Witt (1988) (figure 2), la barrière agit avant que l'individu n'ait fait son choix d'une activité. Cette barrière influencera l'intérêt et le choix de l'activité de loisir de la personne. Par exemple, si une personne sait au départ qu'elle a peu d'aptitudes pour les activités sportives, elle n'orientera pas ses choix de loisir vers ce genre d'activité. Ce manque d'aptitudes sportives

ne sera donc pas identifié par la personne comme une barrière puisque de toute façon il n'y a pas d'intérêt. Il est donc difficile de déterminer quelles sont les barrières antécédentes pour une personne puisque cette dernière ne choisira que des activités auxquelles elle peut participer.

Figure 1

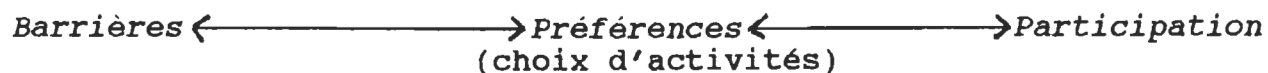
BARRIÈRES INTERPERSONNELLES



(Crawford & Godbey, 1987:123)

Figure 2

BARRIÈRES INTRAPERSONNELLES



(Crawford & Godbey, 1987:123)

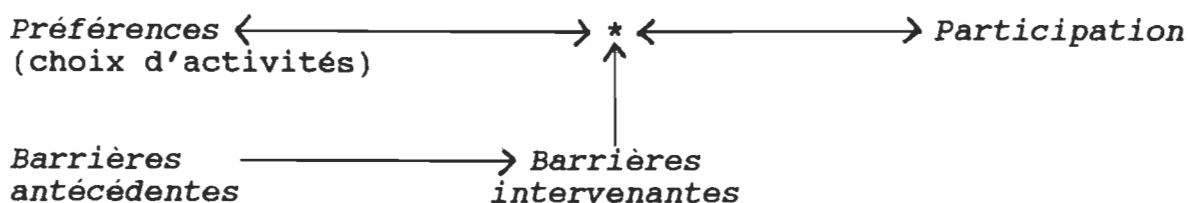
Bref, les barrières influencent inévitablement la participation à des activités de loisir. Par contre, les expériences passées d'une personne ne sont pas à sous-estimer. Ces expériences, pour lesquelles on retrouve sûrement des barrières à

la participation, deviennent déterminantes dans le choix d'une nouvelle activité de loisir. C'est ce que Jackson appelle les barrières "antécédentes". Jackson (1989) reconnaît ces deux théories de l'influence des barrières dans le choix d'une activité de loisir et parle de barrières antécédentes et de barrières intervenantes (figure 3 et 4). Selon lui, les barrières antécédentes interviennent de deux façons. Dans un premier temps, les barrières "antécédentes" influencent les barrières "intervenantes" qui elles jouent entre le choix d'une activité de loisir et la participation à cette activité (figure 3). Ou encore, les barrières "antécédentes" influencent au départ le choix d'une activité de loisir et les barrières "intervenantes" agissent par la suite entre le choix et la participation d'un individu à cette activité (figure 4).

"Clearly, there are differences between both the conceptions offered and the terminology used by Crawford and Godbey and by Henderson et al. These differences should not be allowed, however, to obscure the most important implications of both works : that barriers do not serve simply and solely to intervene between preferences and participation (annexe 1, figure 4); and that this alternative category of antecedent barriers may account for variations in the desire to participate, and therefore must be investigated in constraints research" (Jackson, 1989:9).

Figure 3

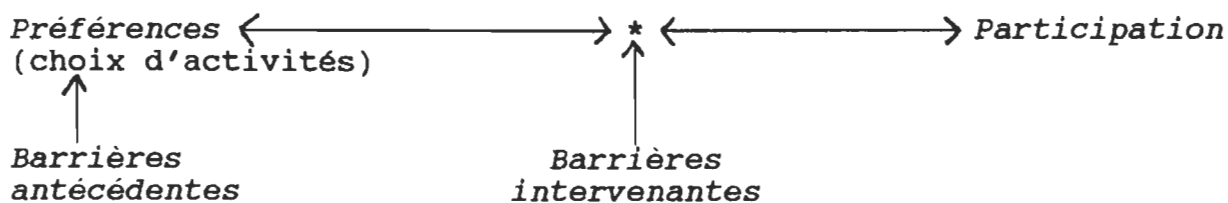
## BARRIÈRES ANTÉCÉDENTES (A)



(Jackson, 1989:7)

Figure 4

## BARRIÈRES ANTÉCÉDENTES (B)



(Jackson, 1989:7)

Les barrières "antécédentes" peuvent servir à expliquer en partie le manque d'intérêt qu'une personne peut avoir vis-à-vis une activité de loisir, c'est-à-dire que lorsqu'un individu dit ne pas être intéressé à participer à une activité de loisir, la raison première n'est peut-être pas un manque d'intérêt, mais plutôt une barrière antécédente non identifiée par ce dernier. Il demeure tout de même difficile d'identifier et de mesurer ces barrières

antécédentes qui sont souvent inconscientes pour l'acteur lui-même.

Selon Jackson & Searle (1985) et Henderson & Allen (1990), une contrainte qui diminue la participation des gens aux activités de loisir est la contrainte de l'âge. L'âge est une barrière "intervenante" qui intervient entre la préférence et la participation. L'importance de cette barrière est directement proportionnelle à l'augmentation de l'âge. De même, plus l'âge augmente, plus les barrières antécédentes sont nombreuses; ainsi, le manque d'intérêt peut servir à camoufler les barrières antécédentes. Comme le mentionne Jackson (1989:13-14);

"The results point to an association between antecedent constraints and the lack of desire to participate. (...) The desire to participate in a new activity is associated with a relatively wide range of current activities. If this finding is interpreted as evidence that the desire to participate occurs most frequently people whose leisure choices are relatively unconstrained, then the observe also follows : that people who most frequently report the lack of desire for a new activity are most affected by antecedent constraints".

De même, Ouellet et Soubrier (1988) et Howard & Crompton (1984) démontrent aussi que le désir de participer diminue avec l'âge. Les jeunes désirent davantage prendre part à des activités de loisir, comparativement aux personnes plus âgées. Plus l'âge d'une personne augmente, moins elle semble désirer participer à un grand nombre d'activités de loisir.



## LA PERCEPTION DES FEMMES ET LE DROIT AU LOISIR :

Deem (1986), Henderson & al. (1989), Lenskyj (1988) et Searle & Jackson (1985) montrent que la perception qu'une personne peut avoir face aux activités de loisir influence directement sa participation. La perception des gens est déterminée en majeure partie par l'éducation, le revenu, l'âge, le milieu social et le sexe de l'individu en cause. Par exemple, une personne âgée n'aura pas la même perception et, par le fait même, le même intérêt pour le ski alpin qu'un adolescent de 15 ans. Même si cela s'avère difficile, il est tout de même possible d'identifier certaines perceptions des femmes par rapport au loisir, ainsi que les raisons qui déterminent ces perceptions.

"A number of factors help to explain why women may have different perceptions of choice in their leisure. (...) At every level in the class structure, women are more restricted than men; these restrictions are also reflected in womens's leisure experiences. Women often do not believe that they have a legitimate right to leisure" (Bialeschki & Henderson, 1986:301).

Il est possible de dire que la perception des femmes est différente de celle des hommes en ce qui a trait aux activités de loisir. Pour plusieurs, conditionnées par les tâches domestiques, les soins aux enfants et le travail, les femmes voient le loisir comme complémentaire, voire un luxe non nécessaire si elles n'ont pas le temps de répondre à leurs obligations. Les loisirs seront les premières activités à subir des coupures.

"The shorter, intermittent periods of leisure time at the disposal of women who are constantly on call to husband's and children's physical and emotional demands does not allow women to use it constructively and to leave their homes as frequently as men" (Chambers, 1986: 321).

Les femmes n'hésiteront pas à couper sur leurs activités de loisir pour répondre aux exigences sociales et familiales. "In fact, the women considered themselves lucky if they had any leisure at all" (Chambers, 1986:320). Les études de Bialeschki & Henderson (1986), Chambers (1986) et Henderson (1990) montrent que les femmes sur le marché du travail, qui font la majeure partie des tâches ménagères à la maison et qui pratiquent des activités de loisir, déterminent souvent ces activités par le travail et les loisirs du conjoint et des enfants.

Les pressions sociales et les valeurs socio-culturelles véhiculent des idéologies et un style de vie qui déterminent, en grande partie, la perception des individus face aux activités de loisir. "Women's leisure opportunities are not only restricted by household duties but by socio-cultural barriers which define a large number of leisure activities and venues as 'men only'" (Chambers, 1986:319). Les femmes sont vues comme les personnes responsables de la famille. Déjà, celles qui travaillent se sentent coupables de ne pas être disponibles 24 heures sur 24. "Working mothers frequently report having to contend with feeling guilty about working rather than being at home tending to the needs of their

family" (Shank, 1986:301). Les femmes ont l'habitude de répondre aux attentes des gens qui les entourent. Elles sont attentives aux besoins des autres. De fait, elles consacrent et sacrifient beaucoup de leur temps et de leurs activités pour les autres (Deem, 1982; Henderson, 1988; Lenskyj, 1988).

Les valeurs reliées au travail des femmes, à leurs conditions de vie et aux droits de ces dernières sur le marché du travail ont changé. Malgré cela, d'autres valeurs restent en ce qui a trait aux autres activités féminines, tel le loisir des femmes. "The changing roles of women have not sufficiently changed the perceptions of barriers to recreation for women" (Henderson & al., 1988:70; Searle and Jackson 1985). Les femmes sont aux prises avec un dilemme : des valeurs qui les concernent et qui changent rapidement et d'autres valeurs qui stagnent et limitent leur participation. Ainsi, au niveau professionnel, carrière et études comprises, les valeurs tendent à changer. La situation des femmes dans ce domaine est de plus en plus positive. Par contre, pour ce qui est de la famille et du loisir, les changements sont moins évidents. La famille est la responsabilité de la femme et le loisir est souvent difficilement accessible.

Les barrières antécédentes interviennent aussi dans la perception des femmes face à leurs activités de loisir.

"Historically, (...) women have been viewed as being involved in non-work unpaid labour in the home, and

therefore were perceived as constantly experiencing leisure. Secondly, women were perceived as not needing or not earning the right to leisure, because they were not involved in out-of-the-home productive work" (Bialeschki & Henderson, 1986:300).

Autrefois, par exemple, certaines activités de loisir, surtout les activités sportives, étaient vues comme réservées aux hommes. Plusieurs barrières intervenaient donc dans la pratique de loisir des femmes.

#### LE LOISIR DES FEMMES :

Pour la femme, les activités de loisir sont souvent des activités familiales : pour accompagner son conjoint ou les enfants. Le loisir des femmes est souvent le loisir du reste de la famille. Si ce n'est pas le cas, le choix de l'activité est déterminé, chez la femme, par les activités et les obligations familiales, que ce soit le travail, les soins à donner aux enfants ou les obligations du conjoint.

Les femmes, surtout celles qui sont sur le marché du travail et celles qui ont de jeunes enfants, ont moins accès aux activités de loisir que le reste de la population. Elles doivent d'abord répondre aux besoins de la famille. D'après Deem (1982:32) "women's leisure activities may have to be put aside in order to make men's or even children's leisure possible". Les loisirs des femmes sont structurés et organisés à partir des tâches domestiques

et dépendent beaucoup de l'organisation familiale, du revenu et des possibilités de transport à leur disposition (Deem, 1982; Chambers, 1986; Perron, 1988; Shank, 1986; Shaw, 1985).

La majorité des auteurs tels que Crawford & Godbey (1987), Perron (1988), Henderson (1989) et Shaw (1989) sont d'accord pour dire que les loisirs des femmes sont restreints et que la distinction entre le loisir des femmes et ceux de la famille est difficile à établir. Même si les activités des femmes ont changé et que de plus en plus de femmes se retrouvent sur le marché du travail, le temps de loisir à leur disposition n'a pas augmenté mais plutôt diminué au cours des dernières années (Deem, 1982) dû, en majeure partie, à leur situation (chapitre 1, partie 1).

#### LES CONTRAINTES DES FEMMES :

Tout comme pour le reste de la population, les contraintes que les femmes rencontrent dans leurs activités de loisir varient selon l'âge, le statut, le nombre d'enfants et les autres obligations personnelles.

La contrainte majeure identifiée par Henderson (1988; 1989; 1990), Perron (1988) et Shank (1986) en ce qui a trait aux femmes est le manque de temps. Il semble difficile pour les femmes de trouver un temps précis pour pratiquer une ou plusieurs activités

de loisir, l'organisation du temps des femmes étant constamment à redéfinir.

Tel que mentionné antérieurement dans ce travail et comme le démontre la littérature (Châtelaine, 1988; Woodward, 1989) la situation des femmes est fractionnée par plusieurs obligations et par le fait même, la femme doit faire face à une multitude de contraintes et de facteurs affectant sa participation à des activités de loisir. On peut penser que les contraintes sont plus grandes pour celles qui sont confrontées à plusieurs obligations à la fois. Les femmes sur le marché du travail ont un double emploi du temps. Les femmes à la maison, même si elles n'ont pas ce double emploi du temps, sont partagées entre la famille et les tâches domestiques. Pendant le jour, ces dernières font les travaux domestiques et s'occupent des enfants. Le soir, elles partagent les loisirs de leur conjoint et de leurs enfants (Chambers 1986; Shank 1986). Elles font donc face à un manque de temps. De plus, les horaires pour la pratique d'activités de loisir ne conviennent pas aux femmes. En associant toutes ses activités, la femme se retrouve dans une situation conflictuelle.

Par contre, il semble que les femmes qui occupent un emploi rémunéré n'ont pas forcément plus de contraintes que les autres femmes et que leurs possibilités de loisir sont plus grandes. En effet, pour plusieurs femmes, le travail permet de fragmenter le temps qu'elles ont à leur disposition et de délimiter leur

implication dans la famille. Comme le mentionne Rosemary Deem (1986:117);

"Paid employment is particularly important for women's leisure, not only because of the independent income which it may provide, but also because it **"offers"** structure within which leisure is both possible as a **"separate category"** and is seen as a legitimate right."

Les contraintes que les femmes rencontrent dans leurs activités de loisir varient selon les différentes variables culturelles, économiques et sociales. Mise à part la contrainte "*temps*", les contraintes identifiées comme touchant le plus les femmes varient d'une étude à l'autre, mais certaines se retrouvent plus régulièrement. Ainsi pour Bialeschki (1986), Deem (1982), Henderson (1988), Jackson (1985), Lenskyj (1988), Shank (1986) et Shaw (1985), "les tâches domestiques, les soins aux enfants, le manque d'argent, le manque de moyens de transport, le travail à l'extérieur de la maison, le manque de partenaire et les attentes familiales sont les contraintes les plus importantes que rencontrent les femmes". Ces contraintes toucheront les femmes à différents niveaux selon leur situation.

À partir de ces données, il devient possible d'identifier certaines caractéristiques des femmes qui ont le plus de contraintes et le moins d'activités de loisir. En effet, selon Deem (1982:29), "Women with least leisure activities are married, have children under 16, left school at the minimum age and own no

transport". En se rapportant à la situation des femmes, on remarque que les enfants occupent une grande part de la disponibilité que peuvent avoir les femmes d'aujourd'hui.

Comme dans le cas de la perception des femmes face à leurs activités de loisir, les barrières antécédentes interviennent au niveau des contraintes des femmes en loisir. Les barrières antécédentes étant reliées aux expériences passées et aux valeurs socio-culturelles véhiculées par la société, les femmes sont aux prises avec un plus grand nombre de barrières antécédentes que le reste de la population. "It was suspected that women might have more antecedent barriers operant in their lives than did the general public. Antecedent barriers identified (...) were social inappropriateness, body image, and lack of interest" (Henderson & al., 1988:78, Lenskyj, 1988:235). Les barrières antécédentes touchent davantage les femmes puisque, jadis, le loisir n'était pas ou très peu accessible à celles-ci. Le loisir devait avoir un caractère utile. Les femmes n'avaient pas la chance de pratiquer une multitude de loisirs. Ainsi, les barrières antécédentes des femmes sont : la culture qui limite leur participation, les valeurs qui déterminent les rôles et les attitudes qu'elles doivent adopter, les pressions sociales qui obligent ces dernières à être de "bonnes mères" selon les critères de la société, les mauvaises expériences, l'insécurité qu'a entraîné le manque de possibilités de loisir dans la jeunesse de certaines femmes et le manque



d'aptitudes et de connaissances de certaines activités qui leur sont culturellement ou socialement interdites.

Deem (1982), Henderson (1988), Lenskyj (1988), et Searle & Jackson (1985) s'entendent pour dire que les femmes peu importe leur groupe d'appartenance ont généralement plus de contraintes que les hommes face à leurs activités de loisir, et ce, pour tous les groupes de femmes. La participation des femmes est donc plus souvent limitée que celle des hommes.

### 3. SYNTHÈSE

La situation des femmes a sans contredit changé à travers les décennies. Plus de femmes se retrouvent sur le marché du travail, la taille des familles a diminué, la venue du premier enfant est retardée, le niveau de scolarité a augmenté, mais les obligations domestiques et familiales demeurent la responsabilité des femmes. Cette situation est directement influencée par les conditions économiques, sociales et familiales de la femme.

La multiplication des obligations personnelles, familiales et professionnelles produisent des horaires chargés. Même si les possibilités au niveau du travail et de l'éducation des femmes changent et permettent à celles-ci un épanouissement personnel plus grand, la double tâche demeure. Les femmes aspirent de plus en plus à une carrière professionnelle mais sont les premières

responsables des obligations familiales. Les pressions sociales multiplient les responsabilités des femmes et les qualités nécessaires à la réussite. Le maintien de certaines valeurs, l'obligation de s'occuper de la famille en premier lieu et le droit au loisir qui n'est pas évident, la situation des femmes n'est pas sans avoir des répercussions sur leur loisir.

L'étude des contraintes en loisir provient des études faites sur la participation, la non-participation et l'arrêt de la participation des gens à des activités de loisir. Ces études étant récentes, la liste des contraintes varie beaucoup d'un auteur à l'autre.

À partir de la situation des femmes, de leurs valeurs, leurs habitudes et de leur perception face aux activités de loisir découlent des contraintes à la fois intervenantes et antécédentes au loisir. Le manque de temps, le travail à la maison, le double horaire, les enfants et le manque d'argent sont des contraintes souvent rencontrées par les femmes lors de la pratique de loisir.

Ces contraintes vont donc varier en fonction des caractéristiques socio-démographiques : l'âge, les tâches domestiques, les horaires de travail, la présence des enfants et l'âge de ceux-ci, le revenu personnel et familial, l'éducation, etc.

À partir du cadre théorique, il devient possible de déterminer les objectifs et les hypothèses de cette recherche.

#### CRITIQUE ET NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE :

La majorité des études faites sur les contraintes ne se limitent pas seulement aux femmes mais touche à la population en général ou encore à la famille. Les loisirs de la femme sont souvent dépendants de ceux du reste de la famille. Pour mieux comprendre les contraintes des femmes lors de la pratique d'activités de loisir, il apparaît essentiel d'étudier ces contraintes plutôt que de faire des déductions à partir de mesures indirectes d'indicateurs extérieurs ne reflétant pas nécessairement le vécu de la femme.

Les études sur les contraintes en loisir rencontrées par les femmes sont nécessaires pour permettre une amélioration des services offerts aux femmes et pour mieux répondre aux besoins de celles-ci. Ces études vont permettre d'élaborer des programmes d'éducation au loisir et de counselling récréatif qui s'adressent directement aux femmes et aux jeunes filles. À partir de ces programmes, des changements pourraient être apportés au niveau socio-culturel, au niveau de l'information véhiculée et des valeurs existantes, c'est-à-dire des barrières antécédentes.

## OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES :

Les *objectifs* visés par cette étude sont :

- 1- de vérifier quelles sont les contraintes en loisir perçues par différents groupes de femmes âgées de 20 à 59 ans en provenance de la région de Trois-Rivières métropolitain,
- 2- de déterminer les différentes contraintes que ces groupes de femmes rencontrent selon certaines variables comme la présence d'enfants, l'âge, les tâches domestiques, etc.,
- 3- d'établir le lien qui existe entre les activités de loisir participées et les activités de loisir désirées,
- 4- d'envisager quelques recommandations en vue de diminuer certaines contraintes rencontrées par les femmes.

Les *hypothèses* à vérifier sont les suivantes :

- 1- l'importance accordée au loisir par les femmes varie selon l'âge, l'état civil, l'occupation principale, le nombre d'enfants, etc.,
- 2- les femmes ne sont pas satisfaites de leur taux de participation aux activités de loisir,

- 3- les contraintes perçues par les femmes changent selon l'âge, l'état civil, l'occupation principale, le niveau de scolarité, le revenu familial et personnel et la présence ou l'absence d'enfant(s),
  
- 4- la contrainte temps est la contrainte majeure rencontrée par les femmes.

## **CHAPITRE II**

## **CHAPITRE II**

### **MÉTHODOLOGIE**

Cette recherche a été faite à partir d'une étude exploratoire effectuée à Trois-Rivières d'avril à juin 1989. Elle est basée sur les études se rapportant aux contraintes, à la participation et à la non-participation au loisir. Le questionnaire a été construit à partir de l'étude de Ouellet et Soubrier (1988) sur l'élaboration d'un inventaire de contraintes en loisir.

Cette partie du travail explique la procédure utilisée pour effectuer la présente recherche. Pour ce faire, six sections se rapportent aux éléments méthodologiques suivants : l'échantillonnage, le choix des répondantes, le questionnaire, les variables, le déroulement de l'enquête et les méthodes d'analyse et d'interprétation.

## 1. ÉCHANTILLONNAGE

Pour réaliser les objectifs, il fallait un groupe suffisant de femmes d'âges et de situations diversifiés de façon à pouvoir comparer différents sous-groupes entre eux.

L'expérimentation s'est effectuée d'abord en passant par des associations et des organismes de femmes de la région de Trois-Rivières.

La sélection de l'association ou de l'organisme a été faite à partir du "*Répertoire régional des groupes de femmes 1987-1988*" de la région de la Mauricie et des Bois-Francs fourni par le Conseil du statut de la femme, section Trois-Rivières, en janvier 1989. Parmi les 195 associations répertoriées, un premier classement a été fait parmi les groupes de femmes (femmes professionnelles, chefs de famille monoparentales, etc.). Ensuite, cinq (5) associations représentant un éventail varié de femmes ont été retenues. Un sixième groupe représenté par les étudiantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières a été ajouté à ces cinq groupes.

Cette façon de procéder apporte possiblement un biais. Les femmes rejointes sont toutes des femmes impliquées dans une association ou un organisme, ce qui suppose qu'au départ, ces femmes ont une conscience sociale plus élevée que la moyenne des



femmes. Une des limites de l'étude est la région géographique d'où proviennent les sujets; seules les femmes de la région Coeur du Québec ont été contactées. Les résultats ne sont donc pas généralisables à l'ensemble du Québec.

## 2. CHOIX DES RÉPONDANTES

Après avoir sélectionné les associations, le nombre de répondantes par association a été déterminé à partir de caractéristiques particulières : femmes chefs de famille, femmes de carrières, femmes qui réintègrent le marché du travail, étudiantes. C'est à partir du nombre de femmes appartenant à l'organisme en question que le nombre de répondantes pour chaque association a été déterminé. Un total de 200 répondantes était prévu pour rejoindre tous les groupes de femmes.

Chaque association était formée de groupes caractéristiques de femmes. Pour situer le contexte d'intervention de ces associations, une brève description de chacune s'impose.

Le "*Centre Le Pont*" offre des sessions de formation et des stages en emploi aux femmes de 24 ans et plus présentant des difficultés majeures d'employabilité. Son objectif principal est de favoriser l'intégration et le maintien en emploi de ces femmes. Le "*Club des femmes de carrières de Trois-Rivières*" vise à promouvoir les intérêts des femmes dans le domaine des affaires et

de l'industrie et à améliorer leurs conditions. Le "*Club mère-enfant*" est un centre de ressources pour les femmes à la maison ayant de jeunes enfants. Il vise à donner aux mères une occasion de sortir avec leur enfant et à permettre à la femme de garder un contact social. Le "*Comité de la condition féminine du conseil central CSN de Trois-Rivières*" est un mouvement syndical qui voit à la promotion de la lutte des femmes sur la base des revendications spécifiques des femmes au travail. "*Nouveau départ*" a pour but d'aider les femmes à se trouver des voies nouvelles et leur fournir un encadrement pour leur permettre de se réorienter. Finalement, des "*étudiantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières*" ont été choisies au hasard.

Pour ce qui est des associations de femmes chefs de famille monoparentale, il nous a été impossible de rejoindre ces associations dans les délais prévus. Pour cette raison, ce type d'association a été éliminé du groupe de répondantes. On suppose tout de même que des femmes chefs de famille monoparentale se retrouvent dans les autres groupes de l'échantillon. Le nombre total de ce groupe risque par contre d'être moins grand que prévu.

Les étudiantes de l'Université ont été choisies au hasard à leur sortie de la bibliothèque de l'Université. Les autres répondantes ont été choisies à partir des membres d'associations et/ou d'organismes (Femmes de carrières, CSN), ou selon leur participation à diverses activités de l'association.

**Tableau 6**

Répartition des répondantes par association

Centre	Sujets contactés	Réponses reçues	pourcentage échantillon	Distribution échantillon
	N	N	%	%
Le Pont	30	21	70.0	13.6
Club Femmes de Carrières de Trois-Rivières	40	34	85.0	21.9
Club Mère-Enfant	20	12	60.0	7.7
Condition féminine conseil CSN				
Trois-Rivières	40	35	87.5	22.6
Nouveau Départ	20	14	70.0	9.0
Etudiantes UQTR	50	39	78.0	25.2
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>155</b>	<b>77.5</b>	<b>100.0</b>

### 3. LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de contraintes a été élaboré à partir du questionnaire de Ouellet et Soubrier (1988). Ce questionnaire, développé et testé à Trois-Rivières en février 1988, comporte 120 énoncés sur les différentes contraintes en loisir. Dans ce questionnaire, on retrouve les dimensions *internes* et *externes* des contraintes en loisir dont chacune se divise en 6 catégories de contraintes (questionnaire Ouellet et Soubrier 1988). À la suite de l'analyse de ce questionnaire, un certain nombre d'énoncés a été retenu et d'autres ont été adaptés à la situation des femmes. Le choix des énoncés s'est fait de façon à respecter un nombre minimum de deux (2) énoncés par catégorie de contraintes.

Avant l'élaboration finale du questionnaire, une première version fut soumise à un test préliminaire auprès de 12 femmes de la région. La formulation et la clarté des questions, le temps requis pour répondre, la longueur du questionnaire, les difficultés rencontrées ainsi que tous les éléments pouvant nuire à l'administration définitive du questionnaire ont été notés.

À partir des remarques soulevées par les répondantes, des modifications ont été apportées au questionnaire pour obtenir la version finale (annexe 1, questionnaire 1989). La durée moyenne pour répondre au questionnaire initial était de 15 à 20 minutes. On pouvait donc prévoir une durée moyenne d'environ 15 minutes pour répondre à la version finale du questionnaire.

Le questionnaire qui comporte un total de 72 questions se divise en trois sections portant sur : 1) l'intérêt au loisir et à la pratique; 2) les contraintes en loisir; et 3) les données personnelles et familiales des répondantes. La majorité des questions sont de type fermé.

#### IMPORTANCE DU LOISIR ET PRATIQUES ACTUELLES :

Cette première section porte sur l'importance que les femmes accordent au loisir, sur leur niveau de satisfaction, sur les partenaires avec qui elles pratiquent des activités de loisir (enfants, amies,...), sur le lieu et le type de pratiques

d'activités de loisir, ainsi que sur les activités pratiquées et désirées. Un total de sept questions compose cette partie du questionnaire.

#### CONTRAINTES EN LOISIR :

Dans cette partie, 41 énoncés, décrivant des contraintes susceptibles d'influencer la pratique d'activités de loisir ou l'intention de pratique, sont identifiés. Les 41 énoncés de contraintes sont évalués à l'aide de questions de type "likert" en quatre (4) points, allant de zéro (0) (pas du tout une contrainte) à trois (3) (une contrainte majeure). Les contraintes externes comprennent 24 énoncés tandis que les contraintes internes sont représentées par 17 énoncés. Après avoir déterminé les énoncés nécessaires à chaque type de contraintes, ces dernières ont été mêlées afin d'éviter que les répondantes puissent identifier les catégories. Nous retrouvons dans le questionnaire utilisé pour la présente recherche, 17 catégories au total, soit les mêmes que Ouellet et Soubrier (1988) (annexe 1, questionnaire 1989).

Le choix des réponses est quantifié, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas aux répondantes de déterminer s'il y a contrainte ou non; elles doivent aussi déterminer le degré d'importance de la contrainte. Chaque énoncé se classe dans un type de contrainte. De deux à quatre énoncés forment les catégories de contraintes. Une différence importante du questionnaire de Ouellet et Soubrier

(1988) est à noter. Dans le questionnaire de Ouellet et Soubrier, l'évaluation des contraintes s'applique à des activités de loisir précises, celles que chaque individu voudrait pratiquer ou pratiquer davantage; dans le présent questionnaire (annexe 1, questionnaire 1989), les énoncés sur les contraintes réfèrent à l'ensemble des activités de loisirs.

#### DONNÉES PERSONNELLES ET FAMILIALES :

La troisième partie porte sur les données personnelles et familiales des répondantes. On retrouve un total de 24 questions se rapportant à l'âge, le statut, l'occupation, la famille, le niveau de scolarité, le revenu familial et personnel et le partage des tâches domestiques. Ce sont ces variables qui vont permettre de déterminer les différents groupes de femmes pour cette étude.

#### 4. LES VARIABLES À L'ÉTUDE

##### LES VARIABLES DÉPENDANTES :

Dans cette recherche la variable dépendante est la mesure des contraintes rencontrées par les femmes dans la pratique d'activités de loisir. Cette variable est évaluée par 41 énoncés, se regroupant en catégories de contraintes.

**Tableau 7**

## Regroupements par catégories des énonces

***EXTERNES*****A) ACCESSIBILITÉ**

## 1. DISTANCE ET TRANSPORT

- . Il n'existe pas de moyens de transport adéquat.
- . La distance pour me rendre au lieu d'activité est trop grande.

## 2. COÛTS

- . Les coûts reliés aux activités sont trop élevés pour moi.
- . Mes ressources monétaires sont trop limités.

## 3. TEMPS ET HORAIRES

- . Je n'ai pas assez de temps à ma disposition.
- . Mon travail et/ou mes études sont trop exigeants.
- . Les horaires ne me conviennent pas.
- . Mes obligations domestiques et familiales m'accaparent trop.

**B) ORGANISATION**

## 4. OFFRE

- . Les équipements et/ou les programmes n'existent pas dans ma localité.
- . Cette activité n'est pas offerte aux femmes.
- . Le nombre de places disponibles est insuffisant.

## 5. GESTION DES PROGRAMMES

- . Je n'aime pas la façon dont l'activité est organisée.
- . Je manque d'information sur ces activités.

## 6. SERVICES D'APPOINT

- . Les services sont insuffisants sur les lieux de pratique (restaurant, stationnement, autobus,...).
- . Il n'y a pas de service de garderie sur les lieux.

## 7. ENCADREMENT

- . L'animation et l'encadrement ne sont pas adéquats.
- . On n'offre pas de cours d'initiation à l'activité.

### C) MILIEU PHYSIQUE

## 8. LIEUX DE PRATIQUE

- . Je n'aime pas l'endroit où se déroule l'activité.
- . L'aménagement n'est ni esthétique ni attrayant.

### D) MILIEU SOCIAL

## 9. PARTENAIRES

- . C'est difficile de me coordonner avec les autres.
- . Je n'ai pas de partenaire avec qui pratiquer l'activité.



## 10. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTOURAGE

- . Je crains d'avoir l'air ridicule ou maladroite.
- . J'ai peur d'être désapprouvée par les autres.
- . Je n'ai pas d'affinités avec les autres participant(e)s.

### *INTERNES*

#### E) CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ

## 11. RISQUES ET DANGER

- . Cette activité comporte trop d'imprévus.
- . Il y a trop de risques d'être frappée ou blessée.

## 12. DIFFICULTÉ ET EFFORT

- . L'activité est trop centrée sur la compétition et la performance.
- . La régularité reliée à l'activité est trop exigeante.
- . C'est une activité trop fatigante et exténuante.

## 13. MANQUE DE STIMULATION

- . C'est une activité qui n'est pas assez difficile à réaliser.
- . L'activité comporte trop de règles et de restrictions.

## F) CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

### 14. PEUR ET TENSION

- . Ces activités comportent trop de nouveauté ou d'inconnu.
- . C'est une activité qui me stresse beaucoup.

### 15. MANQUE DE CONNAISSANCES

- . C'est une activité trop difficile à réaliser.
- . Je n'ai pas les connaissances requises.

### 16. MANQUE DE CAPACITÉS

- . Je n'ai pas les qualités personnelles nécessaires.
- . Je n'ai pas les capacités physiques requises.
- . J'ai un handicap physique.

### 17. VALEURS ET INTERDITS

- . Mon apparence physique me dérange.
- . Mon conjoint (mon ami) manifeste des réticences.
- . Cela va à l'encontre de mes croyances et de mes valeurs.

### LES VARIABLES INDÉPENDANTES :

La situation sociale et économique des femmes constitue l'ensemble des variables indépendantes. Les données socio-démographiques que nous avons retenues sont : l'âge, l'état civil, l'occupation principale, le revenu familial, le revenu personnel,

le nombre d'enfants et le niveau de scolarité. Ces données forment les variables indépendantes.

#### LES VARIABLES INTERMÉDIAIRES :

Les variables intermédiaires qui influencent les contraintes, mais qui sont aussi influencées par les variables indépendantes sont les tâches domestiques, c'est-à-dire tous les travaux ménagers (ex. la vaisselle), les travaux d'entretien dans la maison et à l'extérieur de la maison (ex. les réparations, le jardinage, etc.) et les travaux reliés aux soins et à l'éducation des enfants. L'importance accordée au loisir, les activités pratiquées et les activités pratiquées par le passé font également partie de ce groupe de variables.

### 5. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

#### LES ORGANISMES OU ASSOCIATIONS :

Après avoir sélectionné les associations de femmes à rejoindre, un premier contact par téléphone a été fait pour planifier une première rencontre avec la personne responsable du centre, de l'association ou de l'organisme en cause. Cette rencontre avait pour but d'expliquer les objectifs de la recherche, le déroulement, les types de femmes recherchées et la procédure à suivre afin d'identifier le nombre de femmes à rejoindre.

Pour les femmes du Centre Le Pont, deux classes de cours ont été choisies. À la fin d'un des cours, les questionnaires ont été distribués par la responsable. Une feuille expliquant le fonctionnement était jointe au questionnaire pour faciliter la compréhension des étapes à suivre. Les femmes disposaient de deux semaines pour y répondre. Ensuite, elles devaient remettre le questionnaire à la personne responsable de l'association ou le retourner par la poste.

En ce qui concerne les autres associations, les femmes ont été sélectionnées à partir d'une liste disponible auprès de la responsable de l'association. Les questionnaires étaient ensuite remis à la répondante par la personne responsable de l'association. Les femmes disposaient d'un mois pour répondre au questionnaire et le retourner à leur responsable. Dans le cas de l'Association des Femmes de carrière de Trois-Rivières, ces femmes étaient aussi invitées à retourner le questionnaire par le courrier, selon leur préférence.

#### LES ÉTUDIANTES :

Comme il fut déjà mentionné, les étudiantes de l'université du Québec à Trois-Rivières ont été choisies au hasard à leur sortie de la bibliothèque ou dans le corridor Ringuet, au deuxième étage, près de la cafétéria. Le retour des questionnaires se faisaient par le courrier interne de l'Université. Dans tous les cas, une lettre

explicative était jointe au questionnaire. À partir du moment où les questionnaires ont été distribués, les étudiantes disposaient de deux semaines pour y répondre.

Les questionnaires retenus pour la compilation des données ont été ceux reçus avant le 3 juin 1989.

## 6. MÉTHODES D'ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La vérification et la codification des questionnaires ont été faites au début de juin 1989. Les fichiers de données ont été créés à l'aide du logiciel D BASE III, puis convertis en fichiers SPSS pour le traitement statistique.

Pour l'ensemble des données, les traitements statistiques utilisés ont consisté en des compilations de fréquences ou de moyennes. Les tests de "Chi carré" et l'analyse de la variance ont été calculés pour évaluer les différences entre les groupes. Certaines corrélations (Pearson) ont été effectuées pour étudier la relation entre les variables.

Au niveau des contraintes, on retrouvait dans le questionnaire une échelle de zéro (0) à trois (3) permettant aux femmes de déterminer jusqu'à quel point chaque contrainte pouvait être importante et influencer leur participation à des activités de loisir. Dans l'analyse, nous avons regroupé les énoncés en

échelles; afin de rendre les échelles comparables entre elles, nous avons procédé de la façon suivante :

$$\frac{(n_1 + n_2 + n_3 + \dots + n_y)}{y} * 10$$

Une échelle peut donc varier entre zéro (0) et 30. Ainsi, pour chaque échelle, la valeur de 30 correspond à une contrainte majeure, 20 à une contrainte importante, 10 à une contrainte mineure; le zéro (0) indique qu'il n'y a aucune contrainte.

**CHAPITRE III**

# CHAPITRE III

## PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans cette partie, nous présentons la description et l'analyse des résultats obtenus. On y retrouve, tout d'abord, la description de l'échantillon, suivi de la pratique de loisir des répondantes. Nous abordons ensuite l'importance accordée au loisir par les répondantes et leur taux de satisfaction selon certaines variables indépendantes. Troisièmement, nous retrouvons l'analyse des contraintes rencontrées par les femmes de l'échantillon dans leurs activités de loisir et les différences entre ces groupes de femmes (âge, occupation, état civil, avec ou sans enfant,...) suivi de ces contraintes. Finalement, l'analyse du partage des tâches domestiques est faite et mise en relation avec les contraintes perçues.



## 1. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

### CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTES :

La description de l'échantillon et les regroupements des variables indépendantes permettent de connaître les caractéristiques des femmes qui ont répondu au questionnaire. Cette description sert à mieux expliquer les différences entre les groupes dans l'interprétation des résultats.

En tout, 200 femmes du Trois-Rivières métropolitain ont été contactées pour répondre au questionnaire. Parmi ces femmes, 155 ont répondu soit un taux de réponses de 77.5 %. Les pourcentages de réponses les plus élevés se retrouvent chez les femmes de "carrière" (Centre des femmes de carrière de Trois-Rivières) ou les femmes impliquées dans des mouvements syndicaux (CSN), avec respectivement 85 % et 87.5 %. Par contre, le taux de réponses le moins élevé, soit 60 % se retrouve chez les femmes du Club Mère-Enfant (voir tableau 6).

L'échantillon se limitait aux femmes âgées de 20 à 59 ans inclusivement. Les raisons de ce choix sont fort simple. La limite d'âge de 59 ans permettait d'éliminer les femmes à la retraite qui ont un style de vie fort différent des autres femmes. Par la même occasion, cette limite d'âge facilitait les

comparaisons avec les données statistiques de d'autres études dont Statistiques Canada.

Dans le tableau 8, on voit que le pourcentage de répondantes par groupes d'âge varie entre 9.7 % et 23.2 %. Les trois premiers groupes d'âge, à savoir les 20-24 ans, les 25-29 ans et les 30-34 ans, comptent le plus grand pourcentage de répondantes. En tout, 60.7 % des répondantes s'y retrouvent. Ce sont les femmes âgées entre 20 et 24 ans qui sont les plus nombreuses avec un pourcentage de 23.2 %.

**Tableau 8**

Caractéristiques des répondantes

Variables	N	%
<u>Âge des répondantes</u>		
20-24 ans	36	23.2
25-29 ans	28	18.1
30-34 ans	30	19.4
35-39 ans	21	13.5
40-49 ans	25	16.1
50-59 ans	15	9.7
<u>Etat civil</u>		
célibataire	54	34.8
mariée ou union libre	74	47.7
séparée ou divorcée	24	15.5
veuve	3	1.9
<u>Scolarité</u>		
primaire	8	5.2
secondaire 1er cycle	23	14.8
secondaire 2e cycle	32	20.6
collégiale	30	19.4
universitaire 1er cycle	46	29.7
universitaire 2e & 3e cycle	16	10.3

Tableau 8 (suite)

<u>Variabes</u>	<u>N</u>	<u>%</u>
<u>Occupation principale</u>		
emploi rémunéré	85	54.8
étudiante	39	25.2
à la maison	23	14.8
retraîtée	4	2.6
chômage	4	2.6
<u>Endroit de résidence</u>		
Trois-Rivières	62	40.0
Trois-Riv.O. & Cap de la Mad.	39	25.1
Périphérie de T-R Métro	32	20.6
Non résidente permanente	22	14.2
<u>Lieu de résidence (type de ville)</u>		
en pleine ville	94	60.6
près des limites de la ville	35	22.6
dans un village	17	11.0
en pleine campagne	9	5.8
<u>Revenu familial brut</u>		
Moins de 10 000 \$	23	14.8
10 000 \$ à 19 999 \$	29	18.7
20 000 \$ à 29 999 \$	26	16.8
30 000 \$ à 39 999 \$	27	17.4
40 000 \$ à 49 999 \$	18	11.6
50 000 \$ et plus	22	14.2
Ne sais pas	10	6.5
<u>Revenu personnel brut</u>		
aucun	19	12.3
Moins de 10 000 \$	46	29.7
10 000 \$ à 19 999 \$	48	31.0
20 000 \$ à 29 999 \$	30	19.4
30 000 \$ à 39 999 \$	8	5.2
40 000 \$ à 49 999 \$	2	1.3
50 000 \$ et plus	2	1.3
<u>Avec ou sans enfant(s)</u>		
avec enfant(s)	77	49.7
sans enfant	78	50.3

Puisqu'il était prévu que peu d'étudiantes se retrouveraient parmi les répondantes des associations, ces dernières (les étudiantes) ont été le plus grand groupe de femmes à être contacté. Un total de 50 étudiantes était nécessaire pour assurer une bonne répartition dans l'ensemble des 200 femmes contactées (tableau 6).

Comme on peut le constater (annexe II, tableau 18), l'occupation principale de la majorité des répondantes de 20 à 24 ans (80.6 %) est les études. De même, les femmes de 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans et 55-59 ans étant moins nombreuses à avoir répondu au questionnaire et représentant des groupes suffisamment homogènes au point de vue de leur situation économique, familiale et sociale; elles ont été regroupées pour ne former que deux groupes principaux, soient les femmes âgées de 40-49 ans et celles de 50-59 ans.

La grande majorité des répondantes se classent dans deux catégories, soit les femmes célibataires (34.8 %) ou les femmes mariées ou vivant en union libre (47.7 %) (tableau 8). Le reste de l'échantillon comprend les femmes séparées, divorcées ou veuves (17.4 %). Aucune des répondantes n'est une religieuse. En vue d'alléger le texte, les femmes mariées ou vivant en union libre seront identifiées comme "*femmes vivant en couple*" lorsqu'il sera question de l'état civil des répondantes.

Le niveau de scolarité des répondantes est relativement élevé si on considère que 40.0 % d'entre elles ont terminé ou terminent des études universitaires et que 59.4 % ont atteint les niveaux d'études collégiales ou universitaires. En comparant le niveau de scolarité à l'âge des répondantes (annexe II, tableau 18), on remarque que l'échantillon des étudiantes influence ces pourcentages.

Au niveau de l'occupation principale, 54.8 % des répondantes ont un emploi rémunéré et 25.2 % sont étudiantes; seulement 14.8 % sont à la maison, 2.6 % sont à la retraite, et 2.6 % sont au chômage. Pour ce qui est des femmes à la retraite, comme les répondantes devaient avoir 59 ans ou moins, cela diminue le nombre de femmes retraitées admissibles.

En provenance du Trois-Rivières métropolitain, ces femmes habitent, pour la plupart, la ville (60.6 %). Leur revenu familial brut est réparti de façon assez homogène entre les diverses strates, tandis que leur revenu personnel brut se concentre en deça de 30 000 \$ (92.4 %) : 73.0 % des femmes de l'échantillonnage gagnent moins de 20 000 \$ annuellement. En comptant seulement les femmes qui ont un revenu personnel, 60.7 % d'entre elles gagnent moins de 20 000 \$ annuellement, 12.3 % des femmes n'ayant aucun revenu personnel.

Près de la moitié des répondantes ont des enfants, soit 49.7 %. Parmi les femmes qui ont des enfants, 5.2 % sont célibataires, 66.2 % sont mariées et 28.6 % sont divorcées. Par contre, en ce qui a trait aux femmes n'ayant pas d'enfants, la distribution est fort différente. Ainsi, parmi les femmes n'ayant pas d'enfants, 64.1 % sont célibataires, 29.5 % sont mariées et 6.4 % sont divorcées (annexe II, tableau 19).

#### RECOUPEMENTS ENTRE LES GROUPES :

Les tableaux 18-19-20 (annexe II) permettent de voir les recoupements qui peuvent exister entre les différents groupes de femmes de l'échantillon, à savoir : quels groupes d'âge comprennent le plus de célibataires, de femmes avec enfant(s); quel est l'état civil des femmes qui travaillent, de celles qui sont aux études; etc.

Dans ces tableaux, les répondantes de 20 à 24 ans sont en majorité célibataires (69.4 %) et étudiantes (80.6 %). Elles n'ont pas d'enfant (91.7 %) et terminent leur baccalauréat (72.2 %). Leur niveau de scolarité est élevé : 97.2 % d'entre elles ont terminé ou terminent des études de niveau collégial ou plus. Les femmes de 25 à 29 ans sont célibataires (42.9 %) ou vivent en couple (53.6 %). Elles occupent un emploi rémunéré (71.5 %), et terminent ou ont terminé des études de niveau secondaire de 2e cycle, de cégep ou de baccalauréat. De même, 60.7 % d'entre elles

n'ont pas d'enfant. Pour ce qui est des femmes âgées de 30 à 34 ans, celles-ci vivent surtout en couple, travaillent à l'extérieur (80.0 %) et ont obtenu leur diplôme d'études secondaires de 2e cycle. Pour leur part, les femmes de 35 à 49 ans (35-39 et 40-49) sont plus souvent divorcées (séparées) ou vivent en couple. La majorité d'entre elles ont fait des études primaires ou secondaires de 1er cycle et occupent un emploi rémunéré. Une partie des femmes de 35 à 39 ans ont terminé des études de niveau collégial tandis que les femmes de 40 à 49 ans ne dépassent guère le niveau secondaire de 2e cycle et la majorité ont des enfants. Finalement, les femmes de 50 à 59 ans vivent en couple ou sont célibataires. La majorité d'entre elles sont à la maison mais le tiers occupe un emploi rémunéré. Leur niveau de scolarité est très réparti par rapport à l'ensemble. Ainsi, plus l'âge des répondantes augmente, plus le niveau de scolarité diminue.

Le tableau 19 (annexe II), montre qu'en majorité les femmes vivant en couple (68.9 %), divorcées ou séparées (81.5 %) ont des enfants et que 92.6 % des femmes célibataires n'ont pas d'enfants.

Au niveau du revenu personnel, ce sont surtout les femmes vivant en couple qui n'ont aucun revenu personnel. Lorsque ces dernières ont un revenu, il est généralement de moins de 20 000 \$ annuellement tout comme pour les femmes divorcées ou séparées et

les femmes célibataires. Dans le cas des femmes divorcées ou séparées, 96.3 % d'entre elles travaillent.

Finalement, si l'on tient compte de l'occupation principale des répondantes (tableau 20, annexe II), la majorité des femmes à la maison vivent en couple (67.7 %), ont des enfants (74.2 %) et 51.6 % n'ont aucun revenu personnel. Parmi celles qui ont un revenu personnel (48.4 %) aucune de ces répondantes ne gagnent plus de 20 000 \$ par année. Les étudiantes sont surtout célibataires (56.4 %) et plus du tiers vivent en couple (35.9 %). Elles ont un revenu personnel de moins de 10 000 \$ par année (84.6 %) et n'ont pas d'enfant (79.5 %).

## 2. LES PRATIQUES DE LOISIR

Dans le tableau 8, on peut voir que les femmes pratiquent leurs activités de loisir seules (30.5 %), avec le conjoint (20.8 %) et avec des ami(e)s (26.5 %). Viennent ensuite les loisirs avec les enfants (13.1 %), les collègues (6.4 %) et d'autres personnes (2.7 %).

À première vue, le loisir familial ne semble pas occuper une très grande place au sein des activités de loisir des répondantes. En effet, le loisir familial (avec conjoint et enfants) occupe seulement 33.9 % des activités de loisir des femmes.



Par contre, en analysant la pratique de loisir des femmes selon la présence ou l'absence d'enfants et selon l'état civil, on note des différences importantes (annexe II, tableaux 21-22). Pour les femmes qui ont des enfants, le loisir familial occupe 49 % de leurs activités de loisir, dont 25.3 % avec le conjoint, tandis que seulement 15.9 % des femmes sans enfants pratiquent leur loisir avec leur conjoint. Les femmes qui n'ont pas d'enfants ont des activités de loisir seules (39.2 %) ou avec des ami(e)s (31.8 %) dans 71 % des cas, tandis que chez celles qui ont des enfants, ce taux diminue à 44.4 % (22.7 % seules, et 21.7 % avec des ami(e)s). Dans 80.5 % des cas, les femmes célibataires pratiquent surtout leurs activités de loisir seules ou avec des ami(e)s, alors que seulement 54.8 % des femmes séparées ou divorcées et 40.4 % des femmes vivant en couple font de même. La pratique d'activités de loisir en famille est donc fortement influencée par l'état civil de la femme.

La majorité des femmes (69.3 %) pratiquent leurs activités de loisir autant à la maison qu'à l'extérieur. Pour les femmes qui pratiquent leur loisir à un seul des deux endroits, c'est à l'extérieur de la maison (27.7 %) que le taux de réponse est le plus élevé.

Tableau 9

## Le loisir des femmes

Personne(s) avec qui les femmes pratiquent leur loisir

Seule	30.5 %
Avec le conjoint (copain)	20.8 %
Avec les enfants	13.1 %
Avec des ami(e)s	26.5 %
Avec des collègues	6.4 %
Autres	2.7 %

Endroit ou les femmes pratiquent leur loisir

À la maison	8.4 %
À l'extérieur de la maison	27.7 %
Aux deux endroits	63.9 %

Le type d'activités de loisir pratiquées par les femmes

Artistiques	9.1 %
Sociales	22.1 %
Culturelles	14.2 %
Sportives	19.7 %
Plein-air	17.8 %
Pratiques	3.6 %
Intellectuelles	12.8 %
Autres	0.7 %

Activités de loisir les plus pratiquées et les plus désirées par les répondantes

Activités les plus pratiquées	Nombre	Activités les plus désirées	Nombre
lecture	73	voyage	48
cinéma	51	lecture	37
marche	48	natation	25
bicyclette	32	sports	24
natation	29	ski alpin	23
ski de fond	27	cinéma	18
visite d'ami(e)s	26	bicyclette	17
voyage	25	théâtre	17
sorties	22	ski de fond	16
télévision	21	visite d'ami(e)s	13

Au niveau des types d'activités de loisir les plus pratiquées, ce sont les activités sociales comme les sorties et les repas au restaurant qui sont les plus fréquentes. Il est à noter que les activités sportives (19.7 %) et de plein-air (17.8 %) occupent aussi une place importante chez la femme. En regroupant ces deux types d'activités dont la distinction est parfois difficile à faire (ex: ski de fond classé comme activité de plein-air par certains, et comme activité sportive par d'autres) c'est 37.5 % des répondantes qui les pratiquent.

Parmi les dix activités de loisir les plus pratiquées par les femmes, sept (7) se retrouvent aussi parmi les activités les plus désirées par celles-ci. Ces activités sont : la lecture, les voyages, le cinéma, la natation, la bicyclette, le ski de fond et la visite de parent(s), et d'ami(e)s. Trois (3) de ces activités sont des activités sportives. De même, parmi les activités que les femmes désirent pratiquer, cinq sont des activités sportives. Les dix activités les plus désirées par les répondantes sont : les voyages, la lecture, la natation, les sports en général, le ski alpin, le cinéma, la bicyclette, le théâtre, le ski de fond et la visite d'ami(e)s.

### 3. L'IMPORTANCE DU LOISIR ET LE TAUX DE SATISFACTION DES FEMMES

En ce qui a trait à l'importance accordée au loisir par les femmes, il va de soi que les réponses données par les femmes peuvent être reliées au fait de considérer ou percevoir le loisir comme important. Par contre, la question étant : *Quelle importance accordez-vous au loisir dans votre vie ?*, on peut conclure que les réponses ont été données dans le sens de l'importance d'en pratiquer.

La majorité des répondantes accordent une importance aux activités de loisir dans leur quotidien puisque pour 43.2 % d'entre elles, le loisir est une activité complémentaire aux activités quotidiennes et que pour 38.1 % de ces femmes, le loisir a beaucoup d'importance (tableau 10).

Tableau 10

Importance accordée au loisir par les femmes

	N	%
aucune	3	1.9
peu d'importance	13	8.4
complémentaire	67	43.2
beaucoup d'importance	59	38.1
primordiale	13	8.4
Total	155	100.0

C'est donc dire que le loisir est important, complémentaire ou même primordial pour plus de 89 % de ces femmes. Seulement 10.3 % des femmes n'accordent aucune ou peu d'importance au loisir.

Cependant, la majorité des répondantes ne sont pas satisfaites de leur niveau de participation à des activités de loisir (tableau 11).

D'un autre côté, en tenant compte de l'importance accordée au loisir, la satisfaction au loisir est inférieure à l'insatisfaction. Les femmes, peu importe l'importance qu'elles accordent au loisir, demeurent insatisfaites de leur niveau de participation.

**Tableau 11**

Taux de satisfaction des femmes  
face au nombre des activités de loisir pratiquées

	N	%
oui, satisfaites	51	32.9
non, insatisfaites	104	67.1
Total	155	100.0

Par contre, comme on peut le voir dans le tableau 11, il existe des différences significatives lorsqu'on tient compte du taux de satisfaction des femmes selon l'importance qu'elles accordent au loisir. Ainsi, plus les répondantes accordent de l'importance au loisir, plus leur taux de satisfaction augmente. Chez les femmes pour qui le taux de participation au loisir est

satisfaisant, la satisfaction augmente avec l'importance accordée au loisir. Par exemple, parmi les femmes qui se disent satisfaites de leur taux de participation au loisir, 56.9 % d'entre elles accordent beaucoup d'importance au loisir, 41.2 % croient que le loisir est une activité complémentaire aux activités quotidiennes et seulement 2.0 % n'y accordent aucune importance.

**Tableau 12**

Taux de satisfaction des femmes  
selon l'importance accordée au loisir

Importance accordée au loisir par les femmes	Taux de satisfaction		Total
	oui satisfaites	non insatisfaites	
aucune ou peu d'importance	1 2.0	15 14.4	16 10.3
complémentaire	21 41.2	46 44.2	67 43.2
beaucoup d'importance ou primordiale	29 56.9	43 41.3	72 46.5
Total	51 32.9	104 67.1	155 100.0

En analysant l'importance accordée au loisir selon le groupe d'âge des répondantes (tableau 12), on remarque que les femmes de 20 à 24 ans (69.4 %) et de 25 à 29 ans (50.0 %) accordent beaucoup d'importance au loisir. Pour les femmes de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans, même si le loisir demeure important, elles le considèrent surtout comme complémentaire (53.3 % et 47.6 %). Pour l'ensemble

du groupe, ce sont les femmes âgées de 20 à 24 ans qui accordent le plus d'importance au loisir. Pour celles qui accordent beaucoup d'importance au loisir, plus l'âge augmente, plus l'importance accordée au loisir diminue. Parmi les femmes qui accordent beaucoup d'importance au loisir, 34.7 % sont âgées de 20 à 24 ans et le pourcentage diminue jusqu'à 6.9 % chez les femmes de 50 à 59 ans.

**Tableau 13**

Importance accordée au loisir  
selon l'âge des femmes

Importance accordée au loisir par les femmes	Âge des répondantes						Total
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	
aucune ou peu d'importance	1 2.8	3 10.7	2 6.7	2 9.5	7 28.0	1 6.7	16 10.3
complémentaire	10 27.8	11 39.3	16 53.3	10 47.6	11 44.0	9 60.0	67 43.2
beaucoup d'importance ou primordiale	25 69.4	14 50.0	12 40.0	9 42.9	7 28.0	5 33.3	72 46.5
Total	36 23.2	28 18.1	30 19.4	21 13.5	25 16.1	15 9.7	155 100.0

Malgré tout, les femmes qui accordent aucune ou peu d'importance au loisir ne représentent qu'un faible pourcentage des femmes dans chaque groupe d'âge sauf pour 28.0 % des femmes de 40 à 49 ans.

Le tableau 13 montre que les femmes célibataires sont les femmes qui accordent le plus d'importance au loisir. Pour 59.3 % d'entre elles, le loisir a beaucoup d'importance. Pour ce qui est des femmes vivant en couple, séparées ou divorcées, le loisir est plutôt une activité complémentaire bien que plusieurs lui accordent beaucoup d'importance. Enfin, chez les femmes vivant en couple, nous retrouvons le plus haut pourcentage de répondantes accordant peu d'importance au loisir (14.9 %).

Tableau 14

Importance accordée au loisir  
selon l'état civil des femmes

Importance accordée au loisir par les femmes	État civil des répondantes			Total
	célibataires	mariées ou vivant en union libre	divorcées, séparées	
aucune ou peu d'importance	4 7.4	11 14.9	1 3.7	16 10.3
complémentaire	18 33.3	34 45.9	15 55.6	67 43.2
beaucoup d'importance ou primordial	32 59.3	29 39.2	11 40.7	72 46.5
<b>Total</b>	54 34.8	74 47.7	27 17.4	155 100.0

D'après le tableau 14, pour les femmes à la maison, le loisir est avant tout une activité complémentaire (61.3 %) aux activités quotidiennes, tandis que dans le cas des étudiantes (et aussi des



plus jeunes), le loisir a beaucoup d'importance ou est primordial pour 66.7 % d'entre elles. Seulement 2.6 % des étudiantes n'y accordent aucune ou peu d'importance. Du côté des femmes ayant un emploi rémunéré, l'importance accordée au loisir est beaucoup plus variable. Pour ces femmes, le loisir est complémentaire (42.4 %) ou primordial (44.7 %). D'un autre côté, pour tous ces groupes de femmes, le loisir est complémentaire ou important dans plus de 85 % des cas. Ce sont donc les femmes qui ont un emploi rémunéré et surtout les étudiantes qui accordent le plus d'importance au loisir.

**Tableau 15**

Importance accordée au loisir  
selon l'occupation principale des femmes

Importance accordée au loisir par les femmes	Occupation des répondantes			Total
	emploi rémunéré	étudiantes	à la maison	
aucune ou peu	11 12.9	1 2.6	4 12.9	16 10.3
complémentaire	36 42.4	12 30.8	19 61.3	67 43.2
beaucoup d'importance ou primordial	38 44.7	26 66.7	8 25.8	72 46.5
Total	85 54.2	39 25.2	31 20.0	155 100.0

En analysant le tableau 15, on peut affirmer que plus le niveau de scolarité augmente, plus l'importance accordée aux activités de loisir est élevée. D'ailleurs, c'est surtout chez les femmes qui font des études universitaires ou qui les ont terminées que l'importance accordée au loisir est la plus marquée, et ce avec plus de 60.0 % de réponses primordial. Pour ce qui est des autres femmes, le loisir demeure une activité complémentaire aux activités quotidiennes, même si plusieurs des répondantes accordent beaucoup d'importance au loisir. Les femmes ayant une scolarité de niveau primaire sont celles qui accordent le moins d'importance aux activités de loisir.

**Tableau 16**

Importance accordée au loisir  
selon le niveau de scolarité des femmes

Importance accordée au loisir par les femmes	Niveau de scolarité des répondantes					
	primaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	Cegep	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle
aucune ou peu	3 37.5	5 21.7	4 12.5	1 3.3	3 6.5	0 0.0
complémentaire	3 37.5	9 39.1	17 53.1	18 60.0	15 32.6	5 31.3
beaucoup d'importance ou primordial	2 25.0	9 39.1	11 34.4	11 36.7	28 60.9	11 68.8
Total	8 5.2	23 14.8	32 20.6	30 19.4	46 29.7	16 10.3

En résumé, ces résultats démontrent que les femmes accordent beaucoup d'importance aux activités de loisir dans leur vie mais elles considèrent insatisfaisant leur niveau de pratique actuelle.

#### 4. LES CONTRAINTES

L'IMPORTANCE POUR LE GROUPE TOTAL :

Le tableau 16 présente les moyennes obtenues aux échelles de contraintes. Comme il fut mentionné dans la méthodologie, les moyennes aux échelles de contraintes varient entre zéro (0) et 30.

Il est d'abord possible d'observer que les contraintes externes (moyenne globale de 7.04) sont plus importantes que les contraintes internes (moyenne globale de 3.72.) (tableau 16). Au niveau des catégories de contraintes, ce sont celles reliées à l'accessibilité (moyenne 12.05) qui sont, et de loin, les plus considérables, suivent ensuite les contraintes reliées au milieu social (moyenne 5.62). Le lieu de pratique et les caractéristiques personnelles sont les contraintes les plus faibles avec des moyennes respectives de 3.00 et de 3.47.

Parmi les contraintes qui ont trait à de l'accessibilité, ce sont les contraintes reliées aux coûts ainsi qu'au temps et aux horaires qui sont les plus importantes avec des moyennes respectives de 15.69 et de 15.29. Celles se rapportant à la

distance et au transport sont, par contre, trois (3) fois moins élevées avec 5.16 de moyenne. Suivent ensuite les contraintes reliées au manque de partenaire (dans la catégorie milieu social) avec une moyenne de 8.58, puis celles reliées à la difficulté et à l'effort (5.16) et à la distance et au transport (5.16). Parmi les catégories les plus mentionnées, cinq (5) des six (6) contraintes les plus élevées sont des contraintes externes. Par contre, les contraintes les moins importantes pour l'échantillon total sont celles reliées à la peur et à la tension (2.94), aux valeurs et interdits (2.65), à l'entourage (2.65) et au manque de stimulation (2.39).

**Tableau 17**  
Moyennes obtenues aux échelles  
de contraintes en loisir

Contraintes	Moyenne	Ecart type	Rang
<b><i>EXTERNES</i></b>	<b>7.04</b>	<b>3.67</b>	
<u>ACCESSIBILITÉ</u>	12.05	---	
Distance et transport	5.16	6.78	5
Coûts	15.29	10.66	2
Temps et horaires	15.69	7.64	1
<u>ORGANISATION</u>	3.82	---	
Offre	3.70	4.95	10
Gestion des programmes	4.52	6.08	6
Services d'appoint	3.55	6.22	11
Encadrement	3.52	5.82	12
<u>MILIEU PHYSIQUE</u>	3.00	---	
Lieu de pratique	3.00	5.80	13
<u>MILIEU SOCIAL</u>	5.62	---	
Partenaires	8.58	7.91	3
Caractéristiques de l'entourage	2.65	4.41	16
<b><i>INTERNES</i></b>	<b>3.72</b>	<b>3.73</b>	
<u>CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ</u>	3.95	---	
Risque et danger	4.29	5.42	8
Difficulté et effort	5.16	5.69	4
Manque de stimulation	2.39	3.88	17
<u>CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES</u>	3.47	---	
Peur et tension	2.94	5.15	14
Manque de connaissances	4.39	5.85	7
Manque de capacités	3.91	5.44	9
Valeurs et interdits	2.65	4.19	15

Le tableau 23 (annexe II) apporte une vision plus détaillée des contraintes rencontrées par les femmes en se référant à chaque énoncé. Nous pouvons relever certaines informations intéressantes de ce tableau.

Tout d'abord, neuf (9) des dix (10) contraintes les plus importantes sont des contraintes externes et les six (6) premières sont reliées à l'accessibilité. Les contraintes majeures se retrouvent au niveau du manque temps et des horaires (énoncé 04) avec une moyenne de 20.58 et des obligations professionnelles et scolaires (énoncé 09) avec une moyenne de 18.39. Viennent ensuite les contraintes suivantes : "Les coûts reliés aux activités sont trop élevés pour moi" 15.48 (énoncé 03); "Mes ressources monétaires sont trop limitées" 15.10 (énoncé 13); "Mes obligations domestiques et familiales m'accaparent trop" 12.52 (énoncé 22); "Les horaires ne me conviennent pas" 11.29 (énoncé 16); "Je n'ai pas de partenaire avec qui pratiquer l'activité" 10.71 (énoncé 37).

#### LES DIFFÉRENCES ENTRE LES GROUPES :

En tenant compte des variables indépendantes définissant l'ensemble du groupe de femmes, des différences significatives sont observées entre les femmes au niveau des moyennes obtenues aux échelles de contraintes en loisir ainsi qu'au niveau des moyennes par énoncé de contraintes en loisir.

Pour la partie qui va suivre, la présentation et l'analyse des résultats se feront en comparant les sous-groupes selon : l'âge, l'état civil, le niveau de scolarité, l'occupation principale, le revenu familial, le revenu personnel et la présence ou l'absence d'enfant(s). Les tableaux présentant ces analyses se retrouvent à l'annexe II. Seules les contraintes significatives seront mentionnées et analysées.

#### Les contraintes selon l'âge :

Dans l'ensemble, il y a peu de différences significatives entre les groupes d'âge. C'est seulement au niveau du manque de capacités relié aux caractéristiques personnelles que des différences significatives ressortent. Ainsi, les femmes de 20 à 29 ans sont les répondantes qui sont les moins limitées par cette contrainte, tandis que les femmes de 35 à 39 ans se disent les plus affectées par cette barrière.

De façon plus détaillée, (annexe II, tableau 25), seul l'énoncé 05 : "Je n'ai pas les qualités personnelles nécessaires" démontre des différences significatives. Pour cet énoncé, ce sont surtout les femmes de 35 à 39 ans qui mentionnent ne pas posséder les qualités personnelles nécessaires pour pratiquer l'activité désirée. Les femmes plus jeunes et les plus âgées se disent moins limitées par le manque de qualités personnelles nécessaires à la pratique d'activités de loisir. Si on prend en considération

l'énoncé 20 relié aux capacités physiques requises, on note que les contraintes physiques ont tendance à augmenter avec l'âge.

Toujours en ce qui a trait à l'âge, on remarque des différences significatives au niveau des contraintes reliées au temps et aux horaires, (énoncés 09 et 22), aux services d'appoint (énoncé 17), au manque de connaissances (énoncé 08) et aux valeurs et interdits (énoncé 29).

Pour l'ensemble des femmes, la contrainte reliée à l'exigence du travail et/ou des études (énoncé 09) s'avère être majeure. Elle est plus élevée pour les femmes de 20 à 24 ans que pour les autres. Dans le groupe des 50 à 59 ans, cette contrainte, bien qu'importante, est toutefois beaucoup moins grande que pour les autres femmes.

L'énoncé 22 relié aux obligations domestiques et familiales montre des différences significatives quant à l'âge. Chez les femmes de 20 à 24 ans et de 50 à 59 ans, cette contrainte est la moins marquée en comparaison avec les femmes âgées entre 25 et 49 ans où elle s'avère très importante.

En faisant le lien avec l'énoncé 17 se rapportant au manque de services de garderies, on remarque que les différences entre les groupes de femmes vont dans le même sens. Les femmes de 20 à 24 ans et celles de 50 à 59 ans ne sont pas limitées par cette



contrainte (moyennes respectives de 1.67 et de 0.00). Les femmes de 25 à 39 ans considèrent cette contrainte importante, avec des moyennes de 6.79 (25-29 ans), 6.67 (30-34 ans) et 6.19 (35-39 ans).

Le niveau de difficulté relié à la réalisation d'une activité (énoncé 08) est une contrainte qui augmente avec l'âge, mais qui se stabilise à partir de 35 ans. Les femmes de 20 à 24 ans semblent très peu touchées par cette contrainte avec une moyenne de 1.67. Celles des groupes d'âge de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans, bien que peu contraintes par cette barrière, le sont quand même plus que les femmes plus jeunes (moyennes de 3.21 et de 4.00). Par contre, cette contraintes est nettement plus importante pour les femmes de 35 à 59 ans avec des moyennes de 7.14 (35-39 ans), 6.20 (40-49 ans) et 8.00 (50-59 ans).

Enfin, la contrainte sociale qu'est la réticence du conjoint (énoncé 29) touche particulièrement les femmes âgées de 30 à 34 ans. Ces femmes ont une moyenne de 8.33 à cet énoncé, suivies par les femmes de 20 à 24 ans et celles de 35 à 39 ans avec des moyennes respectives de 3.61 et 3.33. La différence entre ces femmes de 30 à 34 ans et les autres groupes face à cette contrainte est très significative (moyenne de 8.33).

Les contraintes selon l'état civil :

En ce qui a trait à l'état civil, il n'y a aucune différence significative pour l'ensemble des échelles de contraintes (annexe II, tableau 26). Le niveau de contraintes a tendance à être sensiblement le même pour chaque groupe de femmes, les différences étant minimales. Par contre, en analysant individuellement les énoncés (annexe II, tableau 27), on relève des différences significatives, dont certaines apparaissent aussi entre les groupes d'âge.

À l'énoncé 04 relié à la disponibilité du temps, ce sont les femmes célibataires et les femmes vivant en couple qui ont les scores les plus élevés. D'un autre côté, les femmes célibataires sont beaucoup moins contraintes par les obligations domestiques et familiales (énoncé 22).

Pour l'ensemble des femmes, la contrainte se rapportant au manque d'activités offertes aux femmes (énoncé 28) n'est pas très importante. On retrouve tout de même des différences significatives entre les groupes de femmes. Ainsi, ce sont les femmes célibataires qui semblent être les plus contraintes par des activités qui ne leur sont pas offertes, mais qu'elles désirent pratiquer.

Comme nous l'avons mentionné, les femmes célibataires sont moins contraintes par les obligations domestiques, familiales et les soins à apporter aux enfants. Avec l'énoncé 17, portant sur les services de garderies sur les lieux de l'activité, on constate aussi que les femmes célibataires sont très peu touchées par cette contrainte (1.11) comparativement aux femmes vivant en couple (6.22) ou aux femmes séparées ou divorcées (5.00), c'est-à-dire celles qui sont les plus susceptibles d'avoir des enfants en bas âge.

Les femmes, peu importe leur état civil, sont toutes contraintes par le manque de partenaire(s) pour pratiquer une activité de loisir (énoncé 37). Par contre, ce sont les femmes célibataires (13.52) et les femmes divorcées, séparées ou veuves (12.92) qui sont les plus limitées par cette contrainte.

#### Les contraintes selon l'occupation principale :

Parmi les moyennes obtenues aux échelles de contraintes (annexe II, tableau 28), on retrouve des différences significatives au niveau des coûts, du manque de partenaire(s), du temps et des horaires. Dans le cas du manque de partenaire(s) et du temps et des horaires, les femmes à la maison sont les moins affectées par ces contraintes; celles qui ont un emploi rémunéré ou qui sont aux études se sentent beaucoup plus restreintes à ce niveau.

Les étudiantes et les femmes qui travaillent sont les plus touchées par le manque de temps (énoncé 04) et les obligations professionnelles (énoncé 09).

Le type de contraintes relié aux coûts est beaucoup plus important pour les étudiantes (19.62) que pour les femmes qui travaillent (13.88) et les femmes à la maison (13.71).

Pour l'énoncé 22 qui se réfère aux obligations domestiques et familiales, les femmes qui travaillent sont beaucoup plus contraintes par cette barrière (15.77) que les autres femmes (à la maison 9.36 et étudiantes 7.95).

Pour l'énoncé 37 relié au manque de partenaire(s), ce sont les étudiantes (13.85) et les femmes sur le marché du travail (10.94) qui sont les plus touchées par cette contrainte; les femmes à la maison ont une moyenne de seulement 6.13.

Seules les étudiantes semblent trouver contraignant le fait que certaines activités qu'elles désirent pratiquer ne soient pas offertes aux femmes. Comme c'était le cas pour les femmes célibataires, les étudiantes sont en général les plus jeunes, et elles sont aussi plus contraintes par le fait que les activités qu'elles désirent faire ne soient pas offertes aux femmes.

Les contraintes selon le niveau de scolarité :

Dans l'ensemble (annexe II, tableau 30), seules les contraintes reliées au temps et aux horaires des femmes représentent des contraintes significatives en ce qui a trait au niveau de scolarité des femmes. Bien que toutes les femmes semblent touchées par ces barrières, ce sont surtout les femmes possédant une scolarité de niveau universitaire qui sont les plus contraintes par le manque de temps (04) et par les exigences professionnelles (études et/ou travail; 09).

En ce qui a trait aux différences au niveau des énoncés (annexe II, tableau 31), en plus des contraintes reliées au temps et aux horaires des femmes (énoncés 04 et 09) on remarque des différences significatives face aux risques d'être frappée ou blessée (énoncé 23) et face au manque de capacités physiques requises (énoncé 20) pour pratiquer une activité précise.

Ainsi ce sont les femmes les plus scolarisées qui sont les moins contraintes par la peur d'être frappées ou blessées (énoncé 23) lors de la pratique d'activités de loisir.

Les femmes qui ont une scolarité de niveau universitaire de 1er cycle (3.70) ainsi que celles ayant terminé ou terminant leurs études collégiales (4.33) sont beaucoup moins contraintes dans leur participation à certaines activités de loisir par le manque de

capacités physiques requises que les autres femmes. Bien que les différences ne soient pas très importantes, les femmes du secondaire 1er cycle, 2e cycle et universitaire 2e et 3e cycle sont davantage contraintes avec des moyennes respectives de 5.22, 6.88 et 5.00.

#### Les contraintes selon le revenu familial :

Pour l'ensemble des contraintes (annexe II, tableau 32), deux en particulier diffèrent significativement selon le revenu familial, soit les coûts et les caractéristiques de l'entourage.

En ce qui a trait aux coûts, plus le revenu familial augmente, plus la valeur de cette contrainte diminue. Ainsi, on note une nette différence entre les familles qui ont un revenu annuel de moins de 20 000 \$ et les autres (19.13 et 20.86). Il faut aussi noter une stabilité de cette contrainte pour les groupes de femmes dont le revenu familial est supérieur à 30 000 \$ (12.04, 11.94 et 11.59). En faisant une analyse plus détaillée des énoncés reliés à cette contrainte (annexe II, tableau 31; énoncés 03 et 13), la même tendance est observée.

Pour ce qui est des caractéristiques de l'entourage, l'importance de cette contrainte est plus ou moins grande. Elle touche surtout les femmes qui ont un revenu familial de moins de 20 000 \$ (3.33 et 4.14). Les autres femmes ne semblent pas être

vraiment affectées par cette barrière. De façon plus détaillée (annexe II, tableau 29), cette contrainte est surtout rattachée au manque d'affinités qu'une femme peut avoir avec les autres participant(e)s. Tout comme pour les caractéristiques de l'entourage, les femmes qui ont un revenu familial de moins de 20 000 \$ annuellement sont plus touchées par cette contrainte (énoncé 40) que les autres femmes, avec des moyennes de 4.78 et 3.45.

Pour l'énoncé 22 qui traite des obligations domestiques et/ou familiales, il existe une très grande différence entre les femmes qui ont un revenu familial de moins de 10 000 \$ (4.35) et les autres femmes (13.10 et plus). Seules les femmes qui ont un revenu familial de moins de 10 000 \$ annuellement ne semblent pas limitées par cette contrainte.

Plus le revenu familial augmente, plus la contrainte reliée à l'aménagement du milieu (esthétique) a tendance à diminuer. Ainsi, ce sont les femmes qui ont un revenu familial inférieur à 20 000 \$, qui semblent les plus contraintes par l'esthétisme et l'attrait du lieu de pratique (3.04 et 3.45).

Le manque de partenaire (énoncé 37) est une contrainte rencontrée par toutes les femmes peu importe leur revenu familial. Par contre, les femmes les plus touchées sont celles qui ont un

revenu familial inférieur à 20 000 \$ (12.61 et 15.52) ou encore de 50 000 \$ et plus (14.09).

Les contraintes selon le revenu personnel :

En général (annexe II, tableau 34), il y a des différences significatives aux niveaux des coûts, du temps et des horaires en relation avec le revenu personnel des femmes.

Ainsi, les femmes les plus touchées par les coûts sont celles qui ont un revenu personnel de moins de 20 000 \$ annuellement (18.80 et 17.40). Viennent ensuite celles qui gagnent de 20 000 \$ à 29 999 \$ annuellement (13.50) et celles n'ayant aucun revenu personnel (10.79). Les femmes qui ont un revenu personnel de 30 000 \$ et plus par année sont beaucoup moins limitées par les coûts (5.00) que les autres femmes. On remarque la même tendance après avoir analysé l'énoncé 03 ("Les coûts reliés aux activités sont trop élevés pour moi") et l'énoncé 13 ("Mes ressources monétaires sont trop limités") qui définissent ce type de contrainte.

D'un autre côté, au niveau du temps et des horaires, toutes les femmes sont limitées par cette contrainte, peu importe leur revenu personnel. Les femmes les moins touchées sont celles qui n'ont aucun revenu personnel (11.05) suivi des femmes gagnant moins



de 10 000 \$ annuellement (14.78). De façon générale, plus le revenu personnel augmente, plus cette contrainte est grande.

Les femmes qui n'ont aucun revenu personnel sont très peu contraintes par les obligations professionnelles et scolaires (l'énoncé 09). Par contre, toutes les femmes qui ont un revenu personnel sont limitées par cette contrainte et ce, de façon considérable (17.29 et plus).

Par ailleurs, en ce qui a trait aux obligations domestiques et familiales (énoncé 22), ce sont les femmes ayant un revenu personnel de moins de 10 000 \$ annuellement qui sont les moins affectées par cette barrière (7.17). Les autres femmes, celles qui n'ont aucun revenu personnel et celles qui gagnent 10 000 \$ et plus par année, sont toutes aussi touchées les unes que les autres par cette contrainte (11.58 et plus).

#### Les contraintes selon la présence ou l'absence d'enfant(s) :

Une seule différence significative entre les femmes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas a été constatée dans la catégorie des services d'appoint (annexe II, tableau 36).

Les femmes qui ont des enfants sont beaucoup plus restreintes dans leur pratique d'activités de loisir par cette contrainte (5.46) que les femmes qui n'en n'ont pas (1.67).

De façon plus spécifique, (annexe II, tableau 37), les services d'appoint comprenant les services de garderies (énoncé 17) permettent de voir que la présence d'enfants influence fortement cette contrainte, la moyenne étant de 7.92, comparativement à une moyenne de 0.39 pour les femmes qui n'en n'ont pas. Cette contrainte rejoint donc très bien celle reliée aux obligations domestiques et familiales (énoncé 22) où la même tendance est observée, à savoir que les femmes avec des enfants sont beaucoup plus contraintes par cette barrière (15.97) que celles qui n'ont pas d'enfants (9.10).

#### SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LES CONTRAINTES :

Dans l'ensemble, en faisant l'analyse univariée avec certaines variables indépendantes, on remarque que dans le cas de certaines contraintes des différences significatives existent pour plusieurs variables. Ainsi, ces contraintes sont représentées par l'énoncé 03 ("Les coûts reliés aux activités sont trop élevés pour moi"), l'énoncé 13 ("Mes ressources monétaires sont trop limitées"), l'énoncé 04 ("Je n'ai pas assez de temps à ma disposition"), l'énoncé 09 ("Mon travail et/ou mes études sont trop exigeants"), l'énoncé 22 ("Mes obligations domestiques et familiales m'accaparent trop"), l'énoncé 37 ("Je n'ai pas de partenaire(s) avec qui pratiquer l'activité") et l'énoncé 17 ("Il n'y a pas de service de garderie sur les lieux").

Il ne faut pas se surprendre à retrouver les énoncés 03, 13, 04, 09, 22 et 37 puisque, sans tenir compte des variables indépendantes, ces derniers avaient, dans l'ensemble, une moyenne relativement élevée et se retrouvaient parmi les contraintes les plus importantes. L'énoncé 22 relié aux obligations domestiques et familiales qui distingue les groupes établis selon la présence ou l'absence d'enfants, l'âge, l'état civil, etc., revient pour presque toutes les variables. Cet énoncé occupait le cinquième rang des contraintes mais se retrouve dans l'analyse de six des sept variables. L'autre énoncé qui revient le plus souvent est l'énoncé 09 relié aux exigences professionnelles et scolaires. Cet énoncé est important dans l'analyse de quatre des variables. Les autres contraintes représentées par les énoncés 03, 13, 04, 37 et 17 sont tous mentionnés à trois reprises. L'énoncé 17 qui se rattache aux services de garderies sur les lieux n'est pas, dans l'ensemble, une contrainte importante, se classant seulement au 20e rang. Évalué avec différentes variables indépendantes, cet énoncé s'avère être une contrainte ayant un pouvoir discriminatif important.

**TENDANCES :**

En analysant les tableaux sans tenir compte des différences significatives, certaines tendances peuvent être relevées.

En ce qui a trait au niveau de scolarité des femmes, celles qui ont une scolarité de niveau secondaire 1er cycle sont beaucoup moins contraintes que les autres femmes.

En tenant compte de l'occupation principale des femmes, les étudiantes sont les femmes les plus restreintes dans la pratique d'activités de loisir. D'un autre côté, les femmes à la maison semblent avoir beaucoup moins de contraintes externes que les autres femmes dans leurs loisirs.

Pour ce qui est du revenu personnel, ce sont, les femmes qui n'ont aucun revenu personnel ou encore celles qui gagnent 30 000 \$ et plus annuellement qui ont tendance à être les moins contraintes dans la pratique d'activités de loisir.

**5. LES TÂCHES**

Dans la section 3 du questionnaire, aux questions 11 à 21 se rapportant aux tâches domestiques, les répondantes devaient identifier qui, à la maison, s'occupe le plus souvent de certaines tâches. Elles pouvaient choisir jusqu'à trois réponses parmi six

choix. Pour connaître quel est le niveau de partage des tâches ménagères dans la famille, des regroupements ont été effectués, ce qui a permis de classer les femmes en trois groupes : 1) celles qui s'occupent des tâches ménagères seules, 2) celles qui les font avec de l'aide (conjoint, enfants, autre personne rémunérée ou non) et finalement, 3) celles qui ne s'occupent pas de ces tâches qu'une autre personne effectue. Chaque fois qu'une tâche n'est pas applicable pour une femme, (par exemple une femme qui n'a pas d'enfant(s) n'a pas à se soucier de celui-ci ou de ceux-ci), ces réponses demeurent non applicables et sont traitées comme des cas manquants. À partir de ces renseignements, d'autres analyses ont permis d'identifier qui aide le plus souvent les femmes et qu'elle est la participation du conjoint à ces tâches.

#### SEULES :

Dans le tableau 40 (annexe II), on note que, pour le total des tâches, 39 % des femmes s'occupent seules des travaux ménagers et de la famille et que dans 33.5 % des cas, elles ont de l'aide pour le faire. Dans l'ensemble, 72.5 % des femmes participent aux tâches domestiques et familiales.

Les tâches que les femmes accomplissent le plus souvent seules sont, dans l'ordre; le lavage (67.1 %), les repas (56.1 %), les soins aux enfants (53.6 %), l'éducation des enfants (49.3 %), le nettoyage (45.8 %), la vaisselle (45.2 %) et le transport des

enfants (44.6 %). Il arrive moins souvent qu'elles s'occupent seules du pelletage (21.7 %), des réparations (15.1 %), du gazon et du jardinage (15.2 %).

PAR RAPPORT AUX HOMMES :

Dans les tableaux 41 et 42 (annexe II), on note que, lorsque la tâche s'applique, les femmes participent à plus de 80.0 % des tâches traditionnellement réservées aux femmes (vaisselle, nettoyage, éducation des enfants, lavage, soins aux enfants, transport des enfants et repas). Pour ce qui est des tâches traditionnellement non réservées aux femmes, le taux de participation des femmes varie entre 34 % et 57 %. Pour ce qui est des hommes, peu importe la tâche, le taux de participation n'est jamais plus élevé que 52 %. Pour l'ensemble des tâches, le taux de participation moyen des femmes est de 72 %, tandis que celui des hommes s'établit à seulement 39.6 %.

Dans ces différences entre les hommes et les femmes, il faut tenir compte que dans l'échantillon, un certain nombre de femmes sont célibataires, mère de famille monoparentale, veuves, divorcées. Le nombre de conjoints n'est pas égal au nombre de femmes répondant au questionnaire. Certaines femmes n'ayant pas de conjoint, le partage des tâches ne peut se faire.

## AVEC DE L'AIDE :

D'un autre côté, les femmes obtiennent de l'aide dans les tâches domestiques et familiales surtout en ce qui a trait à la vaisselle, à l'éducation, aux soins et au transport des enfants.

Les tâches domestiques et familiales dites traditionnelles reviennent aux femmes, pour la plupart du temps, tandis qu'elles s'occupent beaucoup moins des tâches traditionnellement considérées comme un travail d'homme. De même, en faisant l'analyse des tâches autrefois considérées comme étant le travail des femmes, (vaisselle, repas, éducation, soins et transport des enfants, lavage et nettoyage), 52 % des femmes s'occupent de ces tâches seules et 36.4 % d'entre elles obtiennent de l'aide. 88.4 % des femmes participent donc à des tâches qui étaient traditionnellement réservées aux femmes.

## PROVENANCE DE L'AIDE :

En analysant le tableau 44 (annexe II) sur la provenance de l'aide apportée aux femmes lors des tâches, on note que ce sont les conjoints qui aident le plus les femmes.

Ici aussi, il faut tenir compte que dans l'échantillon, un certain nombre de femmes sont célibataires, mère de famille

monoparentale, veuves, divorcées et que le nombre de conjoints est inférieur au nombre de répondantes.

L'aide du conjoint est plus grande lorsqu'il s'agit de l'éducation, des soins et du transport des enfants. Par contre, c'est pour le gazon et le jardinage, les réparations, le pelletage, le transport et l'éducation des enfants que la participation du conjoint est la plus élevée.

En résumé, les femmes, peu importe leur état civil, leur revenu, leur âge, leur occupation principal, etc. sont souvent contraintes par les mêmes facteurs. Par contre, certaines contraintes influencent davantage la participation à des activités de loisir d'un groupe de femmes plutôt qu'un autre.

En ce qui a trait aux tâches domestiques et familiales, certaines activités demeurent la responsabilité des femmes. Le partage des tâches à la maison, bien qu'ayant augmenté, n'est pas toujours évident.

## 6. SOMMAIRE

L'échantillon est composé de femmes de la région de Trois-Rivières métropolitain âgées entre 20 et 59 ans. Plusieurs d'entre elles ont un emploi rémunéré, sont mariées ou vivent en union



libre, ont moins de 35 ans et ont un revenu personnel de moins de 30 000 \$ par année.

Ces femmes pratiquent généralement leur loisir en famille. Les activités de loisir les plus pratiquées par les répondantes sont à caractères sociales.

Même si les répondantes mentionnent que le loisir est une activité importante dans les activités quotidiennes, la majorité ne sont pas satisfaites de leur participation.

Le manque de temps et les horaires est la contrainte la plus importante pour les répondantes. Les contraintes reliées aux coûts et au manque de partenaire(s) suivent de très près le manque de temps.

En ce qui a trait aux tâches, plusieurs des répondantes les font seules. Lorsqu'une aide est apportée, c'est surtout du conjoint qu'elle provient. Les tâches traditionnellement réservées aux femmes sont en majorité accomplies par celles-ci. Le même phénomène se produit lorsqu'il est question des tâches traditionnellement réservées aux hommes; elles sont accomplies par eux.

## CHAPITRE IV

## **CHAPITRE IV**

### **INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

Ce chapitre présente l'interprétation des résultats. Dans un premier temps, il est question des pratiques de loisir des femmes. Nous commentons ensuite l'importance du loisir et le taux de satisfaction des femmes en tenant compte des différentes variables indépendantes. Troisièmement, nous retrouvons l'interprétation des données sur les contraintes des femmes en loisir et le partage des tâches dans la famille. En conclusion, nous expliquons l'implication sociale de cette recherche, les changements à apporter dans le quotidien des femmes (type d'éducation, publicité, information, etc.) et ceux à apporter au niveau des ressources.

## 1. LES PRATIQUES DE LOISIR

Les résultats démontrent d'abord que les pratiques de loisir des femmes sont fortement influencées par leur situation familiale, sociale et économique confirmant les données de la littérature.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, les femmes célibataires, étudiantes ou sans enfants pratiquent surtout leurs activités de loisir seules ou avec des ami(e)s. Ces femmes qui sont aussi les plus jeunes se retrouvent dans un milieu où les activités familiales prennent moins d'importance pour elles. Pour ces femmes, la famille est surtout formée des parents, des frères et soeurs. À un certain âge, les activités avec les parents, les frères et soeurs n'ont plus la même importance. Pour ces femmes qui n'ont généralement ni conjoint, ni enfants, les activités de familles sont donc moins fréquentes. Les activités des parents, des frères et soeurs sont délaissées au profit des activités personnelles. Ces femmes partagent davantage leurs activités de loisir avec des ami(e)s. Beaucoup de leurs activités de loisir se font seules à cause de la disponibilité des gens qui les entourent et des possibilités qui s'offrent à elles.

L'analyse des résultats montre que pour les femmes vivant en couple et les femmes ayant des enfants, c'est le loisir familial qui est le plus important. Comme Deem (1982), Henderson (1988) et Lenskyj (1988) le mentionnent, "ces femmes ont un conjoint et/ou

des enfants, elles se sentent obligées de répondre aux besoins de chacun avant de satisfaire leurs propres besoins. Qu'elles travaillent ou qu'elles soient à la maison, ces femmes se sentent obligées d'être présentes lorsque les membres de la famille les entourent". Elles se sentent coupables de faire garder les enfants (Gagnon, 1990), de s'intéresser à des activités de loisir à l'extérieur de la maison (Jones, 1986) ou de quitter la maison (Shank, 1986) pour pratiquer leur propre loisir. Pour elles, par choix ou par obligation, le loisir est une activité familiale.

Les femmes séparées, divorcées ou veuves, selon qu'elles aient des enfants ou non, et selon l'âge de ces derniers, pratiquent leur loisir seules ou en famille. Comme 81.5 % de ces femmes ont des enfants (annexe II, tableau 19), elles consacrent une partie de leur loisir au loisir familial. D'un autre côté, si elles n'ont pas d'enfants (18.5 %), ces femmes pratiquent beaucoup d'activités de loisir seules. Elles n'ont pas de conjoint et leur situation économique, souvent précaire, ne facilite pas les activités de groupe.

La majorité des répondantes pratiquent autant leurs loisirs à la maison qu'à l'extérieur. Par contre, lorsqu'un seul endroit est favorisé, c'est surtout à l'extérieur de la maison que le loisir est pratiqué.

Contrairement au loisir à la maison, le loisir à l'extérieur est continu. En effet, le loisir des femmes, lorsqu'il est pratiqué à la maison, est souvent entrecoupé de temps de travail et d'obligations de toutes sortes. Par exemple, lorsqu'une femme décide de pratiquer des loisirs à la maison comme lire, faire du tricot ou de la peinture, ces activités seront souvent interrompues par les soins à donner aux enfants et les obligations domestiques (Bélisle, 1983). Autre exemple, lorsqu'elles écoutent la télévision, souvent les femmes s'adonneront à d'autres activités en même temps comme faire du repassage, préparer les repas, etc (Govaerts, 1985; Henderson, 1986; Shank, 1986).

Au niveau du type d'activités de loisir pratiqué par les femmes, les résultats montrent que ce sont les activités sociales qui gagnent leur faveur. Par contre, le loisir sportif et de plein-air prend de plus en plus d'importance auprès des femmes et se classe immédiatement après les activités sociales. En se rapportant au chapitre 1, on peut expliquer cette importance par les campagnes de promotion sur la santé, les activités sportives et de plein-air, l'éducation des femmes semblable à celle des hommes et l'activité physique dans les écoles; tous ces changements ont permis à plusieurs femmes de s'initier à ce type d'activité, d'éliminer diverses barrières antécédentes et de voir ce type d'activité s'offrir de plus en plus à elles.

Pour ce qui est des activités de loisir les plus pratiquées par les répondantes, ce sont surtout des activités qui font appel à l'organisation personnelle et non pas nécessairement à des activités "organisées" (natation, marche); ces activités peuvent se pratiquer sans qu'il y ait un suivi régulier et contrôlé. Ces activités peuvent être pratiquées à son rythme, au moment choisi, lorsque l'occasion se présente, sans régularité; elles peuvent être facilement interrompues et reprises. On y retrouve d'ailleurs aucun sport d'équipe, aucune activité de formation ou tout autre type d'activités où l'assiduité et la régularité sont nécessaires (cours de poterie, volley-ball etc.).

C'est donc dire que les femmes choisissent, en quelque sorte, leurs activités de loisir de façon à ne laisser tomber aucune obligation familiale, professionnelle ou autres. Comme la littérature en fait part dans le chapitre 1, ces obligations demeurent une priorité pour les femmes et leurs loisirs sont choisis en conséquence.

## 2. L'IMPORTANCE DU LOISIR ET LE TAUX DE SATISFACTION DES FEMMES

Dans l'ensemble, les femmes demeurent insatisfaites de leur taux de participation à des activités de loisir (tableaux 11 et 12). Par contre, plus celles-ci accordent de l'importance au loisir, plus leur taux de satisfaction augmente. Dans le même ordre d'idée, Jackson mentionnait dans une de ses études sur les

contraintes (1989; 1985) que plus les gens attachent de l'importance au loisir, plus ceux-ci sont satisfaits de leur taux de participation. C'est donc dire que les gens (les femmes dans ce cas-ci), qui désirent vraiment pratiquer des activités de loisir prennent les moyens pour satisfaire leurs besoins.

Même si les femmes accordent de l'importance au loisir, celles-ci n'arrivent pas vraiment à satisfaire ce besoin (chapitre 3). Au départ, plusieurs d'entre elles sont limitées par la perception qu'elles ont face aux activités de loisir ainsi que par le droit qu'elles se donnent de pratiquer une activité (chapitre 1). De même, l'importance du loisir et le taux de satisfaction des femmes changent en fonction des caractéristiques socio-démographique : l'âge, les tâches domestiques, le revenu, l'éducation, les horaires de travail, etc.

Cette question de perception et de droit au loisir peut être soulevée, dans la présente étude, en analysant l'importance accordée au loisir par les femmes et leur taux de satisfaction, tout en tenant compte de différentes variables indépendantes comme l'âge, le niveau de scolarité et l'occupation principale.

Ainsi, l'analyse des résultats montre, que ce sont les femmes les plus jeunes (20-29 ans) qui accordent le plus d'importance aux activités de loisir. On peut donc se demander jusqu'à quel point "les barrières antécédentes et la perception des femmes"



mentionnées par Jackson (1985; 1988; 1989), interviennent dans les loisirs de ces dernières. Dans leur enfance, les jeunes femmes ont eu la possibilité d'être sensibilisées et de prendre part à différentes activités de loisir. Elles ont souvent été encouragées à le faire. Ces femmes connaissent davantage ce qui s'offre à elles en ce qui concerne l'expérience pratique et à la technique. Plus elles sont jeunes, plus il leur semble normal et acceptable de pratiquer des activités de loisir, et, pour elles, le loisir fait partie d'un mode de vie reconnu et accepté. Pour ces femmes, à partir de leur apprentissage et à leur participation scolaire (primaire), le loisir est un acquis aussi important que pour les hommes du même âge (Deem, 1986).

D'un autre côté, les résultats, tout comme la littérature au chapitre 1, montrent que l'importance accordée au loisir semble diminuer avec l'âge. En effet, les femmes plus âgées n'ont pas eu les mêmes possibilités que les plus jeunes. Plusieurs d'entre elles ont dû se battre pour le droit au travail (Armstrong, 1983). Elles se doivent d'être présentes pour répondre aux besoins des gens qui les entourent. Les barrières antécédentes, c'est-à-dire les contraintes identifiées dans les expériences passées, peuvent être une autre raison qui limitent la participation des femmes.

Dans chaque groupe d'âge, un faible pourcentage de femmes accorde aucune ou peu d'importance au loisir. Seules les femmes de 40 à 49 ans diffèrent du reste des répondantes. Chez ces femmes

(40-49 ans), 28 % n'accordent aucune ou peu d'importance au loisir. Pour elles, la carrière, les enfants, la famille (tableau 13) et plusieurs autres facteurs peuvent modifier la perception qu'elles ont du loisir et des activités quotidiennes.

Tel que mentionné dans l'analyse des résultats, les femmes célibataires sont les femmes qui accordent le plus d'importance aux activités de loisir. La majorité de ces femmes n'ayant pas d'enfants (annexe II, tableau 19), elles ont moins d'obligations familiales et domestiques, et peuvent accorder plus de temps au loisir. Comme le mentionne Deem (1986:7), "there are women, especially young employed, single females, whose leisure interests and concerns are not home-based nor less active than their male counterparts". Elles peuvent donc se consacrer à d'autres valeurs que la famille et être plus disponibles pour d'autres activités. De même, toutes ces femmes ont un revenu personnel qui leur permet de ne pas dépendre de qui que ce soit pour leur loisir au niveau des coûts.

Pour ce qui est des femmes vivant en couple, séparées ou divorcées, les résultats montrent que les activités de loisir s'avèrent être plutôt complémentaires à leurs activités quotidiennes. Contrairement aux femmes célibataires, ces femmes doivent s'occuper de la famille. Comme 68.9 % des femmes vivant en couple et 81.5 % des femmes séparées ou divorcées ont des enfants, les obligations domestiques et familiales occupent une bonne part de

leurs activités quotidiennes. Comparativement aux femmes célibataires, la perception qu'ont les femmes vivant en couple, séparées ou divorcées face aux activités de loisir diffère.

Dans cette étude, les étudiantes sont les femmes qui accordent le plus d'importance aux activités de loisir. Ces femmes sont, pour la majorité, âgées entre 20 et 24 ans, célibataires et sans enfants (annexe II, tableau 19-20). L'importance accordée au loisir par elles découle pour une bonne part des connaissances qu'elles en ont. Selon la littérature, la perception que ces femmes ont du loisir s'avère être davantage positive. Elles ont appris à intégrer leur loisir dans leur mode de vie (chapitre 1). Étant étudiantes, elles profitent de l'accessibilité et de la proximité des installations sur place (université, cegep). De plus, elles possèdent des horaires plus flexibles que les autres femmes.

Pour les répondantes qui sont des femmes à la maison, le loisir s'avère être surtout une activité complémentaire aux activités quotidiennes. Les femmes à la maison sont souvent vues comme étant en perpétuel état de loisir. Comme Lenskyj (1988:236) le mentionne, "assumption holds that daily household tasks can be completed in a very short time, leaving women who work at home with long hours of leisure". Pour ces femmes, il est donc plus difficile de justifier leur participation au loisir. Selon Gagnon

(1990) et Jones (1986), elles risquent de se sentir coupables de quitter la famille pour pratiquer des activités de loisir.

Selon les résultats, pour ce qui est des femmes qui travaillent à l'extérieur, l'importance accordée au loisir est beaucoup plus variable. De façon pratiquement équivalente, ces femmes considèrent le loisir comme complémentaire aux activités quotidiennes ou y accordent beaucoup d'importance. Contrairement aux étudiantes, on retrouve un plus grand écart d'âge (25-49 ans) chez les femmes qui ont un emploi rémunéré (annexe II, tableau 18). Ainsi, la perception du loisir risque d'être plus variée, le groupe étant moins homogène au niveau de l'âge et, possiblement, au niveau des expériences de loisir.

D'un autre côté, il est plus facile pour les femmes qui travaillent d'établir le temps alloué au travail, au loisir et à la famille. Malgré la "double tâche" de ces femmes, le partage du temps se justifie plus facilement. Elles ont des temps consacrés à chaque chose. Selon Deem (1986:136), "women with jobs are more able to structure and organize their routines, in such a way that there are clear spaces for leisure and a perception of a right to leisure". Pour elles, le partage du temps entre le travail, les activités de loisir et les obligations domestiques et familiales est mieux défini et plus accepté.

L'importance accordée au loisir augmente avec le niveau de scolarité (annexe II, tableau 18). Plus le niveau de scolarité est élevé, plus la femme semble avoir une perception positive du loisir. Pour celles-ci, le droit de pratique est un acquis (Chambers, 1986; Lenskyj, 1988). L'éducation et les connaissances reliées aux activités de loisir sont plus grandes. Les possibilités et l'accessibilité de pratique de loisir sont plus nombreuses et les barrières antécédentes sont moins importantes. On peut supposer, dans ce cas-ci, que les femmes qui ont un niveau de scolarité plus élevé ont eu davantage accès à différentes activités de loisir et que la pratique de celles-ci est beaucoup plus facile et régulière pendant les études.

D'après l'analyse des résultats, les femmes qui n'accordent aucune ou peu d'importance au loisir, sont surtout les femmes ayant une scolarité de niveau secondaire. Tout comme l'âge, le niveau de scolarité influence directement l'importance accordée au loisir. Les femmes les plus scolarisées s'avèrent être les plus jeunes et les moins scolarisées sont plus âgées. Les barrières antécédentes sont donc plus nombreuses pour ces dernières. De même, les expériences et les connaissances face à une multitude d'activités de loisir sont moins grandes.

De toutes ces données sur l'importance et la satisfaction au loisir, nous pouvons donc conclure que les femmes célibataires, jeunes et/ou étudiantes sont celles qui accordent le plus

d'importance au loisir. Par contre, pour les femmes qui ont des enfants, ce sont les obligations familiales qui prennent la première place dans les activités quotidiennes, bien que les loisirs demeurent important.

Dans tous les cas, peu importe la (les) variable(s) en cause, les femmes ne sont pas satisfaites de leur participation aux activités de loisir. Elles aimeraient faire plus d'activités de loisir ou en faire de nouvelles.

Finalement, les expériences antérieures et les valeurs influencent beaucoup la pratique. Peu importe l'importance accordée au loisir, la pratique est influencée par la perception des femmes reliée au "*droit de pratique*" dans le sens où elles ont acquis cette habitude. La pratique d'activités de loisir doit s'intégrer au quotidien et à l'éducation des femmes.

### 3. LES CONTRAINTES

Dans cette étude, les contraintes externes reliées à l'accessibilité, à l'organisation, au milieu physique et au milieu social s'avèrent être plus importantes que les contraintes internes.

Les contraintes internes retenues comme étant les moins importantes sont celles reliées à la peur et à la tension, aux

valeurs et interdits et au manque de stimulation. La fréquence de ces contraintes peut s'expliquer par la perception et les barrières antécédentes des femmes, c'est-à-dire que plusieurs femmes n'y porteront pas d'attention. Les femmes avaient à déterminer les activités de loisir qu'elles ne pratiquent pas assez ou pas du tout et qu'elles désireraient pratiquer ou pratiquer davantage. Ce processus élimine ou diminue automatiquement une partie des contraintes internes, c'est-à-dire que les femmes, au départ, sont moins portées à référer à des activités qui consciemment ou inconsciemment ne leur sont pas accessibles dû à des contraintes internes comme le manque de connaissances; ce genre de contraintes antécédentes a justement comme effet de prévenir l'intérêt pour une activité et le désir d'y participer.

Comme plusieurs études (chapitre 1) l'ont déjà expliqué, les contraintes se rapportant au temps et aux horaires sont les contraintes majeures. L'organisation du temps, les multiples obligations ainsi que le droit et la perception du loisir influencent beaucoup les pratiques de loisir des femmes.

Tout comme pour ces catégories de contraintes, les énoncés les plus importants qui définissent les contraintes sont ceux reliés au temps et aux horaires. Le temps disponible pour pratiquer des activités de loisir semble souvent occupé par d'autres activités (énoncés 4; 9; 16 et 22). L'organisation du temps des femmes est difficile et le partage du temps l'est davantage. Le partage des

activités quotidiennes n'est pas automatique. Comme Deem (1982), Goodale (1988) et Henderson & al. le mentionnent, les femmes sont très limitées par ces contraintes de temps et d'horaires même si ces contraintes ne leur sont pas propre.

#### LES CONTRAINTES SELON LES VARIABLES :

Comme il fut mentionné dans l'analyse des données, ce sont les femmes de 20 à 29 ans qui sont les moins touchées par le manque de capacités. Ces dernières étant plus jeunes, elles ne sont pas limitées par la force et/ou les aptitudes physiques. D'un autre côté, l'éducation et les cours d'activités physiques qu'elles ont reçus leur donnent plus de renseignements sur leurs capacités personnelles, leurs aptitudes et les connaissances nécessaires reliées à l'activité.

D'après l'analyse détaillée des contraintes, les femmes de 35 à 39 ans sont beaucoup plus touchées que les autres femmes par les contraintes se rapportant au manque de capacités physiques (énoncé 20) et aux qualités personnelles nécessaires (énoncé 5) pour pratiquer différentes activités de loisir. La perception des femmes et le droit des femmes au loisir (chapitre 1) peuvent expliquer cette différence. On peut comprendre que celles-ci n'ont pas les mêmes perceptions face aux activités de loisir que les femmes plus jeunes. Par contre, au niveau des capacités physiques requises pour la pratique de certaines activités (énoncé 20), les



femmes de 35-39 ans et les femmes de 50-59 ans se sentent plus restreintes que les autres femmes.

#### LES EXIGENCES PROFESSIONNELLES ET SCOLAIRES :

Les femmes de 50 à 59 ans sont moins contraintes au niveau des exigences professionnelles et scolaires (énoncé 9) que les autres femmes. Pour celles-ci, surtout si elles sont mariées, le travail s'avère une activité moins importante que pour les femmes plus jeunes. Plusieurs d'entre elles s'occupent de la famille et des tâches qui s'y rattachent. Elles demeurent à la maison, tandis qu'un plus grand nombre de femmes de moins de 50 ans se retrouvent sur le marché du travail ou aux études. Donc, les exigences reliées au travail ou aux études les touchent moins.

Dans le cas des femmes plus jeunes (20-24 ans), des étudiantes et des femmes célibataires, la contrainte reliée aux exigences professionnelles et scolaires est très élevée. Ces femmes sont les plus touchées. Viennent ensuite les femmes de 35 à 39 ans qui elles, en plus des études ou du travail, ont une famille et de jeunes enfants. Pour les femmes de 25 à 34 ans, de 40 à 49 ans et celles qui sont sur le marché du travail, cette contrainte s'avère tout de même très importante. Être sur le marché du travail et aux études, peu importe l'âge des femmes, est de plus en plus courant, c'est-à-dire que de plus en plus de femmes travaillent et font des études ou y retournent (Statistique Canada, 1984a; 1984b; 1990).

## LES OBLIGATIONS DOMESTIQUES ET FAMILIALES :

Les obligations domestiques et familiales est une contrainte beaucoup moins importante pour les femmes de 20 à 24 ans, de 50 à 59 ans et celles qui ont un revenu de moins de 10 000 \$. Pour ce qui est des femmes de 20 à 24 ans et celles de 50 à 59 ans, la majorité d'entre elles n'ont pas ou plus d'enfants à la maison. Si elles en ont (femmes de 50-59 ans), ceux-ci sont en âge de prendre soin d'eux-mêmes. "Likewise, women with small children may experience more constraints to leisure participation than do women whose children are older" (Bolla and all. 1989;1) Les obligations qui s'y rattachent sont donc de beaucoup diminuées.

On explique que les femmes qui ont un revenu familial de moins de 10 000 \$ annuellement semblent moins limitées par les obligations domestiques et/ou familiales du fait que ces femmes sont sans doute célibataires. Leur revenu familial est l'équivalent de leur revenu personnel.

Par contre les femmes de 25 à 39 ans, de 40 à 49 ans, celles qui ont des enfants et celles qui vivent en couple ou qui sont divorcées sont beaucoup plus touchées que les autres femmes en ce qui a trait aux obligations domestiques et familiales.

Pour les femmes de 25 à 49 ans, la présence d'enfant(s) peut expliquer en partie ces contraintes. Selon Statique Canada (1984a)

le fait d'avoir des enfants augmente automatiquement les obligations domestiques et familiales s'y rattachant. De même, pour ce qui est des services de garderies, en supposant que les femmes de 40 à 49 ans n'ont plus de très jeunes enfants, on peut comprendre que l'absence de ce service soit une contrainte majeure pour les autres femmes (25-39 ans). Conjointement à la présence d'enfants, les femmes de 25 à 39 ans font souvent leur entrée sur le marché du travail et sont aussi aux prises avec tous les développements personnels et sociaux (mariage, etc.) qui s'y rattachent (Levinson, 1978).

Les femmes qui ont des enfants sont plus contraintes que celles qui n'ont pas d'enfants et ceci au niveau des obligations domestiques, familiales et des services d'appoint. Par ailleurs, les autres différences entre ces deux groupes de femmes ne sont pas importantes.

Comme nous l'avons mentionné dans le contexte théorique, c'est souvent aux femmes que reviennent les obligations domestiques et familiales. Ainsi, pour les femmes qui ont des enfants, il est toujours problématique de pratiquer des activités de loisir à l'extérieur de la maison surtout lorsqu'aucun service de garde n'existe, que le conjoint travaille et que les enfants sont en bas âge.

La présence ou l'absence d'enfants est la variable qui a le moins d'impact sur les contraintes des femmes face à la pratique d'activités de loisir. Cette variable a certainement un impact lorsqu'elle est combinée à d'autres variables mais elle est moins considérée comme contraignante. L'éducation, les valeurs socio-culturelles et la société ne permettent pas aux femmes de considérer la présence d'enfants comme étant une contrainte.

Par contre, les femmes célibataires sont les femmes les moins touchées par le manque de services de garderie sur les lieux de l'activité. Ces femmes ont moins besoin de services de garderie sur les lieux puisqu'en majorité elles n'ont pas d'enfants. Les femmes vivant en couple et les femmes divorcées ou séparées sont limitées par cette contrainte. Bien que le niveau de contrainte ne soit pas très élevé (6.22 et 5.00), cette barrière touche ces deux groupes de femmes qui ont majoritairement des enfants.

#### LE MANQUE DE TEMPS :

Les femmes célibataires, les femmes vivant en couple, les femmes les plus scolarisées et celles qui travaillent ou qui sont aux études, sont les femmes les plus contraintes par le manque de temps. Plusieurs femmes vivant en couple ont une famille et sont partagées entre le travail, les obligations domestiques et les soins à apporter aux enfants. Le temps de ces femmes se retrouve fragmenté.

Au niveau des femmes célibataires, ce manque de temps est difficile à déterminer. On aurait tendance à croire que les femmes célibataires sont moins contraintes par le manque de temps que les autres femmes. Par contre, comme mentionné précédemment, beaucoup de ces femmes sont jeunes, encore aux études et travaillent à temps partiel. Dans cette étude, toutes les femmes célibataires ont un revenu personnel, donc occupent un emploi. La disponibilité de celles-ci en est de beaucoup diminuée.

Peu importe l'occupation principale des femmes, le manque de temps est une contrainte majeure qu'elles rencontrent dans la pratique des loisirs. Cependant, dans l'ensemble, les femmes à la maison semblent moins contraintes par le manque de temps que les autres femmes en ce qui concerne la pratique d'activités de loisir. Les femmes à la maison planifient elles-mêmes leur horaire de travail. En se fiant à la littérature sur ce sujet, les femmes à la maison peuvent organiser leur temps comme bon leur semble; elles ont plus de temps à elles, puisqu'"elles ne travaillent pas" (chapitre 1). D'un autre côté, ces femmes sont autant, sinon plus restreintes que les autres femmes par le manque de temps, les horaires, les obligations domestiques et familiales mais la perception qui fait qu'"elles ne travaillent pas" les amènent à inhiber les barrières reliées à ces contraintes.

Les femmes qui travaillent sont très touchées par le manque de temps. Ces femmes doivent partager leur temps entre la famille, les

obligations professionnelles et les travaux domestiques. Elles ont un double emploi du temps qui les limite dans leur participation. Leurs journées de congé sont utilisées pour répondre aux besoins de la famille et faire les tâches domestiques (chapitre 1). Par contre, ces femmes ont un revenu garanti. Elles sont moins touchées par les coûts reliés aux activités que les étudiantes.

Les femmes vivant en couple sont moins contraintes par le manque de partenaires. Comme ces femmes partagent leur vie avec un conjoint, elles ont la possibilité d'avoir quelqu'un avec qui elles peuvent pratiquer une bonne partie de leurs activités de loisir. Les femmes célibataires (13.52) et les femmes divorcées (12.92) qui n'ont pas de conjoint sont très touchées par cette contrainte.

Le manque de partenaires touche surtout les femmes qui ont un revenu familial inférieur à 20 000 \$ ou encore supérieur à 50 000 \$ par année, les femmes célibataires ou divorcées, les étudiantes et les femmes plus jeunes (20-24 ans). Si elles ont une famille ou un conjoint, les femmes qui ont un revenu familial de moins de 20 000 \$ par année n'ont pas les moyens de se payer plusieurs types d'activités de loisir. Ou encore, ces femmes sont célibataires et n'ont pas de partenaire avec qui pratiquer leurs activités de loisir. D'un autre côté, pour ce qui est des femmes qui ont un revenu familial de 50 000 \$ et plus par année, deux explications sont facilement identifiables. Elles ont soit un excellent emploi, sont célibataires et n'ont pas de partenaire avec

qui faire leurs activités de loisir, ou encore, les deux membres du couple travaillent, qu'il est difficile de se coordonner et le manque de partenaire se fait sentir.

#### LES COÛTS :

Les étudiantes sont les femmes les plus contraintes par les coûts reliées aux activités. Ces femmes sont jeunes, ne travaillent pas ou travaillent occasionnellement et n'ont pas de conjoint pour les aider à subvenir à leur besoin.

Par contre, les femmes les moins contraintes sont les femmes mariées, celles qui n'ont aucun revenu personnel ou encore celles qui gagnent 30 000 \$ et plus par année, donc celles qui travaillent. Celles qui n'ont aucun revenu personnel peuvent compter sur le revenu de leur conjoint. Il va de soi que plus une famille dispose d'un revenu élevé, moins elle sera limitée dans ses activités de loisir pour des raisons de coûts. D'un autre côté, les femmes qui ont un revenu personnel de 30 000 \$ et plus (peu importe leur situation familiale) gagnent suffisamment pour se sentir moins limitées dans leurs activités de loisir. En fait, le revenu touche surtout les contraintes reliées aux coûts, aux temps et aux horaires.

Même si les femmes mariées n'ont aucun revenu personnel, elles sont moins limitées que les étudiantes par les coûts (énoncés 3 et

13) reliés aux activités de loisir et ne le sont pas plus que les femmes qui travaillent. Elles peuvent compter sur le revenu de leur conjoint.

De même, le revenu familial influence directement les contraintes des femmes en loisir. Plus le revenu familial est élevé, moins il semble y avoir de contraintes. Un revenu familial élevé permet aux femmes d'avoir accès plus facilement aux activités de loisir qui s'offrent à elles.

#### LA PEUR D'ÊTRE FRAPPÉES OU BLESSÉES :

Les femmes les plus scolarisées sont les moins contraintes par la peur d'être frappées ou blessées lors de la pratique d'activités de loisir de même que les étudiantes et les femmes plus jeunes. De par leur éducation (études secondaires et universitaires, apprentissage des pratiques de loisir au primaire), ces femmes ont été mieux informées sur les risques inhérents pouvant exister dans certaines activités de loisir. Elles ont eu la chance de développer des aptitudes et des connaissances qui leur permettent de se sentir à l'aise dans un plus grand nombre de ces activités.



## LA RÉTICENCE DU CONJOINT :

Au niveau de la réticence du conjoint (énoncé 29), ce sont les femmes de 30 à 34 ans qui semblent les plus restreintes par cette contrainte dans leurs activités de loisir. La moitié d'entre elles ont des enfants (annexe 3, tableau 18). La présence d'enfant(s), surtout en bas âge, oblige le conjoint à participer davantage aux obligations domestiques et familiales et à la garde d'enfant(s), ce qui nuit à son bien-être.

## SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LES CONTRAINTES :

Dans la présente étude, tout comme pour les recherches de Jackson, Henderson, Shaw, etc., les contraintes majeures des femmes sont celles reliées à l'*accessibilité* et plus spécifiquement au *manque de temps* et aux *horaires*. Parmi cette catégorie de contraintes, les obligations domestiques et familiales est la contrainte qui démontre le plus souvent des différences significatives entre les groupes de femmes. Peu importe la variable indépendante, cette contrainte touche beaucoup de répondantes.

Toujours dans la catégorie des contraintes reliées au temps et aux horaires, les exigences professionnelles et scolaires est la deuxième contrainte en importance pour les répondantes. Ces deux contraintes sont reliées l'une à l'autre par le fait qu'elles

influencent toutes les deux la disponibilité et l'organisation du temps des femmes.

En effet, la majorité des études (chapitre 1) mentionnent que les femmes d'aujourd'hui sont limitées dans leurs activités de loisir par le manque de temps. Même si elles sont considérées comme importantes pour beaucoup de femmes, les activités de loisir sont souvent mises au rancart pour répondre à d'autres activités. Ainsi, les obligations domestiques, familiales, professionnelles et scolaires sont les préoccupations premières des femmes.

Comme plusieurs auteurs en font part, la société en général et les femmes en particulier considèrent les obligations domestiques et familiales comme le "travail" des femmes. Les femmes se sentent toujours responsables de remplir ces obligations. Les obligations professionnelles et scolaires deviendront des contraintes de plus en plus importantes à cause de l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail. Le travail et les études sont le quotidien des femmes. Une fois ces obligations remplies, la disponibilité des femmes pour pratiquer des activités de loisir est de beaucoup réduite. Bien que n'étant pas perçues directement comme un facteur temps, ces deux contraintes, ont une influence directe sur le manque de temps des femmes. Elles sont l'apanage des femmes d'aujourd'hui et font de plus en plus partie d'une réalité sociale.

Ainsi, toujours dans cette même catégorie de contraintes (l'accessibilité), le manque de temps dont disposent les femmes, le manque de ressources monétaires et les coûts reliés à l'activité sont des contraintes mentionnées comme importantes en relation avec différentes variables indépendantes.

Le manque de temps dont souffrent les femmes est en relation directe avec les contraintes reliées aux obligations domestiques, familiales, professionnelles et scolaires. En plus de ces contraintes, les femmes qui désirent pratiquer une activité de loisir sont souvent limitées par les coûts reliés à l'activité.

Une fois que les obligations des femmes sont remplies et que celles-ci ont un revenu personnel ou celui d'un conjoint suffisant pour pratiquer des activités de loisir, le manque de services de garderie sur les lieux de l'activité vient limiter les femmes qui ont des enfants. Ces femmes se sentiraient beaucoup plus libres de prendre part à des activités de loisir si elles pouvaient compter sur un service de garderie sur les lieux. La liberté du conjoint ne serait pas remise en cause et les femmes ne se sentiraient pas coupables de faire encore garder les enfants (Gagnon 1990).

Finalement, le manque de partenaires est une autre contrainte souvent mentionnée par les femmes. Les femmes célibataires et les femmes divorcées, séparées ou veuves se retrouvent souvent seules pour pratiquer des activités de loisir. C'est donc dire que selon

la situation économique, sociale et professionnelle, nous relevons des différences significatives importantes en relation avec l'accessibilité, le manque de temps, les horaires, les coûts, le manque de services de garderies sur les lieux de l'activité et le manque de partenaires.

En ce qui a trait aux contraintes, certains groupes de femmes sont plus restreintes que d'autres.

Ainsi, les femmes de 25 à 49 ans sont souvent plus contraintes que les autres femmes. Celles-ci doivent faire face à plusieurs obligations en même temps. Elles doivent mener de front plusieurs activités à la fois et ce, de façon assez intensive. Elles ont terminé leurs études ou étudient à temps partiel, elles occupent un emploi et de plus en plus visent une carrière professionnelle. Elles partagent leur vie avec un conjoint, leur situation économique, sociale, professionnelle et familiale est ambivalente. Le partage des tâches n'est pas automatique et la réussite sociale est de plus en plus importante.

Les étudiantes sont un autre groupe de femmes qui semblent très contraintes dans leurs activités de loisir. Les coûts, le manque de temps, le manque de partenaires et le manque d'activités offertes aux femmes les touchent directement. Au niveau du manque de temps, en plus de leurs études, elles travaillent à temps partiel ou encore occupent un emploi saisonnier (tableaux 18-19-

20). La majeure partie de leur temps est partagé entre le travail et les études. Ces femmes sont jeunes (20-24 ans) et célibataires. Aussi, on peut comprendre que le manque d'activités offertes aux femmes soit une contrainte importante pour elles. De même, les barrières antécédentes reliées à la pratique d'un certain nombre d'activités sont moins grandes.

Enfin, les femmes les plus scolarisées sont aussi des femmes très contraintes. En relation avec le niveau de scolarité, les contraintes sont surtout reliées au temps et aux horaires. Il va de soi que la majorité des femmes qui ont fait des études supérieures ne sont pas prêtes à abandonner ou à diminuer l'importance qu'elles accordent à une carrière professionnelle après avoir misé sur plusieurs années de leur vie pour la bâtir.

#### 4. LES TÂCHES

Dans le tableau 17 se rapportant au partage des tâches dans la famille, on note que les tâches dites traditionnelles sont encore prises en charge par les femmes. Les femmes participent beaucoup à la vaisselle, aux repas et au lavage, tandis que les tâches ayant une connotation plus masculine comme les réparations, le pelletage, l'enlèvement des ordures ménagères, le gazon et le jardinage sont surtout effectuées par le conjoint. Les tâches que les femmes effectuent seules sont d'ailleurs les tâches dites traditionnelles.

Bien que la société ait changé et évolué, il semble encore évident que les répondantes se sentent responsables des tâches ménagères. Ces femmes ont tendance à remplir ces tâches, peu importe leur situation. Même si elles sont peut nombreuses à obtenir de l'aide dans les tâches dites traditionnelles, le partage est plus important lorsqu'il y a des responsabilités qui se rapportent aux enfants. En effet, lorsque les femmes obtiennent de l'aide dans les tâches dites traditionnelles, c'est surtout lorsque celles-ci concernent les enfants.

Cette participation des femmes aux activités domestiques et familiales influence directement la perception de celles-ci quant à leur rôle et, par le fait même, leur droit et leur participation aux activités de loisir.

Si l'on tient compte du fait que pour plusieurs répondantes les obligations domestiques et familiales s'avèrent être une contrainte majeure, il est facile de voir que le partage des tâches n'est pas automatique dans la famille d'aujourd'hui. Même si la culture et la technologie ont changé, beaucoup reste à faire de ce côté. D'ailleurs, plusieurs auteurs (Shaw, Henderson, etc.) font les mêmes remarques face aux obligations domestiques et familiales en relation avec les contraintes des femmes en loisir.

## **CONCLUSION**

## CONCLUSION

Les contraintes en loisir sont un objet d'étude de plus en plus important. Les types de contraintes varient selon l'activité et la situation de la personne. Plusieurs contraintes sont identifiées par différents auteurs. Un consensus existe au niveau de deux grandes catégories de contraintes, soient les contraintes externes et les contraintes internes en loisir. En ce qui a trait aux femmes, les contraintes qu'elles rencontrent sont directement reliées à leur situation, leur perception du loisir et au droit qu'elles s'accordent dans la pratique d'activités de loisir.

À la suite de cette recherche, on note que les femmes, peu importe leur situation, se sentent très restreintes face à leurs activités de loisir. Certaines contraintes ne démontrent pas de différences significatives d'un groupe de femmes à un autre, ce qui ne signifie pas que ces contraintes sont inexistantes pour l'ensemble des femmes. Pour ce qui est des contraintes parmi lesquelles on peut relever des différences significatives entre les groupes de femmes, il nous est permis d'affirmer que certains groupes de femmes sont plus touchés que d'autres groupes tels que les jeunes, les étudiantes, les femmes les plus scolarisées et les femmes qui occupent un emploi professionnel. D'ailleurs, il existe des différences entre les groupes de femmes au niveau des contraintes et de la pratique de loisir.



Cette étude nous permet d'affirmer qu'au départ, des activités de loisir désirées par les femmes ne leur sont pas disponibles. Les femmes, surtout les plus jeunes et les étudiantes ont acquis des connaissances reliées au loisir et des habitudes qui leur permettent de vouloir et même d'essayer des activités qui ne leur sont pas nécessairement offertes. Ainsi, l'éventail des activités de loisir offertes aux femmes devra se rapprocher de plus en plus des activités offertes au reste de la population.

Les résultats démontrent que les femmes sont beaucoup plus touchées par les contraintes externes que par les contraintes internes. Les contraintes externes découlant des offres de services, des modifications pourraient favoriser la participation des femmes.

L'analyse des contraintes en relation avec différentes variables indépendantes permet de relever des différences entre les groupes de femmes et ainsi de déterminer des catégories de contraintes selon les groupes de femmes en cause.

Parmi tous les groupes, les femmes les plus contraintes sont les étudiantes et les femmes qui ont un emploi rémunéré.

Les étudiantes sont les femmes les plus contraintes de l'échantillon. Elles sont surtout touchées par les coûts, le manque de ressources monétaires, le manque de temps et les horaires, le manque de partenaires, les obligations

professionnelles et le manque d'activités offertes aux femmes. Par contre, elles sont moins contraintes que les autres femmes par les obligations domestiques et familiales.

Après les étudiantes, le groupe de femmes les plus contraintes est celui des femmes qui ont un emploi rémunéré. Ces dernières sont surtout limitées par les contraintes se rattachant à la famille et au travail. Le manque de temps, les horaires, les obligations domestiques et le manque de partenaires sont les contraintes les plus importantes au niveau de ces groupes de femmes.

Les femmes célibataires sont surtout contraintes par le manque de temps et les horaires, le manque de partenaires et le manque d'activités offertes aux femmes. Parmi tous les groupes, seules les femmes célibataires et les étudiantes sont contraintes par le manque d'activités offertes aux femmes. En plus du manque de temps, les femmes les plus scolarisées sont contraintes par les obligations domestiques et familiales tout comme les femmes de 20-24 ans.

D'un autre côté, les femmes à la maison, les femmes sans enfant, celles qui n'ont aucun revenu personnel ou qui gagnent 30 000 \$ ou plus par année s'avèrent être les groupes de femmes les moins limités par différentes barrières. Il n'est pas dit ici que ces femmes n'ont pas de contraintes, mais plutôt que le nombre de

contraintes est moins important pour ces dernières ou encore que le niveau de contrainte est moins grand.

Dans l'ensemble, les femmes sont beaucoup plus touchées par des contraintes externes que par des contraintes internes. Seules les femmes âgées de 30 à 59 ans et celles qui ont une scolarité de niveau secondaire sont touchées par des contraintes internes. À ce niveau, les femmes de 30 à 34 ans mentionnent la réticence du conjoint comme étant importante. D'ailleurs, seules ces femmes sont touchées par cette contrainte. Quant aux femmes de 35 à 59 ans, elles mentionnent la difficulté de réaliser l'activité et le manque de qualités personnelles nécessaires pour pratiquer l'activité. Les femmes ayant une scolarité de niveau secondaire mentionnent le risque d'être blessées et le manque de capacités physiques comme étant des contraintes internes importantes.

En plus des femmes qui ont un emploi rémunéré et des étudiantes, les femmes âgées de 30 à 49 ans, celles qui ont un revenu personnel de moins de 20 000 \$ annuellement, les femmes séparées ou divorcées et les femmes vivant en couple sont les autres groupes de femmes les plus contraintes.

Les contraintes de temps et d'horaires affectent énormément les femmes. Les horaires des activités de loisir ne conviennent pas aux femmes. La majorité ne sont pas disponibles lorsque les activités de loisir sont offertes. Les périodes de pointe de ces

activités sont le soir et les fins de semaine. Comme il en est fait mention dans le chapitre 1, pour les femmes, ces périodes sont utilisées pour répondre aux besoins de la famille, effectuer les tâches ménagères et prendre un peu de repos.

Par habitude ou par obligation les femmes prennent part à la majorité des tâches domestiques et familiales. Elles entretiennent en partie les stéréotypes et se restreignent dans leur participation aux activités de loisir. Elles sont très contraintes dans leurs activités de loisir par leur propre perception et leurs propres limites (chapitre 1). Les perceptions face aux activités de loisir ont par contre tendance à être plus positives chez les femmes plus jeunes.

Les barrières antécédentes telles que mentionnées par Jackson & Searle (1989) sont peut-être, à la base, une des contraintes majeures rencontrées par les femmes. L'absence du droit au loisir en général et du droit à la pratique de certaines activités qu'ont connu les femmes des générations plus âgées limitent possiblement leur participation à des activités de loisir. Jadis les femmes étaient élevées avec la mentalité que le loisir n'était pas pour elles. Les activités de loisir de nos "grand-mères" devaient avoir un côté utilitaire (tricot, couture, etc.). La perception des femmes et le droit au loisir qu'elles s'accordent dépendent beaucoup de ces barrières antécédentes qui, rappelons-le, empêchent les femmes de désirer du loisir ou de s'intéresser à certaines

activités. On peut croire, sinon espérer, que ces perceptions concernant le droit au loisir pour les femmes d'aujourd'hui et de demain tendra à changer. Autant dans les écoles que dans les familles, l'éducation rapproche de plus en plus la pratique d'activités de loisir des filles de celle des garçons. De nos jours, les jeunes filles sont non seulement élevées avec des mentalités différentes qui leur donnent de plus en plus accès au loisir, mais elles sont aussi encouragées de part et d'autre à pratiquer des activités de loisir fort variées. Comme Samuel (1986) le mentionne :

"Il est permis de penser que les inégalités sur le plan des pratiques de loisir se réduiront entre les diverses catégories de femmes puisque, avec le passage du temps, un nombre croissant d'entre elles accède à une instruction et à une formation plus complètes et que le modèle de la femme active tend à devenir dans la société le modèle familial dominant" (p. 27).

Ces femmes ont développé des connaissances en loisir et ont moins de barrières antécédentes personnelles. Il n'est pas dit pour autant que ces dernières sont ou seront moins contraintes dans leurs activités de loisir. Par contre, certaines contraintes seront moins grandes, à cause d'un niveau de connaissance plus élevé et à un plus grand droit acquis.

Même si le loisir fait de plus en plus partie intégrante de la vie des femmes, il ne faut pas oublier pour autant les femmes plus âgées, moins scolarisées et moins actives qui demeurent contraintes face à une pratique normale du loisir.

L'étude des contraintes permet de répondre à certaines questions sur la qualité et le type de services offerts en loisir. Ce genre d'étude permet aussi de connaître les façons d'améliorer les services existants. En connaissant les raisons qui limitent les femmes dans leur participation, des changements peuvent être effectués. L'étude des contraintes permet aussi d'identifier les limites d'une clientèle cible et de prendre les moyens pour rejoindre cette clientèle. Par exemple, on remarque que les répondantes de la présente étude sont davantage touchées par certaines contraintes comme les horaires des activités. À partir de cette constatation, il devient possible pour les services de loisir de prendre des mesures pour corriger la situation et ainsi favoriser une distribution équitable des services de loisir. Pour faciliter la participation des femmes et diminuer les contraintes reliées au horaires, la révision des services offerts et la répartition de ces services à des moments propices seraient souhaitables. De plus, une meilleure éducation au loisir diminuerait les contraintes des femmes.

En plus de modifier et d'adapter les activités de loisir actuelles, il conviendrait, de tenter de changer la perception des femmes et, par le fait même, la perception du reste de la société par rapport à la participation des femmes à des activités de loisir.

Pour ce faire, il faut rehausser les attentes des femmes en matière de loisir, c'est-à-dire augmenter le désir des femmes de pratiquer une ou plusieurs activités de loisir. L'augmentation du niveau d'éducation et la diminution des inégalités sociales permettent, dans un premier temps, de penser que les femmes seront de plus en plus intéressées par des activités de loisir. Par contre, il serait possible d'augmenter la participation des femmes qui vivent beaucoup de contraintes en les informant sur les possibilités qui s'offrent à elles et sur les bénéfices qu'elles pourraient retirer du loisir. En étant mieux informées, les femmes pourraient justifier plus facilement leur participation à des activités de loisir. Par une meilleure connaissance des contraintes des femmes en loisir, nous pouvons diminuer les obstacles et les différentes barrières et favoriser la participation des femmes.

Enfin cette étude devrait être suivi par d'autres études sur les femmes et sur le loisir. En particulier, des études se rapportant plus spécifiquement à des groupes précis de femmes (âge, état civil, etc.) ou à des groupes professionnels (infirmières, professeures, ingénieures, etc.) permettraient d'orienter de façon plus exacte les changements à apporter en matière de loisir.

Il est à souhaiter que cette étude entraîne des changements d'attitudes, autant chez les femmes, quant à leur perception du loisir et à leur participation, que dans la population en général.

Elle devrait aussi contribuer à des changements dans la réalité des femmes face aux activités de loisir et permettre à d'autres recherches d'approfondir davantage cette réalité. Ultimement, il serait souhaitable que le loisir devienne pour les femmes une réalité tout aussi importante que les études, le travail et la famille.



## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

- Allison, Maria T. and Margaret C. Duncan, (1987) "Women, Work and Leisure: The Days of Our Lives", Leisure Sciences, vol. 9, no. 3, pp. 143-162.
- Armstrong, Pat et Hugh Armstrong, (1983) "Une majorité laborieuse; les femmes qui gagnent leur vie mais à quel prix", Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, 329 pages.
- Aulibé-Istin, P., et I. Journet-Durca, (1975) "La femme et ses nouveaux droits," Albin Michel, Paris, 319 pages.
- Bélisle, Diane, (1983) "Production domestique; Le temps du travail ménager", Conseil du statut de la femme, Document No. 4, Gouvernement du Québec, Québec, 75 pages.
- Benmoyal, Acoca, (1978) "Le retour des femmes sur le marché du travail", Rapport d'étude, Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, Gouvernement du Québec, Québec.
- Bialeschki, Deborah and Karla Henderson, (1986) "Leisure in the Common World of Women", Leisure Studies, vol. 5, no. 3, pp. 299-308.
- Blake, James Gordon, (1984) "Constraints or Barriers to Participation", pp. 17-25.
- Bolla, P., Donald Dawson and Maureen Harrington, (1989), "Women and Leisure in Ontario: A Study of the Experience of Leisure and Barriers to Participation", Department of Leisure Studies, University of Ottawa, 11 pages.
- Boothby, John, M.F. Tungatt and A.R. Townsend, (1981) "Ceasing Participation in Sports Activity: Reported Reasons and Their Implications", Journal of Leisure Research, vol. 13, no. 1, pp. 1-14.
- Boyd and Parent, (1982) Égalité des sexes sur le marché du travail, Conférence parrainée par le bureau de la main-d'oeuvre féminine du Canada, Toronto 80 pages.

- Bureau de la main-d'oeuvre féminine, (1986-87) Travail Canada, "Les femmes dans la population active," Ottawa, Canada, 109 pages.
- Bureau de la main-d'oeuvre féminine, (1984) "Le Travail," Ottawa, Canada, 79 pages.
- CCS Work Group, (1980) "Women and Leisure", Leisure Studies, Association Joint Conference, University of Birmingham.
- Chambers, Deborah A, (1986) "The Constraints of Work and Domestic Schedules on Women's Leisure", Leisure Studies, vol. 5, no. 3, pp. 309-325.
- Crandall, R. and K. Slivken, (1980) "Leisure Attitudes and their Measurement", in S. Iso-Ahola (ed) Social Psychological Perspectives on Leisure and Recreation, Springfield, Charles C. Thomas Publishers, pp. 261-284.
- Crawford, Duane W. and Geoffrey Godbey, (1987) "Reconceptualizing Barriers to Family Leisure", Leisure Sciences, vol. 9, no. 2, pp. 119-127.
- Deem, Rosemary, (1986) All Work and No Play: The Sociology of Women and Leisure, Milton Keynes, Philadelphia Open University Press, 160 pages.
- Deem, Rosemary, (1982) "Women Leisure and Inequality", Leisure Studies, vol. 1, no. 1, pp. 29-46.
- Demers, Dominique, (1988) "Femme au foyer: Une job en or", Châtelaine, Québec, octobre, vol. 29, no. 10, pp. 64-77.
- Falardeau, Louis (1988) "Tâches ménagères: Les femmes en font toujours plus que les hommes", La Presse, Montréal, 17 septembre, pp. A1 et A8.
- Francken, Dick A. and W. Fred Van Raaij, (1981) "Satisfaction with Leisure Time Activities", Journal of Leisure Research, vol. 13, no. 4, pp. 337-352.

- Gagnon, Francine, (1990) "Du temps pour soi", La Gazette des Femmes, vol. 11, no. 5, pp. 9-20.
- Gentry, James W. and Mildred Doering, (1979) "Sex Role Orientation and Leisure", Journal of Leisure Research, vol. 11, no. 2, pp. 102-111.
- Godbey, Geoffrey, (1985) "Nonuse of Public Leisure Services: A Model" Journal of Park and Recreation Administration, vol. 3, no. 2, pp. 1-12.
- Goodale, Thomas L., and Peter A. Witt, (1988) "Recreation Non-Participation and Barriers to Leisure", Scientific communication, second draft, 16 pages.
- Govaerts, France, (1985) "Indicateurs sociaux sur le loisir et la qualité de la vie: problématique de la condition des femmes et des personnes âgées", World, Leisure and Recreation, vol. 27, no. 2, pp. 42-49.
- Govaerts, France, (1969) Loisir des femmes et temps libre, Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 312 pages.
- Gregory, Sarah, (1982) "Women Among Others: Another View", Leisure Studies, vol. 1, no. 1, pp. 47-52.
- Henderson, Karla, (1986) "Global Feminism and Leisure", World, Leisure and Recreation, vol. 28, no. 4, pp. 20-24.
- Henderson, Karla, and Katherine R. Allen, (1990) "The Ethic of Care: Leisure Possibilities and Constraints for Women, Paper presented to the Canadian Congress on Leisure Research, Waterloo, Ontario, 10 pages.
- Henderson, K.A., M.D. Bialeschki, S.M. Shaw and V.J. Freysinger (1989) A Leisure of One's Own: A Feminist Perspective on Women's Leisure, State College, P.A. Venture Publishing Inc., 186 pages.

- Henderson, Karla, and N. Jean Loveland, (1989) "Components of Positive Attitudes Toward the Four-Day Workweek: Leisure Attitudes, Recreation Participation and Personal Characteristics", World, Leisure and Recreation, vol. 31, no. 1, pp. 22-24.
- Henderson, Karla A., Deborah Stalnaker and Glenda Taylor, (1988) "The Relationship between Barriers to Recreation and Gender-Role Personality Traits for Women", Journal of Leisure Research, vol. 20, no. 1, pp. 69-80.
- Hobson, D., (1976) A Study of Working Class Women at Home: Feminity, Domesticity and Maternity, M.A., Thesis, University of Birmingham.
- Howard, D.R. and J.L. Crompton, (1984) "Who are the Consumers of Public Park and Recreation Services ? An Analysis of the Users and Non-Users of Three Municipal Leisure Service Organizations", Journal of Park and Recreation Administration, vol. 2, no. 3, pp. 33-48.
- Iso-Ahola, Seppo E. and Brad Hatfield, (1986) PSYCHOLOGY of SPORTS: A Social Psychological Approach, Dubuque, Iowa, Wm. C. Brown Publishers, 363 pages.
- Jackson, Edgar L., (1983) "Activity-Specific Barriers to Recreation Participation", Leisure Sciences, vol. 5, no. 1, pp. 47-60.
- Jackson, E.L., (1988) "Leisure Constraints: A Survey of Past Research", Leisure Sciences, vol. 10, no. 3, pp. 203-215.
- Jackson, E.L., (1988) "Recreation Participation, Non-Participation and Barriers to Participation", Scientific communication, University of Alberta, 10 pages.
- Jackson, E.L. (1989) Variations in the Desire to Begin a New Activity: Evidence of Antecedent Constraints on Leisure ? Présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Département des sciences du loisir, 21 pages.

- Jackson, E.L. and V.W. Blakely, (1983) A Study of Barriers to Recreation Participation: Executive Summary, Planning Support Branch, Recreation Development Division, Recreation and Parks, Edmonton, Alberta, 124 pages.
- Jackson, E.L. and Elaine Dunn, (May 1987) Ceasing Participation in Recreation Activities: A Conceptualization and Empirical Investigation, Scientific communication, Fifth Canadian Congress on Leisure Research, Halifax, Nova Scotia, 30 pages.
- Jackson, E.L. and Elaine Dunn, (1988) Integrating Ceasing Participation with Other Aspects of Leisure Behavior, Scientific communication, Revised, January 1988, 27 pages.
- Jackson, Edgar L. and Mark S. Searle, (1985) "Recreation Non-participation and Barriers to Participation: Concepts and Models", Loisir et Société, vol. 8, no. 2, pp. 693-707.
- Jones, Diana, (1986) "Women and Leisure: Freedom From Control", World, Leisure and Recreation, vol. 28, no. 4, pp. 6-12.
- Kunicki, Bogdan J., (1985) "Social Barriers in Physical Recreation", International Review for the Sociology of Sport, vol. 20, no. 3, pp. 167-177.
- Lenskyj, Helen, (1988) "Measured time, women, sport and leisure" Leisure Studies, vol. 7, no. 3, pp. 233-240.
- Levinson, D.J., (1978) The Seasons of a Man's Life, Ballantine Books, New-York 438 pages.
- Ouellet, Gaétan et Robert Soubrier, (1990) "Les déterminants en loisir", Université du Québec à Trois-Rivières, Projet présenté au F.I.R..
- Ouellet, Gaétan et Robert Soubrier, (Février 1988) "Études sur les contraintes en loisir", Questionnaire inédit, Université du Québec à Trois-Rivières, Projet présenté au F.I.R..
- Ouellet, Gaétan et Robert Soubrier, (1989) "Étude des contraintes perçues comme cause de la non-participation aux loisirs", World, Leisure and Recreation, vol. 31, no. 1, pp. 16-21.

- Ouellet, Gaétan and Robert Soubrier, (May 1988) "Perceived Constraints Related to Leisure Activities Non-participation", Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada, Paper presented at the First World Congress on Free Time, Chateau Lake Louise, Alberta.
- Quijano-Caballero, Christina, (1986) "Editorial. Women and Leisure", World, Leisure and Recreation, vol. 28, no. 4, page 5.
- Pearson, Mary, (Avril 1990) La femme et le travail, le retour: Une étude sur les femmes qui réintègrent le marché du travail, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, 265 pages.
- Perron, Thérèse, (1988) Attitudes et besoins des Québécoises face au loisir, Ministère Loisir, Chasse et Pêche, IQOP, 165 pages.
- Plante, Lyne, (1987) "Femmes de carrière cherchent issue de secours", AESCA, Associations des Étudiant(e)s en Sciences Comptables et en Administration, Le Bilan, Université du Québec à Trois-Rivières, vol. 2, no. 2, 10 pages.
- Proulx, Monique, (Juin 1978) "La femme et le travail; cinq millions de femmes: Une étude de la femme canadienne au foyer", Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, 98 pages.
- Romsa, Gerald and Wayne Hoffman, (1980) "An Application of Non-participation Data in Recreation Research: Testing the Opportunity Theory", Journal of Leisure Research, vol. 12, no. 4, pp. 321-328.
- Samuel, Nicole, (1986) "Le Loisir des Femmes en France", World, Leisure and Recreation, vol. 28, no. 4, pp. 25-28.
- Schroeder, Timothy D. and Max Viens, (1986) "The Non-Use of Public Park and Recreation Facilities in Tulsa", Journal of Park and Recreation Administration, vol. 4, no. 3, pp. 75-87.

- Searle, Mark S. and E.L. Jackson, (1985) "Socioeconomic Variations in Perceived Barriers to Recreation Participation Among Would-be Participants", Leisure Sciences, vol. 7, no. 2, pp. 227-249.
- Shank, John W., (1986) "An Explorating of Leisure in the Lives of Dual Career Women", Journal of Leisure Research, vol. 18, no. 4, pp. 300-319.
- Shaw, Susan M., (1985) "Gender and Leisure: Inequality in the Distribution of Leisure Time", Journal of Leisure Research, vol. 17, no. 4, pp. 266-282.
- Shaw, Susan M., (1989) "The Potential for Leisure in Women's Everyday Lives: Are Structural and Role Constraints Changing ?", World, Leisure and Recreation, vol. 31, no. 3, pp. 8-10.
- Stanley, L., (1980) "The Problem of Women and Leisure - An ideological Construct and a Radical Feminist Alternative", Leisure in the 80s, Capital Radio and Centre for Leisure Studies, University of Salford.
- Statistique Canada, (1983) "Divorce; La loi et la famille au Canada", Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 214 pages.
- Statistique Canada, (1984a) "La femme dans le monde du travail", Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 23 pages.
- Statistique Canada, (1984b) "La scolarité au Canada", Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, (Source: Recensement du Canada, 1981, Ottawa).
- Statistique Canada, (1987) "Les femmes sur le marché du travail", Données choisies, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 79 pages.
- Statistique Canada, (1990) "Portrait statistique des femmes au Canada" 2e édition, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 227 pages.



- Talbot, Margaret, (1986) "Women and Sport: An Examination of the Effect of a Leisure Institution on Female Participation", World, Leisure and Recreation, vol. 28, no. 4, pp. 13-19.
- Wade, Michael G. (1985) Constraints on Leisure. Springfield, Charles C. Thomas Publishers, 370 pp.
- West, Patrick C., (1983) "A Test of the Projection Accuracy of the Status Group Dynamics Approach to Recreation Demand", Leisure Sciences, vol. 6, no. 1, pp. 15-45.
- Witt, Peter A. and Thomas L. Goodale, (1981) "The Relation Between Barriers to Leisure Enjoyment and Family Stages", Leisure Sciences, vol. 4, no. 1, pp. 29-49.
- Woodward, D., E. Green and S. Hebron, (1989) "The Sociology of Women's Leisure and Physical Recreation: Constraints and Opportunities", International Review for the Sociology of Sport, vol. 24, no. 2, pp. 121-134.

**ANNEXE I**

ETUDE SUR LES CONTRAINTES DES FEMMES EN LOISIR

FRANCINE ST-JEAN, ETUDIANTE  
DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LOISIR  
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES  
MARS 1989



Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500 Trois-Rivières, Québec, Canada G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5611



(1-4)

## DIRECTIVES GENERALES

Ce questionnaire a pour but d'identifier les contraintes qui empêchent ou limitent les femmes dans leur participation à des activités de loisir ainsi que l'importance qu'elles y accordent.

Par activité de loisir, nous entendons ici toutes activités que vous choisissiez de faire ou que vous aimeriez faire durant vos temps libre. Il ne s'agit donc pas uniquement d'activités physiques ou sportives, de sorties ou de spectacles. Il peut également s'agir d'activités comme faire du jardinage, suivre des cours, recevoir des amis, voyager, lire, bricoler.

Pour répondre vous encerclez le chiffre correspondant à votre réponse. Vous donnez une seule réponse par question sauf lors d'indication contraire. Nous vous demandons de répondre à toutes les questions. Nous comptons sur votre participation en vue de nous aider à établir les contraintes des femmes en loisir. Nous vous assurons la confidentialité de vos réponses.

Merci de votre collaboration,

*Francine St-Jean*

Francine ST-Jean  
étudiante

## SECTION 1: INTERET AU LOISIR ET PRATIQUE

1- Quelle importance accordez-vous au loisir dans votre vie ?

- |  |               |
|--|---------------|
| 1- aucune  |               |
| 2- peu d'importance                                  |               |
| 3- complémentaire aux activités quotidiennes         | 1 2 3 4 5 (5) |
| 4- beaucoup d'importance                             |               |
| 5- primordiale (vie organisée autour de mes loisirs) |               |

2- Selon vous, avez-vous suffisamment d'activités de loisir pour vous satisfaire ?

- |        |     |
|--------|-----|
| 1- oui | 1 2 |
| 2- non |     |

3- Vos loisirs se font (vous pouvez cocher plus d'une réponse):

- |                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| 1- seule                       |                    |
| 2- avec votre conjoint, copain |                    |
| 3- avec votre (vos) enfant(s)  | 1 2 3 4 5 6 (7-12) |
| 4- avec des ami(e)s            |                    |
| 5- avec des collègues          |                    |
| 6- autres _____                |                    |

4- Vos activités de loisir se font surtout;

- |                               |       |
|-------------------------------|-------|
| 1- à la maison                |       |
| 2- à l'extérieur de la maison | 1 2 3 |
| 3- aux deux endroits          |       |

5- Vos activités de loisir sont surtout de type; (maximum 3 réponses)

- |                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| 1- artistique     |                         |
| 2- sociale        |                         |
| 3- culturelle     |                         |
| 4- sportive       | 1 2 3 4 5 6 7 8 (14-16) |
| 5- plein-air      |                         |
| 6- pratique       |                         |
| 7- intellectuelle |                         |
| 8- autres _____   |                         |

6- Quelles sont les activités de loisir que vous avez pratiquées depuis les douze derniers mois ? (nommez en six au maximum)

- |          |          |         |
|----------|----------|---------|
| 1. _____ | 4. _____ | (17-20) |
| 2. _____ | 5. _____ |         |
| 3. _____ | 6. _____ |         |

7- Quelles sont les activités de loisir auxquelles vous ne participez pas autant que vous aimeriez ou que vous ne pratiquez pas du tout malgré l'intérêt que vous y attachez ? (nommez en six au maximum)

- |          |          |         |
|----------|----------|---------|
| 1. _____ | 4. _____ | (37-40) |
| 2. _____ | 5. _____ |         |
| 3. _____ | 6. _____ |         |

## SECTION 2: CONTRAINTES EN LOISIR

Dans la partie qui suit, vous évaluez les contraintes éprouvées dans la pratique d'activités de loisir c'est-à-dire les raisons qui limitent ou empêchent votre participation.

Pour répondre aux énoncés qui suivent, vous référer aux activités de loisir que vous avez énumérées à la question six (6) et sept (7). A chaque question, vous devez encercler le chiffre qui indique jusqu'à quel point cette contrainte est importante pour vous. Le niveau d'importance des contraintes est représenté par une échelle de 0 à 3, où le 0 indique que le facteur n'est pas du tout une contrainte, et le 3 indique qu'il s'agit d'une contrainte majeure.

0- n'est pas du tout une contrainte
1- est une contrainte mineure
2- est une contrainte importante
3- est une contrainte majeure

1- Les équipements et/ou les programmes n'existent pas dans ma localité	0	1	2	3	(41)
2- L'animation et l'encadrement ne sont pas adéquats	0	1	2	3	
3- Les coûts reliés aux activités sont trop élevés pour moi	0	1	2	3	
4- Je n'ai pas assez de temps à ma disposition	0	1	2	3	
5- Je n'ai pas les qualités personnelles nécessaires	0	1	2	3	(45)
6- Je n'aime pas la façon dont l'activité est organisée	0	1	2	3	
7- Il n'existe pas de moyens de transport adéquat	0	1	2	3	
8- C'est une activité trop difficile à réaliser	0	1	2	3	
9- Mon travail et/ou mes études sont trop exigeants	0	1	2	3	
10-Les services sont insuffisants sur les lieux de pratique (restaurant, stationnement, autobus,...)	0	1	2	3	(50)
11-L'activité est trop centrée sur la compétition et la performance	0	1	2	3	
12-Cette activité comporte trop d'imprévus	0	1	2	3	
13-Mes ressources monétaires sont trop limités	0	1	2	3	
14-Je n'aime pas l'endroit où se déroule l'activité	0	1	2	3	
15-C'est difficile de me coordonner avec les autres	0	1	2	3	(55)
16-Les horaires ne me conviennent pas	0	1	2	3	
17-Il n'y a pas de service de garderie sur les lieux	0	1	2	3	
18-Ces activités comportent trop de nouveauté ou d'inconnu	0	1	2	3	
19-Je crains d'avoir l'aire ridicule ou maladroite	0	1	2	3	(59)

20-Je n'ai pas les capacités physiques requises	0	1	2	3	(60)
21-C'est une activité qui n'est pas assez difficile à réaliser	0	1	2	3	
22-Mes obligations domestiques et familiales m'acaparent trop	0	1	2	3	
23-Il y a trop de risques d'être frappée ou blessée	0	1	2	3	
24-La régularité reliée à l'activité est trop exigeante	0	1	2	3	
25-Je n'ai pas les connaissances requises	0	1	2	3	(65)
26-J'ai peur d'être désapprouvée par les autres	0	1	2	3	
27-Mon apparence physique me dérange	0	1	2	3	
28-Cette activité n'est pas offerte aux femmes	0	1	2	3	
29-Mon conjoint (mon ami) manifeste des réticences	0	1	2	3	
30-La distance pour me rendre au lieu d'activité est trop grande	0	1	2	3	(70)
31-J'ai un handicap physique	0	1	2	3	
32-Je manque d'information sur ces activités	0	1	2		
33-On n'offre pas de cours d'initiation à l'activité	0	1	2	3	
34-L'aménagement n'est ni esthétique ni attrayant	0	1	2	3	
35-C'est une activité qui me stresse beaucoup	0				(75)
36-Cela va à l'encontre de mes croyances et de mes valeurs	0	1	2	3	
37-Je n'ai pas de partenaires avec qui pratiquer l'activité	0		2		
38-L'activité comporte trop de règles et de restrictions	0				
39-Le nombre de places disponibles est insuffisant	0	1	2	3	
40-Je n'ai pas d'affinités avec les autres participant(e)s	0	1	2	3	(80)
41-C'est une activité trop fatigante et exténuante	0	1	2	3	(1)

## SECTION 3: DONNEES PERSONNELLES ET FAMILIALES

- 1- Quel âge avez-vous ? \_\_\_\_\_
- 2- Quelle est votre municipalité ? \_\_\_\_\_
- 3- Vous vivez;

- |                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| 1- en pleine ville              | → 1 2 3 4 |
| 2- près des limites de la ville |           |
| 3- dans un village              |           |
| 4- en pleine campagne           |           |

(4)



4- Quel est votre état civil ?

- 1- célibataire
- 2- mariée ou en union libre
- 3- séparée ou divorcée
- 4- veuve
- 5- religieuse

1 2 3 4

(5)

5- Sans tenir compte des enfants (si vous en avez), vous habitez ?

- 1- seule
- 2- avec un conjoint
- 3- avec un(e) ou des copains(ines)
- 4- avec mes parents
- 5- autre \_\_\_\_\_

1 2 3 4 5

6- Combien de personnes demeurent dans votre foyer ?(vous y compris)\_\_\_\_\_

7- a) Avez-vous des enfants ?

- 1- oui
- 2- non

1 2

(8)

b) Si oui, indiquez (1) le nombre d'enfants dans chacun des groupes d'âge; (2) le nombre d'enfants qui habitent avec vous; et (3) à quelle fréquence

- 1-toute la semaine
- 2-la semaine
- 3-la fin de semaine
- 4-une fin de semaine sur deux
- 5-autres

	(1)nombre	(2)nombre à la maison	(3)fréquence	
1- 0 à 4 ans	_____	_____	_____	(9-13)
2- 5 à 9 ans	_____	_____	_____	
3- 10 à 15 ans	_____	_____	_____	
4- 16 à 20 ans	_____	_____	_____	
5- 21 ans et plus	_____	_____	_____	(29-33)

8- Quelle est votre occupation principale ?

- 1- emploi rémunéré
- 2- étudiante
- 3- travail à la maison
- 4- retraitée
- 5- en chômage
- 6- autre \_\_\_\_\_

1 2 3 4 5 6

9- Votre occupation principale se déroule habituellement:

- 1- durant la semaine
- 2- durant la fin de semaine
- 3- durant la semaine et la fin de semaine
- 4- ne s'applique pas

1 2 3 4

10-A quel moment de la journée se déroule généralement votre occupation principale ?

- 1- le jour
- 2- le soir
- 3- la nuit
- 4- le jour, le soir ou la nuit

1 2 3 4

(36)



11-A la maison, qui s'occupe habituellement des tâches suivantes ? (vous pouvez indiquer jusqu'à trois (3) réponses)

1-vous	4-une personne rémunérée
2-votre conjoint ou ami	5-autres
3-les enfants	6-non applicable

11- La vaisselle	1	2	3	4	5	6	(37-39)
12- Les repas	1	2	3	4	5	6	
13- L'éducation des enfants	1	2	3	4	5	6	
14- Les ordures	1	2	3	4	5	6	
15- Le lavage	1	2	3	4	5	6	
16- Le soins des enfants	1	2	3	4	5	6	(52-54)
17- Le gazon, le jardinage	1	2	3	4	5	6	
18- Le transport des enfants (loisir...)	1	2	3	4	5	6	
19- Le nettoyage (aspirateur, fenêtre...)	1	2	3	4	5	6	
20- Le pelletage	1	2	3	4	5	6	
21- Les réparations	1	2	3	4	5	6	(67-69)

22-Combien d'années d'études avez-vous complétées ?

1- élémentaires	1	2	3	4	5	6	7
2- secondaires	1	2	3	4	5	6	
3- collégiales	1	2	3				
4- universitaires	1	2	3	4 et plus			

(70-71)

23-Dans quelle catégorie situez-vous vos revenus familiaux bruts ?

1- moins de 10 000								
2- de 10 000 à 19 999								
3- de 20 000 à 29 999								
4- de 30 000 à 39 999	→	1	2	3	4	5	6	7
5- de 40 000 à 49 999								
6- 50 000 et plus								
7- je ne sais pas								

24-Si vous travaillez, dans quelle catégorie situez-vous vos revenus personnels bruts ?

1- moins de 10 000							
2- de 10 000 à 19 999							
3- de 20 000 à 29 999							
4- de 30 000 à 39 999	→	1	2	3	4	5	6
5- de 40 000 à 49 999							
6- 50 000 et plus							

(73)

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

**LISTE DES ACTIVITÉS DÉSIRÉES ET PRATIQUÉES PAR LES FEMMES  
POUR LA PRÉSENTE ÉTUDE :**

- ski
- patin
- natation
- tennis
- racquetball
- contidionnement physique
- activités physiques
- bicyclette
- badminton
- volleyball
- walleyball
- danse aérobique
- pétanque
- informatique
- sacs de sable
- tire au fusil, tire à l'arc
- plongée sous-marine
- golf
- hockey
- quilles
- nautilus, musculation
- balle, base-ball
- randonnée pédestre
- équitation
- marche
- pêche
- plein-air
- camping
- raquette
- canot
- planche à voile
- voile
- chasse
- motocyclette, motoneige
- parachutisme
- ski de fond
- ski alpin
- canot-camping
- deltaplane
- sports
- arts martiaux
- ski nautique
- jogging
- rafting
- activités culturelles
- aviation
- kayak
- musique
- chorale (chant)
- peinture
- couture
- tricot
- dessin
- photographie
- soirée amicale, sorties
- souper (amis, famille)
- activités sociales, réception
- visite amis, famille
- restaurant
- danse sociale, ballet-jazz, danse dans les bars
- cinéma
- théâtre
- concert
- spectacle
- expositions, musées, festivals
- jardinage
- bricolage
- cuisine
- décoration
- décoration de gâteaux
- cours de...
- rénovation
- démonstration
- bénévolat
- lecture
- écriture
- voyage
- télévision
- restaurant
- vidéo
- céramique
- jeux de sociétés, cartes
- spectateur
- soirées de prières
- bingo
- ne rien faire
- comité social
- syndicat
- détente
- promenade en voiture, en bateau
- échecs, dame
- magasinage

- basketball
- curling
- handball
- football
- alpinisme

- menuiserie
- jeux avec enfants
- cabane à sucre
- sculpture
- activités intellectuelles

## ASSOCIATIONS ET ORGANISMES CONTACTÉS

CENTRE LE PONT  
450 Gervais  
Trois-Rivières, (Québec)  
G9A 4C7  
a/s Mme Nicole Gaudreau

CLUB DES FEMMES DE CARRIÈRES DE TROIS-RIVIÈRES  
Casier Postal 144  
Trois-Rivières, (Québec)  
G9A 5E9  
a/s Mme Carole Bellerose

CLUB MÈRE-ENFANT  
88 Dorval  
Cap-de-la-Madeleine, (Québec)  
G8T 5X7  
a/s Mme Lyne Bourassa

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE DU CONSEIL  
CENTRAL CSN DE TROIS-RIVIÈRES  
550 Saint-Georges,  
Trois-Rivières, (Québec)  
G9A 2K8  
a/s Mme Liette St-Pierre

NOUVEAU DÉPART  
7400 Place Boudreault  
Trois-Rivières, (Québec)  
G8Y 4A7  
a/s Mme Daisy Pronovost

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
C.P. 500  
Trois-Rivières, (Québec)  
G9A 5H7  
a/s étudiantes

**ANNEXE II**

Tableau 18

Description de l'échantillon  
selon l'âge

Variables	Age des répondantes						Total
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	
<u>Etat civil</u>							
Célibataires	25 69.4	12 42.9	8 26.7	2 9.5	1 4.0	6 40.0	54 34.8
Mariées ou union libre	10 27.8	15 53.6	16 53.3	10 47.6	15 60.0	8 53.3	74 47.7
Divorcées. séparées	1 2.8	1 3.6	6 20.0	9 42.9	9 36.0	1 6.7	27 17.4
<u>Occupation</u>							
Emploi rémunéré	5 13.9	20 71.5	24 80.0	12 57.1	19 76.0	5 33.3	85 54.8
Etudiantes	29 80.6	2 7.1	3 10.0	3 14.3	0 0.0	2 13.3	39 25.2
A la maison	2 5.6	6 21.4	3 10.0	6 28.6	6 24.0	8 53.3	15 20.0
<u>Avec ou sans enfants</u>							
Avec enfants	3 8.3	11 39.3	16 53.3	16 76.2	22 88.0	9 60.0	77 49.7
Sans enfants	33 91.7	17 60.7	14 46.7	5 23.8	3 12.0	6 40.0	78 50.3
Total	36 23.2	28 18.1	30 19.4	21 13.5	25 16.1	15 9.7	155 100.0

Tableau 18 (suite)

Age des répondantes							
Variabes	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	Total
<u>Scolarité</u>							
Primaire et Sec. 1er cycle	1 2.8	3 3.6	4 13.3	6 28.6	12 48.0	5 33.3	31 20.0
Sec. 2e cycle	0 0.0	9 32.1	13 43.3	4 19.0	6 24.0	0 0.0	32 20.6
Cegep	5 13.9	5 17.9	6 20.0	5 23.8	4 16.0	5 33.3	30 19.4
Baccalauréat	26 72.2	9 32.1	4 13.3	3 14.3	1 4.0	3 20.0	46 29.7
Maîtrise ou plus	4 11.1	2 7.1	3 10.0	3 14.3	2 8.0	2 13.3	16 10.3
Total	36 23.2	28 18.1	30 19.4	21 13.5	25 16.1	15 9.7	155 100.0

Tableau 19

Description de l'échantillon  
selon l'état civil

Etat civil des répondantes				
Variables	Célibataires	Mariées	Divorcées	Total
<u>Avec ou sans enfants</u>				
Avec enfants	4 7.4	51 68.9	22 81.5	77 49.7
Sans enfants	50 92.6	23 31.1	5 18.5	78 50.3
<u>Revenu personnel</u>				
Aucun	0 0.0	18 24.3	1 3.7	19 12.3
Moins de 10 000 \$	22 40.7	18 24.3	6 22.2	46 29.7
10 000 \$ à 19 999 \$	21 38.9	19 25.7	8 29.6	48 31.0
20 000 \$ à 29 999 \$	8 14.8	14 18.9	8 29.6	30 19.4
30 000 \$ et plus	3 5.6	5 6.8	4 14.8	12 7.7
Total	54 34.8	74 47.7	27 17.4	155 100.0



Tableau 20

Description de l'échantillon  
selon l'occupation principale

Occupation principale des répondantes				
Variabiles	Emploi	Etudiantes	A la maison	Total
<u>Avec ou sans enfants</u>				
Avec enfants	46 54.6	8 20.5	23 74.2	77 49.7
Sans enfants	39 45.9	31 79.5	8 10.3	78 50.3
<u>Etat civil</u>				
Célibataires	27 31.2	22 56.4	5 16.1	54 34.8
Mariées	39 45.8	14 35.9	21 67.7	74 47.7
Divorcées	19 22.4	3 7.7	5 16.1	27 17.4
<u>Revenu personnel</u>				
Aucun	1 1.2	2 5.1	16 51.6	19 12.3
Moins de 10 000 \$	5 5.9	33 84.6	8 25.8	46 29.7
10 000 \$ à 19 999 \$	38 44.7	3 7.7	7 22.6	48 31.0
20 000 \$ à 29 999 \$	30 35.3	0 0.0	0 0.0	30 19.4
30 000 \$ et plus	11 12.9	1 2.6	0 0.0	12 7.7
Total	85 54.8	39 25.2	31 17.4	155 100.0

Tableau 21

La pratique de loisir des femmes  
selon la présence ou l'absence d'enfants

Type de pratiques	Présence ou absence d'enfants	
	avec enfants	sans enfants
Seul	22.7 %	39.2 %
avec conjoint	25.3 %	15.9 %
avec enfants	23.7 %	1.1 %
avec ami(e)s	21.7 %	31.8 %
avec collègues	5.1 %	8.0 %
autres	1.5 %	4.0 %

Tableau 22

La pratique de loisir des femmes  
selon l'état civil

Type de pratiques	Etat civil des répondantes		
	Célibataires	Vivant en union libre	Divorcées Séparées
Seul	45.5 %	21.9 %	26.0 %
Avec conjoint	4.0 %	33.7 %	17.8 %
Avec enfants	0.8 %	18.5 %	20.6 %
Avec ami(e)s	35.5 %	19.7 %	28.8 %
Avec collègues	9.7 %	5.1 %	4.1 %
Autres	4.9 %	1.1 %	2.7 %

Tableau 23

Moyenne par énoncés  
des contraintes des femmes en loisir

Contraintes par énoncé	Moyenne	Ecart type	Rangs
-----			
EXTERNES			
ACCESSIBILITE			
DISTANCE & TRANSPORT			
énoncé 07	4.77	8.48	16
énoncé 30	5.55	7.83	11
COUTS			
énoncé 03	15.48	11.29	3
énoncé 13	15.10	11.01	4
TEMPS & HORAIRES			
énoncé 04	20.58	9.89	1
énoncé 09	18.39	11.14	2
énoncé 16	11.29	9.78	6
énoncé 22	12.52	11.03	5
ORGANISATION			
OFFRE			
énoncé 01	5.74	8.29	10
énoncé 28	1.94	6.25	36
énoncé 39	3.42	6.97	28
GESTION DES PROGRAMMES			
énoncé 06	3.87	7.06	24
énoncé 32	5.16	7.50	13
SERVICES D'APPOINT			
énoncé 10	2.97	6.46	32
énoncé 17	4.13	9.38	20
ENCADREMENT			
énoncé 02	3.74	7.31	26
énoncé 33	3.29	6.75	29
MILIEU PHYSIQUE			
LIEU DE PRATIQUE			
énoncé 14	3.74	7.22	25
énoncé 34	2.26	5.87	35
MILIEU SOCIAL			
PARTENAIRES			
énoncé 15	6.45	9.24	9
énoncé 37	10.71	11.06	7

Tableau 23 (suite)

Moyenne par énoncés  
des contraintes des femmes en loisir

Contraintes par énoncé	Moyenne	Ecart type	Rangs
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE			
énoncé 19	3.94	7.34	22
énoncé 26	1.42	4.33	41
énoncé 40	2.58	5.90	34
INTERNES			
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE			
RISQUE ET DANGER			
énoncé 12	3.23	6.34	30
énoncé 23	3.87	6.78	23
DIFFICULTE & EFFORT			
énoncé 11	4.71	7.50	17
énoncé 24	7.94	8.88	8
énoncé 41	4.32	6.93	18
MANQUE DE STIMULATION			
énoncé 21	1.61	4.48	38
énoncé 38	3.16	6.00	31
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES			
PEUR & TENSION			
énoncé 18	1.67	4.39	37
énoncé 35	4.19	7.89	19
MANQUE DE CONNAISSANCES			
énoncé 08	4.00	6.89	21
énoncé 25	4.77	7.15	15
MANQUE DE CAPACITES			
énoncé 05	4.84	7.33	14
énoncé 20	5.42	7.92	12
énoncé 31	1.48	6.22	40
VALEURS & INTERDITS			
énoncé 27	2.71	6.17	33
énoncé 29	3.61	7.97	27
énoncé 36	1.61	5.75	39

Tableau 24

Moyennes obtenues aux échelles  
des contraintes des femmes en loisir selon L'âge

Contraintes	âge des répondantes						Sig.
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	
-----							
EXTERNES							
ACCESSIBILITE							
Distance & transport	7.08	3.21	4.00	6.19	4.60	6.00	.22
Coûts	17.50	14.46	17.17	13.33	12.40	15.33	.39
Temps & horaires	16.60	15.45	15.67	16.91	15.70	12.33	.56
ORGANISATION							
Offre	4.54	4.05	3.56	4.13	2.93	2.00	.59
Gestion des programmes	5.28	3.39	4.83	5.71	3.80	3.67	.69
Services d'appoint	2.92	4.46	5.17	4.76	1.60	1.67	.17
Encadrement	3.19	3.57	4.67	4.05	2.60	2.67	.79
MILIEU PHYSIQUE							
Lieu de pratique	3.75	3.93	2.67	3.10	0.80	3.67	.39
MILIEU SOCIAL							
Partenaires	9.31	8.93	9.33	9.52	6.20	7.33	.62
Caractéristiques de l'entourage	2.78	0.83	3.00	3.81	2.00	4.44	.20
INTERNES							
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE							
Risque & danger	3.47	4.64	4.83	4.29	4.00	5.33	.88
Difficulté & effort	4.63	5.24	4.78	5.87	4.13	7.78	.45
Manque de stimulation	2.50	2.68	2.00	3.33	1.40	2.67	.24
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES							
Peur & tension	2.92	1.61	4.17	2.86	1.80	5.00	.20
Manque de connaissances	3.19	3.75	4.00	7.14	5.30	6.33	.12
Manque de capacités	2.13	3.06	4.21	6.98	4.00	4.67	.04
Valeurs & interdits	2.78	1.91	3.89	3.33	1.20	2.67	.21

Tableau 25

Moyennes par énoncés  
des contraintes des femmes en loisir selon l'âge

Contraintes par énoncé	âge des répondantes						Sig.
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	
-----							
EXTERNES							
ACCESSIBILITE							
DISTANCE & TRANSPORT							
énoncé 07	6.94	2.14	3.33	6.67	4.80	4.67	.22
énoncé 30	7.22	4.29	4.67	5.71	4.40	7.33	.54
COUTS							
énoncé 03	17.50	15.00	16.33	14.76	12.00	16.67	.55
énoncé 13	17.50	13.93	18.00	11.91	12.80	14.00	.21
TEMPS & HORAIRES							
énoncé 04	23.89	19.29	18.67	22.86	19.60	17.33	.12
énoncé 09	24.17	15.71	17.00	20.00	17.20	12.00	.00
énoncé 16	11.67	13.57	10.67	9.05	10.00	12.67	.63
énoncé 22	6.67	13.21	16.33	15.71	16.00	7.33	.00
ORGANISATION							
OFFRE							
énoncé 01	6.39	6.79	4.00	7.62	6.40	2.00	.28
énoncé 28	4.17	1.43	2.33	0.48	0.80	0.67	.18
énoncé 39	3.06	3.93	4.33	4.29	1.60	3.33	.73
GESTION DES PROGRAMMES							
énoncé 06	4.17	2.50	4.33	6.19	2.40	4.00	.47
énoncé 32	6.39	4.29	5.33	5.24	5.20	3.33	.82
SERVICES D'APPOINT							
énoncé 10	4.17	2.14	3.67	3.33	0.80	3.33	.42
énoncé 17	1.67	6.79	6.67	6.19	2.40	0.00	.03
ENCADREMENT							
énoncé 02	2.22	4.29	5.00	4.29	3.20	4.00	.72
énoncé 33	4.17	2.86	4.33	3.81	2.00	1.33	.59
MILIEU PHYSIQUE							
LIEU DE PRATIQUE							
énoncé 14	3.89	5.36	3.67	3.81	0.80	5.33	.27
énoncé 34	3.61	2.50	1.17	2.38	0.80	2.00	.57

Tableau 25 (suite)

		âge des répondantes						
Contraintes par énoncé		20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	Sig.
MILIEU SOCIAL								
PARTENAIRES								
énoncé	15	5.00	7.14	7.67	6.67	4.80	8.67	.67
énoncé	37	13.61	10.71	11.00	12.38	7.60	6.00	.17
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE								
énoncé	19	3.33	1.07	4.67	5.71	4.00	6.67	.15
énoncé	26	1.39	0.36	2.67	1.91	0.40	2.00	.29
énoncé	40	3.61	1.07	1.67	3.81	1.60	4.67	.21
INTERNES								
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE								
RISQUE ET DANGER								
énoncé	12	1.94	4.29	3.67	2.86	2.40	5.33	.47
énoncé	23	2.22	3.93	5.67	3.81	5.20	2.00	.27
DIFFICULTE & EFFORT								
énoncé	11	4.72	5.00	4.00	4.76	2.80	8.67	.29
énoncé	24	8.33	8.21	7.33	8.10	6.40	10.00	.88
énoncé	41	3.61	3.21	3.33	6.67	3.60	8.00	.12
MANQUE DE STIMULATION								
énoncé	21	2.22	2.14	1.33	1.91	1.20	0.00	.64
énoncé	38	2.78	3.21	2.67	4.76	1.60	5.33	.36
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES								
PEUR & TENSION								
énoncé	18	1.39	0.71	1.67	2.38	1.60	3.33	.52
énoncé	35	4.44	2.50	6.67	3.33	2.00	6.67	.15
MANQUE DE CONNAISSANCES								
énoncé	08	1.67	3.21	4.00	7.14	6.20	8.00	.01
énoncé	25	4.72	4.29	4.00	7.14	4.40	4.67	.72
MANQUE DE CAPACITES								
énoncé	05	2.79	3.00	3.00	9.52	6.00	5.33	.01
énoncé	20	3.61	3.67	3.67	8.57	6.00	8.67	.09
énoncé	31	0.00	2.50	0.00	2.86	0.00	0.00	.19
VALEURS & INTERDITS								
énoncé	27	2.50	2.14	2.00	5.71	2.80	1.33	.27
énoncé	29	3.61	2.14	8.33	3.33	0.40	2.67	.01
énoncé	36	2.22	1.43	1.33	0.95	0.40	4.00	.48

Tableau 26

Moyennes obtenues aux échelles  
des contraintes des femmes en loisir selon l'état civil

Etat civil des répondantes				
Contraintes	Célibataires	Mariée ou en union libre	Séparée ou divorcée	Sig.
EXTERNES				
ACCESSIBILITE				
Distance & transport	5.09	5.34	4.58	.79
Coûts	17.32	13.78	16.04	.23
Temps & horaires	14.95	16.62	13.54	.08
ORGANISATION				
Offre	4.20	3.38	3.06	.35
Gestion des programmes	4.44	4.60	4.79	.86
Services d'appoint	2.12	4.53	3.54	.18
Encadrement	3.33	4.12	2.50	.44
MILIEU PHYSIQUE				
Lieu de pratique	3.43	3.11	1.88	.71
MILIEU SOCIAL				
Partenaires	9.54	7.70	8.33	.29
Caractéristiques de l'entourage	2.59	2.61	2.78	.99
INTERNES				
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE				
Risque & danger	4.35	4.19	4.58	.97
Difficulté & effort	4.75	5.45	4.44	.44
Manque de stimulation	2.78	2.23	2.08	.82
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES				
Peur & tension	2.96	2.77	2.92	.65
Manque de connaissances	4.26	4.80	3.75	.72
Manque de capacités	3.33	4.01	4.31	.35
Valeurs & interdits	2.72	3.15	0.83	.12



Tableau 27

Moyennes par énoncés  
des contraintes des femmes en loisir selon l'état civil

Etat civil des répondantes				
Contraintes par énoncé	Célibataires	Mariée ou en union libre	Séparée ou divorcée	Sig.
EXTERNES				
ACCESSIBILITE				
DISTANCE & TRANSPORT				
énoncé 07	4.82	4.60	4.58	.76
énoncé 30	5.37	6.08	4.17	.76
COUTS				
énoncé 03	17.96	13.92	15.42	.19
énoncé 13	16.67	13.65	16.67	.32
TEMPS & HORAIRES				
énoncé 04	21.11	21.35	15.83	.03
énoncé 09	19.63	17.84	15.83	.14
énoncé 16	10.37	12.30	9.17	.19
énoncé 22	8.70	15.00	13.33	.01
ORGANISATION				
OFFRE				
énoncé 01	5.93	5.68	4.17	.11
énoncé 28	3.52	1.49	0.00	.05
énoncé 39	3.15	2.97	5.00	.52
GESTION DES PROGRAMMES				
énoncé 06	3.33	4.19	4.17	.91
énoncé 32	5.56	5.00	5.42	.65
SERVICES D'APPOINT				
énoncé 10	3.15	2.84	2.08	.25
énoncé 17	1.11	6.22	5.00	.01
ENCADREMENT				
énoncé 02	4.07	4.32	1.67	.35
énoncé 33	2.59	3.93	3.33	.59
MILIEU PHYSIQUE				
LIEU DE PRATIQUE				
énoncé 14	4.07	3.78	2.92	.93
énoncé 34	2.78	2.43	0.83	.50

Tableau 27 (suite)

Etat civil des répondantes				
Contraintes par énoncé	Célibataires	Mariée ou en union libre	Séparée ou divorcée	Sig.
MILIEU SOCIAL				
PARTENAIRES				
énoncé 15	5.56	7.57	3.75	.06
énoncé 37	13.52	7.84	12.92	.02
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE				
énoncé 19	3.52	3.92	5.42	.57
énoncé 26	0.93	2.03	0.83	.40
énoncé 40	3.33	1.89	2.08	.07
INTERNES				
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE				
RISQUE ET DANGER				
énoncé 12	3.33	3.24	2.08	.24
énoncé 23	2.78	4.19	5.42	.42
DIFFICULTE & EFFORT				
énoncé 11	5.93	4.19	3.75	.52
énoncé 24	7.59	8.51	6.25	.50
énoncé 41	3.33	4.60	5.00	.32
MANQUE DE STIMULATION				
énoncé 21	1.85	1.62	1.25	.87
énoncé 38	3.70	2.84	2.92	.87
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES				
PEUR & TENSION				
énoncé 18	1.85	1.49	1.67	.88
énoncé 35	4.07	4.05	4.17	.64
MANQUE DE CONNAISSANCES				
énoncé 08	3.70	4.46	3.75	.69
énoncé 25	4.82	5.14	3.75	.85
MANQUE DE CAPACITES				
énoncé 05	4.26	4.73	5.42	.21
énoncé 20	4.63	5.54	5.83	.30
énoncé 31	1.11	1.76	1.67	.91
VALEURS & INTERDITS				
énoncé 27	2.59	3.24	1.67	.61
énoncé 29	3.15	4.73	0.83	.17
énoncé 36	2.41	1.49	0.00	.36

Tableau 28

Moyennes obtenues aux échelles des contraintes  
des femmes en loisir selon l'occupation principale

Occupation principale				
Contraintes	Emploi	Etudiante	A la maison	Sig.
-----				
EXTERNES				
ACCESSIBILITE				
Distance & transport	4.29	6.80	5.48	.15
Coûts	13.88	19.62	13.71	.01
Temps & horaires	17.00	17.24	10.16	.00
ORGANISATION				
Offre	3.49	3.96	2.69	.13
Gestion des programmes	4.47	5.26	3.71	.57
Services d'appoint	3.35	3.21	4.52	.62
Encadrement	3.94	3.85	1.94	.23
MILIEU PHYSIQUE				
Lieu de pratique	2.41	4.10	3.23	.31
MILIEU SOCIAL				
Partenaires	9.47	9.49	5.00	.01
Caractéristiques de l'entourage	2.12	2.99	3.66	.21
INTERNES				
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE				
Risque & danger	4.47	3.85	4.36	.83
Difficulté & effort	5.29	4.79	5.27	.89
Manque de stimulation	2.29	2.44	2.58	.93
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES				
Peur & tension	2.71	3.21	3.23	.83
Manque de connaissances	4.65	3.59	4.68	.61
Manque de capacités	3.96	3.68	4.09	.94
Valeurs & interdits	2.67	2.82	2.37	.90

Tableau 29 (suite)

Occupation principale				
Contraintes par énoncés	Emploi	Etudiante	A la maison	Sig.
MILIEU SOCIAL				
PARTENAIRES				
énoncé 15	8.00	5.13	3.87	.06
énoncé 37	10.94	13.85	6.13	.01
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE				
énoncé 19	3.18	3.85	6.13	.15
énoncé 26	1.18	1.28	2.26	.48
énoncé 40	2.00	3.85	2.58	.27
INTERNES				
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE				
RISQUE ET DANGER				
énoncé 12	3.41	2.31	3.87	.54
énoncé 23	4.94	2.56	2.58	.09
DIFFICULTE & EFFORT				
énoncé 11	4.00	5.13	6.13	.37
énoncé 24	8.12	7.95	7.42	.93
énoncé 41	4.35	4.10	4.52	.96
MANQUE DE STIMULATION				
énoncé 21	1.77	1.80	0.97	.67
énoncé 38	2.82	3.08	4.19	.55
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES				
PEUR & TENSION				
énoncé 18	1.29	1.80	2.58	.37
énoncé 35	4.12	4.62	3.87	.91
MANQUE DE CONNAISSANCES				
énoncé 08	4.35	2.56	4.84	.30
énoncé 25	4.94	4.62	4.52	.94
MANQUE DE CAPACITES				
énoncé 05	5.18	3.85	5.16	.62
énoncé 20	5.41	4.10	7.10	.29
énoncé 31	1.29	3.08	0.00	.11
VALEURS & INTERDITS				
énoncé 27	2.59	2.56	3.23	.87
énoncé 29	4.24	3.33	2.26	.48
énoncé 36	1.18	2.56	1.61	.46

Tableau 30

Moyennes obtenues aux échelles des contraintes  
des femmes en loisir selon le niveau de scolarité

Contraintes	Niveau de scolarité					Sig.
	Secondaire 1er cycle	2e cycle	Cegep	Universitaire 1er cycle	2e & 3e cycle	
-----						
EXTERNES						
ACCESSIBILITE						
Distance & transport	4.35	4.06	5.50	5.33	6.56	.48
Coûts	15.00	16.88	15.00	15.98	14.38	.54
Temps & horaires	11.41	15.86	15.08	17.72	19.22	.00
ORGANISATION						
Offre	1.74	4.38	4.11	4.13	3.33	.43
Gestion des programmes	3.70	5.47	4.67	4.89	3.44	.73
Services d'appoint	2.39	4.38	3.50	3.04	5.63	.60
Encadrement	2.83	5.47	4.17	2.72	2.81	.25
MILIEU PHYSIQUE						
Lieu de pratique	1.52	3.59	3.83	3.37	2.50	.54
MILIEU SOCIAL						
Partenaires	7.17	8.91	8.67	9.46	8.75	.78
Caractéristiques de l'entourage	1.88	2.60	2.57	2.39	3.33	.49
INTERNES						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE						
Risque & danger	3.70	6.56	4.00	3.37	3.44	.16
Difficulté & effort	4.35	6.04	4.33	4.93	5.63	.64
Manque de stimulation	1.96	2.66	3.00	1.85	3.13	.73
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES						
Peur & tension	2.39	3.91	3.17	2.61	2.19	.85
Manque de connaissances	5.00	5.16	4.83	3.48	5.31	.44
Manque de capacités	4.06	5.10	3.11	3.12	3.75	.38
Valeurs & interdits	1.02	3.44	2.22	2.54	3.75	.21

Tableau 31

Moyennes par énoncés des contraintes  
des femmes en loisir selon le niveau de scolarité

Contraintes	Niveau de scolarité					Sig.
	Secondaire 1er cycle	2e cycle	Cegep	Universitaire 1er cycle	2e & 3e cycle	
-----						
EXTERNES						
ACCESSIBILITE						
DISTANCE & TRANSPORT						
énoncé 07	2.61	3.75	5.67	4.35	6.88	.26
énoncé 30	6.09	4.38	5.33	6.30	6.25	.87
CDUTS						
énoncé 03	16.96	16.86	14.67	16.30	14.38	.23
énoncé 13	13.04	16.88	15.33	15.65	14.38	.73
TEMPS & HORAIRES						
énoncé 04	13.91	20.00	18.00	25.00	24.38	.00
énoncé 09	12.61	16.86	16.67	23.91	21.88	.00
énoncé 16	8.70	10.63	12.00	12.39	14.38	.28
énoncé 22	10.44	15.94	13.67	9.57	16.25	.07
ORGANISATION						
OFFRE						
énoncé 01	3.48	5.63	6.67	6.52	5.00	.75
énoncé 28	0.44	1.88	1.67	3.48	1.25	.40
énoncé 39	1.30	5.63	4.00	2.39	3.75	.25
GESTION DES PROGRAMMES						
énoncé 06	3.48	5.63	3.00	4.13	3.13	.57
énoncé 32	3.91	5.31	6.33	5.65	3.75	.79
SERVICES D'APPOINT						
énoncé 10	0.44	3.13	2.33	3.48	5.00	.26
énoncé 17	4.35	5.63	4.67	2.61	6.25	.48
ENCADREMENT						
énoncé 02	3.48	6.56	4.00	3.04	1.88	.13
énoncé 33	2.17	4.38	4.33	2.39	3.75	.68
MILIEU PHYSIQUE						
LIEU DE PRATIQUE						
énoncé 14	2.61	4.06	4.67	4.13	3.13	.80
énoncé 34	0.44	3.13	3.00	2.61	1.88	.44

Tableau 31 (suite)

Contraintes	Niveau de scolarité					Sig.
	Secondaire		Cegep	Universitaire		
	1er cycle	2e cycle		1er cycle	2e & 3e cycle	
<b>MILIEU SOCIAL</b>						
<b>PARTENAIRES</b>						
énoncé 15	6.09	7.81	5.00	6.09	8.75	.74
énoncé 37	8.26	10.00	12.33	12.83	8.75	.37
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE</b>						
énoncé 19	3.04	3.75	4.33	2.83	4.38	.08
énoncé 26	1.30	2.50	0.67	1.09	2.50	.41
énoncé 40	1.30	1.56	2.67	3.26	3.13	.53
<b>INTERNES</b>						
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE</b>						
<b>RISQUE ET DANGER</b>						
énoncé 12	2.17	4.38	3.00	2.39	4.38	.60
énoncé 23	4.35	7.19	4.00	2.39	1.88	.02
<b>DIFFICULTE &amp; EFFORT</b>						
énoncé 11	3.04	5.94	4.00	4.35	5.00	.45
énoncé 24	6.09	8.75	6.33	9.57	6.88	.54
énoncé 41	4.78	5.00	3.67	2.83	5.63	.24
<b>MANQUE DE STIMULATION</b>						
énoncé 21	2.17	1.56	1.67	1.09	1.88	.93
énoncé 38	1.74	3.75	4.33	2.61	4.38	.47
<b>CARACTERISTIQUES PERSONNELLES</b>						
<b>PEUR &amp; TENSION</b>						
énoncé 18	1.30	2.19	1.67	1.30	1.88	.94
énoncé 35	3.48	5.63	4.67	3.91	2.50	.83
<b>MANQUE DE CONNAISSANCES</b>						
énoncé 08	5.22	4.69	4.67	2.39	5.00	.48
énoncé 25	4.78	5.63	5.00	4.57	5.63	.51
<b>MANQUE DE CAPACITES</b>						
énoncé 05	4.78	6.88	4.00	3.48	6.25	.41
énoncé 20	5.22	6.88	4.33	3.70	5.00	.01
énoncé 31	2.17	1.56	1.00	2.17	0.00	.80
<b>VALEURS &amp; INTERDITS</b>						
énoncé 27	1.30	3.75	2.33	2.17	3.13	.38
énoncé 29	1.74	4.69	3.00	3.26	6.25	.57
énoncé 36	0.00	1.88	1.33	2.17	1.88	.76

Tableau 32

Moyennes obtenues aux échelles des contraintes  
des femmes en loisir selon le revenu familial

Contraintes	Revenu familial						Sig.
	Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 à 39 999 \$	40 000 à 49 999 \$	50 000\$ et plus	
-----							
EXTERNES							
ACCESSIBILITE							
Distance-transport	6.74	4.83	4.23	4.63	3.61	5.00	.32
Coûts	19.13	20.86	15.77	12.04	11.94	11.59	.00
Temps & horaires	13.15	14.40	17.79	16.39	15.56	17.61	.19
ORGANISATION							
Offre	4.64	3.91	2.82	4.44	2.59	2.42	.33
Gestion des programmes	5.00	5.00	2.69	6.30	2.50	3.64	.12
Services d'appoint	2.61	3.28	2.50	4.26	4.44	3.86	.20
Encadrement	4.57	5.00	1.15	5.19	2.78	2.05	.08
MILIEU PHYSIQUE							
Lieu de pratique	3.70	3.97	2.12	3.70	0.83	1.14	.06
MILIEU SOCIAL							
Partenaires	8.04	11.55	7.31	7.22	5.83	10.91	.13
Caractéristiques de l'entourage	3.33	4.14	0.90	2.47	1.48	1.97	.03
INTERNES							
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE							
Risque & danger	3.70	6.90	3.27	3.70	3.61	3.41	.14
Difficulté-effort	4.78	7.70	3.97	4.94	4.07	4.09	.16
Manque stimulation	3.04	3.28	2.31	1.48	2.50	0.91	.19
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES							
Peur & tension	3.26	3.79	1.35	3.52	1.39	2.27	.10
Manque de connaissances	3.48	5.00	3.08	5.37	4.17	4.55	.77
Manque capacités	3.19	4.94	1.92	4.82	4.07	2.73	.07
Valeurs & interdits	2.46	2.76	1.41	3.70	2.04	2.58	.42



Tableau 33

Moyennes par énoncés des contraintes  
des femmes en loisir selon le revenu familial

Contraintes	Revenu familial						Sig.
	Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 à 39 999 \$	40 000 à 49 999 \$	50 000 \$ et plus	
EXTERNES							
ACCESSIBILITE							
DISTANCE & TRANSPORT							
énoncé 07	5.65	5.86	4.23	4.44	1.67	3.64	.27
énoncé 30	7.83	3.79	4.23	4.82	5.56	6.36	.36
COUTS							
énoncé 03	18.26	22.07	15.77	11.85	12.78	11.82	.00
énoncé 13	20.00	19.66	15.77	12.22	11.11	11.36	.01
TEMPS & HORAIRES							
énoncé 04	17.83	18.62	21.54	21.11	20.56	23.18	.50
énoncé 09	20.44	15.86	21.54	18.15	14.44	20.91	.19
énoncé 16	10.00	10.00	13.78	11.48	12.78	11.36	.88
énoncé 22	4.35	13.10	15.00	14.82	14.44	15.00	.00
ORGANISATION							
OFFRE							
énoncé 01	6.09	4.14	6.92	6.30	5.00	5.00	.83
énoncé 28	3.91	2.76	0.00	2.96	0.00	0.46	.11
énoncé 39	3.91	4.83	1.54	4.07	2.78	1.82	.41
GESTION DES PROGRAMMES							
énoncé 06	4.35	4.14	2.69	5.93	2.22	2.27	.40
énoncé 32	5.65	5.86	2.69	6.67	2.78	5.00	.19
SERVICES D'APPOINT							
énoncé 10	3.91	3.10	1.54	2.96	2.22	2.72	.65
énoncé 17	1.30	3.45	3.46	5.56	6.68	5.00	.61
ENCADREMENT							
énoncé 02	3.48	5.17	1.15	6.67	3.89	1.81	.53
énoncé 33	5.65	4.83	1.15	3.70	1.67	2.27	.19
MILIEU PHYSIQUE							
LIEU DE PRATIQUE							
énoncé 14	4.35	4.48	3.08	4.82	1.67	1.82	.38
énoncé 34	3.04	3.45	1.15	2.59	0.00	0.46	.02

Tableau 33 (suite)

		Revenu familial						
Contraintes par énoncé		Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 à 39 999 \$	40 000 à 49 999 \$	50 000 \$ et plus	Sig.
<b>MILIEU SOCIAL</b>								
<b>PARTENAIRES</b>								
énoncé 15		3.48	7.59	5.77	8.15	5.56	7.73	.61
énoncé 37		12.61	15.52	8.85	6.30	6.11	14.09	.01
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE</b>								
énoncé 19		3.48	7.24	1.15	4.44	2.22	3.64	.08
énoncé 26		1.74	1.72	0.77	1.11	1.11	0.90	.55
énoncé 40		4.78	3.45	0.77	1.85	1.11	1.36	.02
<b>INTERNES</b>								
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE</b>								
<b>RISQUE ET DANGER</b>								
énoncé 12		2.17	5.52	1.92	3.33	3.33	1.82	.28
énoncé 23		2.61	5.52	3.08	3.70	4.44	3.64	.81
<b>DIFFICULTE &amp; EFFORT</b>								
énoncé 11		4.78	8.28	3.46	3.70	2.78	3.18	.09
énoncé 24		7.83	11.72	7.69	6.30	6.11	7.27	.30
énoncé 41		4.35	5.86	2.31	5.19	2.78	3.18	.21
<b>MANQUE DE STIMULATION</b>								
énoncé 21		3.48	1.03	0.77	1.48	2.22	0.91	.38
énoncé 38		2.61	5.52	3.85	1.48	2.78	0.91	.06
<b>CARACTERISTIQUES PERSONNELLES</b>								
<b>PEUR &amp; TENSION</b>								
énoncé 18		1.30	2.41	0.77	1.48	0.56	1.82	.16
énoncé 35		5.22	5.17	1.92	5.56	2.22	2.73	.23
<b>MANQUE DE CONNAISSANCES</b>								
énoncé 08		3.48	4.48	3.46	4.82	4.44	3.18	.97
énoncé 25		3.48	5.52	2.69	5.93	3.89	5.91	.45
<b>MANQUE DE CAPACITES</b>								
énoncé 05		5.73	6.90	3.08	5.93	3.89	4.09	.36
énoncé 20		3.48	6.90	2.69	6.30	7.22	4.09	.09
énoncé 31		2.61	1.03	0.00	2.22	1.11	0.00	.15
<b>VALEURS &amp; INTERDITS</b>								
énoncé 27		1.74	4.48	0.39	4.07	3.33	1.82	.19
énoncé 29		3.91	2.41	3.46	3.33	2.22	5.91	.76
énoncé 36		1.74	1.38	0.39	3.70	0.56	0.00	.09

Tableau 34

Moyennes obtenues aux échelles des contraintes  
des femmes en loisir selon le revenu personnel

Contraintes	Revenu personnel					Sig.
	Aucun	Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 et plus	
-----						
EXTERNES						
ACCESSIBILITE						
Distance-transport	3.68	6.96	4.38	4.83	4.58	.29
Coûts	10.79	18.80	17.40	13.50	5.00	.00
Temps & horaires	11.05	14.78	15.57	19.42	17.71	.00
ORGANISATION						
Offre	1.93	4.93	4.03	3.22	1.67	.09
Gestion des programmes	1.58	5.76	4.58	5.17	2.50	.08
Services d'appoint	4.21	3.26	4.58	2.17	2.92	.52
Encadrement	0.79	4.57	4.27	3.33	1.25	.07
MILIEU PHYSIQUE						
Lieu de pratique	2.63	4.02	3.44	1.67	1.25	.35
MILIEU SOCIAL						
Partenaires Caractéristiques de l'entourage	4.21	8.70	9.38	10.17	7.92	.10
	2.11	3.41	3.33	1.44	0.83	.13
INTERNES						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE						
Risque & danger	3.68	4.57	5.42	3.00	2.92	.29
Difficulté-effort	4.91	5.07	6.18	4.89	2.50	.37
Manque stimulation	1.58	2.50	2.92	2.33	1.25	.59
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES						
Peur & tension	2.37	3.59	3.96	1.83	0.00	.08
Manque de connaissances	2.63	3.70	5.83	4.33	4.17	.25
Manque de capacités	2.63	3.99	5.07	3.00	3.33	.38
Valeurs & interdits	1.93	2.97	3.40	1.33	2.78	.25

Tableau 35

Moyennes par énoncés des contraintes  
des femmes en loisir selon le revenu personnel

Contraintes	Revenu personnel					Sig.
	Aucun	Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 et plus	
-----						
EXTERNES						
ACCESSIBILITE						
DISTANCE & TRANSPORT						
énoncé 07	2.63	6.30	5.21	3.67	3.33	.45
énoncé 30	4.74	7.61	3.54	6.00	5.83	.15
COUTS						
énoncé 03	11.05	18.26	17.92	14.00	5.83	.00
énoncé 13	10.53	19.35	16.88	13.00	4.17	.00
TEMPS & HORAIRES						
énoncé 04	16.32	20.65	19.79	24.00	21.67	.10
énoncé 09	9.47	20.22	17.29	22.67	19.17	.00
énoncé 16	6.84	11.09	10.63	14.33	14.17	.08
énoncé 22	11.58	7.17	14.58	16.67	15.83	.00
ORGANISATION						
OFFRE						
énoncé 01	3.16	7.17	5.00	6.67	5.00	.40
énoncé 28	1.05	3.91	1.88	0.33	0.00	.08
énoncé 39	1.58	3.70	5.21	2.67	0.00	.09
GESTION DES PROGRAMMES						
énoncé 06	1.58	4.78	3.54	5.00	2.50	.39
énoncé 32	1.58	6.74	5.63	5.33	2.50	.08
SERVICES D'APPOINT						
énoncé 10	1.58	3.91	3.13	3.00	0.83	.53
énoncé 17	6.84	2.61	6.04	1.33	5.00	.10
ENCADREMENT						
énoncé 02	1.05	4.78	3.96	4.33	1.67	.32
énoncé 33	0.53	4.35	4.58	2.33	0.83	.08
MILIEU PHYSIQUE						
LIEU DE PRATIQUE						
énoncé 14	3.16	4.57	4.38	2.67	1.67	.60
énoncé 34	2.11	3.48	2.50	0.67	0.83	.29

Tableau 35 (suite)

Contraintes	Revenu personnel					Sig.
	Aucun	Moins de 10 000 \$	10 000 à 19 999 \$	20 000 à 29 999 \$	30 000 et plus	
<hr/> MILIEU SOCIAL <hr/>						
PARTENAIRES						
énoncé 15	3.16	5.44	7.08	8.33	8.33	.29
énoncé 37	5.26	11.96	11.67	12.00	7.50	.13
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE						
énoncé 19	3.16	5.00	4.79	2.00	2.50	.27
énoncé 26	5.35	1.30	1.88	1.00	0.00	.63
énoncé 40	1.05	3.91	3.33	1.33	0.00	.20
INTERNES						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE						
RISQUE ET DANGER						
énoncé 12	3.16	3.04	4.58	2.67	0.00	.23
énoncé 23	2.63	3.26	5.63	3.33	2.50	.30
DIFFICULTE & EFFORT						
énoncé 11	4.74	5.87	5.21	2.67	3.33	.15
énoncé 24	7.37	7.83	8.75	8.33	5.00	.76
énoncé 41	4.21	4.35	5.21	3.67	2.50	.53
MANQUE DE STIMULATION						
énoncé 21	1.05	2.17	1.25	2.00	0.83	.75
énoncé 38	2.11	2.83	4.58	2.67	1.67	.36
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES						
PEUR & TENSION						
énoncé 18	1.05	2.17	2.23	1.00	0.00	.33
énoncé 35	3.68	5.00	5.63	2.67	0.00	.15
MANQUE DE CONNAISSANCES						
énoncé 08	2.63	2.83	5.63	4.33	3.33	.29
énoncé 25	2.63	4.57	6.04	4.33	5.00	.50
MANQUE DE CAPACITES						
énoncé 05	3.16	4.13	6.67	3.67	5.83	.24
énoncé 20	4.74	5.22	6.88	4.67	3.33	.58
énoncé 31	0.00	2.61	1.67	0.67	0.83	.51
VALEURS & INTERDITS						
énoncé 27	2.11	3.26	3.75	1.00	1.67	.33
énoncé 29	2.63	3.26	3.96	3.00	6.67	.66
énoncé 36	1.05	2.39	2.50	0.00	0.00	.24

Tableau 36

Moyennes obtenues aux échelles des contraintes  
des femmes en en loisir selon la présence ou l'absence d'enfant(s)

Contraintes	Présence ou absence d'enfant(s)		Sig
	Avec enfant(s)	Sans enfant	
-----			
EXTERNES			
ACCESSIBILITE			
Distance & transport	5.07	5.26	.86
Coûts	14.22	16.35	.21
Temps & horaires	16.10	15.29	.50
ORGANISATION			
Offre	3.51	3.89	.63
Gestion des programmes	4.42	4.62	.83
Services d'appoint	5.46	1.67	.00
Encadrement	3.70	3.33	.69
MILIEU PHYSIQUE			
Lieu de pratique	2.99	3.01	.97
MILIEU SOCIAL			
Partenaires	7.92	9.23	.30
Caractéristiques de l'entourage	2.90	2.39	.47
INTERNES			
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE			
Risque & danger	4.81	3.78	.24
Difficulté & effort	5.37	4.96	.65
Manque de stimulation	2.27	2.50	.71
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES			
Peur & tension	3.25	2.63	.45
Manque de connaissances	4.61	4.17	.63
Manque de capacités	4.33	3.50	.34
Valeurs & interdits	2.51	2.78	.69

Tableau 37

Moyennes par énoncés des contraintes  
des femmes en loisir selon la présence ou l'absence d'enfant(s)

Contraintes par énoncé	Présence ou absence d'enfant(s)		Sig.
	Avec enfant(s)	Sans enfant	
-----			
EXTERNES			
ACCESSIBILITE			
DISTANCE & TRANSPORT			
énoncé 07	4.68	4.88	.88
énoncé 30	5.46	5.64	.88
COUTS			
énoncé 03	14.03	16.92	.11
énoncé 13	14.42	15.77	.44
TEMPS & HORAIRES			
énoncé 04	19.87	21.28	.37
énoncé 09	17.01	19.74	.12
énoncé 16	11.56	11.03	.73
énoncé 22	15.97	9.10	.00
ORGANISATION			
OFFRE			
énoncé 01	5.71	5.77	.96
énoncé 28	1.30	2.56	.20
énoncé 39	3.51	3.33	.87
GESTION DES PROGRAMMES			
énoncé 06	4.29	3.46	.46
énoncé 32	4.55	5.77	.31
SERVICES D'APPOINT			
énoncé 10	2.99	2.95	.97
quesiton 17	7.92	0.39	.00
ENCADREMENT			
énoncé 02	4.03	3.46	.63
énoncé 33	3.38	3.21	.87
MILIEU PHYSIQUE			
LIEU DE PRATIQUE			
énoncé 14	3.90	3.59	.79
énoncé 34	2.08	2.44	.70

Tableau 37 (suite)

Présence ou absence d'enfant(s)			
Contraintes par énoncé	Avec enfant(s)	Sans enfant	Sig.
-----			
MILIEU SOCIAL			
PARTENAIRES			
énoncé 15	6.36	6.54	.90
énoncé 37	9.48	11.92	.17
CARACTERISTIQUES DE L'ENTOURAGE			
énoncé 19	4.68	3.21	.21
énoncé 26	1.69	1.15	.44
énoncé 40	2.34	2.82	.61
INTERNES			
CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE			
RISQUE ET DANGER			
énoncé 12	3.12	3.33	.83
énoncé 23	4.94	2.82	.06
DIFFICULTE & EFFORT			
énoncé 11	4.68	4.74	.95
énoncé 24	7.79	8.08	.84
énoncé 41	5.20	3.46	.12
MANQUE DE STIMULATION			
énoncé 21	1.56	1.67	.88
énoncé 38	2.99	3.33	.72
CARACTERISTIQUES PERSONNELLES			
PEUR & TENSION			
énoncé 18	1.82	1.54	.69
énoncé 35	4.68	3.72	.45
MANQUE DE CONNAISSANCES			
énoncé 08	4.42	3.59	.45
énoncé 25	4.81	4.74	.95
MANQUE DE CAPACITES			
énoncé 05	5.33	4.36	.41
énoncé 20	6.36	4.49	.14
énoncé 31	1.30	1.67	.71
VALEURS & INTERDITS			
énoncé 27	3.12	2.31	.41
énoncé 29	3.38	3.85	.71
énoncé 36	1.04	2.18	.21



Tableau 38

Moyennes de l'indice global des contraintes externes  
selon le partage des tâches

Tâches	Personne(s) qui s'occupe(nt) des tâches				sig.
	femmes seules	femmes avec aide	autres personnes	population total	
Vaisselle	70 6.84	68 7.35	17 6.67	155 7.04	.65
Repas	87 6.54	48 7.48	20 8.19	155 7.04	.12
Education des enfants	35 7.85	29 6.88	7 7.32	71 7.40	.61
Ordures ménagères	23 6.73	64 7.01	66 7.13	153 6.97	.84
Lavage	104 6.82	36 7.45	15 7.58	155 7.04	.57
Soins des enfants	37 7.59	28 7.52	4 5.21	69 7.42	.51
Gazon et jardinage	16 6.54	32 5.65	57 7.46	105 6.77	.08
Transport des enfants	29 7.74	25 6.67	11 8.14	65 7.40	.48
Nettoyage	71 6.60	56 7.42	28 7.42	155 7.04	.39
Pelletage	28 6.16	28 6.88	73 7.10	129 6.84	.53
Réparations	22 6.42	29 6.72	95 7.05	146 6.89	.72

Tableau 39

Moyennes de l'indice global des contraintes internes  
selon le partage des tâches

Tâches	Personne(s) qui s'occupe(nt) des tâches				sig.
	femmes seules	femmes avec aide	autres personnes	population total	
Vaisselle	70 3.88	68 3.59	17 3.53	155 3.72	.88
Repas	87 3.66	48 3.79	20 3.79	155 3.72	.98
Education des enfants	35 4.42	29 3.37	7 3.36	71 3.89	.50
Ordures ménagères	23 3.51	64 3.81	66 3.61	153 3.63	.93
Lavage	104 3.89	36 3.43	15 3.23	155 3.72	.71
Soins des enfants	37 4.36	28 3.34	4 3.24	69 3.88	.52
Gazon et jardinage	16 3.31	32 3.02	57 4.46	105 3.84	.16
Transport des enfants	29 4.10	25 2.80	11 4.97	65 3.75	.22
Nettoyage	71 3.45	56 3.76	28 4.32	155 3.72	.59
Pelletage	28 2.96	28 3.00	73 4.54	129 3.86	.07
Réparations	22 2.97	29 2.60	95 4.03	146 3.59	.07

Tableau 40

## Partage des tâches dans la famille

Tâches	Personne(s) qui s'occupe(nt) des tâches			total applicable
	femmes seules	femmes avec aide	autres personnes	
1- Vaisselle	70 45.1	68 43.9	17 11.0	155
2- Repas	87 56.1	48 31.0	20 12.9	155
3- Education des enfants	35 49.3	29 40.8	7 9.9	71
4- Ordures ménagères	51 33.3	36 23.6	66 43.1	153
5- Lavage	104 67.1	36 23.2	15 9.7	155
6- Soins des enfants	37 53.6	28 40.6	4 5.8	69
7- Gazon et jardinage	16 15.2	32 30.5	57 54.3	105
8- Transport des enfants	29 44.6	25 38.5	11 16.9	65
9- Nettoyage	71 45.8	56 36.1	28 18.1	155
10- Pelletage	28 21.7	28 21.7	73 56.6	129
11- Réparations	22 15.1	29 19.9	95 65.1	146
TOTAL	39.0	33.5	27.5	100.0

Tableau 41

## Participation des femmes aux tâches

Tâches	femmes seules	femmes avec aide	participation total	total applicable
1- Vaisselle	70 45.1	68 43.9	138 89.0	155
2- Repas	87 56.1	48 31.0	135 87.1	155
3- Education des enfants	35 49.3	29 40.8	64 90.1	71
4- Ordures ménagères	51 33.3	36 23.6	87 56.9	153
5- Lavage	104 67.1	36 23.2	140 90.3	155
6- Soins des enfants	37 53.6	28 40.6	65 94.2	69
7- Gazon et jardinage	16 15.2	32 30.5	48 45.7	105
8- Transport des enfants	29 44.6	25 38.5	54 83.1	65
9- Nettoyage	71 45.8	56 36.1	140 90.3	155
10- Pelletage	28 21.7	28 21.7	56 43.4	129
11- Réparations	22 15.1	29 19.9	51 34.9	146
TOTAL	39.0	33.5	72.0	100.0

Tableau 42

## Participation des hommes aux tâches

Tâches	hommes qui aide la femme	hommes sans la femme	participation total	total applicable
1- Vaisselle	50 32.3	6 3.9	56 36.1	155
2- Repas	36 23.2	6 3.9	42 27.1	155
3- Education des enfants	28 49.3	7 40.8	35 90.1	71
4- Ordures ménagères	25 16.3	46 30.0	71 46.4	153
5- Lavage	29 18.7	5 3.2	34 21.9	155
6- Soins des enfants	27 39.1	2 2.9	29 42.0	69
7- Gazon et jardinage	25 23.8	29 27.6	54 51.4	105
8- Transport des enfants	23 35.4	8 12.3	31 47.7	65
9- Nettoyage	40 25.8	9 5.8	49 31.6	155
10- Pelletage	22 17.0	41 31.8	63 48.8	129
11- Réparations	20 13.7	53 36.3	73 50.0	146
TOTAL	39.0	33.5	39.6	100.0

Tableau 43

Pourcentage du partage des tâches  
traditionnellement réservée aux femmes

Tâches	Personne(s) qui s'occupe(nt) des tâches			total applicable
	femmes seules	femmes avec aide	autres personnes	
1- Vaisselle	70 45.1	68 43.9	17 11.0	155
2- Repas	87 56.1	48 31.0	20 12.9	155
3- Education des enfants	35 49.3	29 40.8	7 9.9	71
5- Lavage	104 67.1	36 23.2	15 9.7	155
6- Soins des enfants	37 53.6	28 40.6	4 5.8	69
8- Transport des enfants	29 44.6	25 38.5	11 16.9	65
9- Nettoyage	71 45.8	56 36.1	28 18.1	155
TOTAL	52.5	35.2	12.4	100.0

Tableau 44

Provenance de l'aide apportée aux femmes  
lors des tâches

Provenance de l'aide	vaisselle	repas	Tâches			
			éducation des enfants	ordures ménagères	lavage	soins des enfants
<u>femmes seules</u>	70 45.2	87 56.1	35 49.3	51 33.3	104 67.1	37 53.6
<u>Femmes avec aide</u>						
conjoint seulement	37 23.9	31 20.0	28 39.4	23 15.0	25 16.1	27 39.1
enfant(s) seulement	8 5.2	4 2.6	0 00.0	6 3.9	2 1.3	0 00.0
autres personnes	10 6.4	8 5.2	1 1.4	5 3.3	5 3.2	1 1.6
conjoint et enfant(s)	11 7.1	3 1.9	0 00.0	1 0.7	2 1.3	0 00.0
conjoint et autres	2 1.3	2 1.3	0 00.0	1 0.7	2 1.3	0 00.0
<u>Autres personnes que la femme</u>						
conjoint	6 3.9	6 3.9	7 9.9	42 27.4	5 3.2	2 2.9
enfants	2 1.3	0 00.0	0 00.0	5 3.3	0 00.0	2 2.9
autres personnes	9 5.8	14 9.0	0 00.0	14 9.1	10 6.5	0 00.0
personnes rémunérées	0 00.0	0 00.0	0 00.0	1 0.7	0 00.0	0 00.0
conjoint et enfant(s)	0 00.0	0 00.0	0 00.0	4 2.6	0 00.0	0 00.0
conjoint et personnes rémunérées	0 00.0	0 00.0	0 00.0	0 00.0	0 00.0	0 00.0
<u>Total</u>	<u>155</u>	<u>155</u>	<u>71</u>	<u>153</u>	<u>155</u>	<u>69</u>

Tableau 44 (suite)

Provenance de l'aide apportée aux femmes  
lors des tâches

Provenance de l'aide	Tâches				
	gazon et jardinage	transport des enfants	nettoyage	pelletage	réparations
<u>femmes seules</u>	16 15.2	29 44.6	71 45.8	28 21.7	22 15.1
<u>Femmes avec aide</u>					
conjoint seulement	23 21.9	22 33.9	37 23.9	22 17.0	18 12.3
enfant(s) seulement	3 2.9	0 00.0	7 4.5	3 2.3	0 00.0
autres personnes	4 3.8	2 3.1	9 5.8	3 2.3	9 6.2
conjoint et enfant(s)	2 1.9	0 00.0	1 0.6	0 00.0	0 00.0
conjoint et autres	0 00.0	1 1.5	2 1.3	0 00.0	2 1.4
<u>Autres personnes que la femme</u>					
conjoint	28 26.7	8 12.3	9 5.8	39 30.2	50 34.2
enfants	3 2.9	1 1.5	2 1.3	1 0.8	1 0.7
autres personnes	18 17.1	2 3.1	10 6.5	17 13.2	29 19.9
personnes rémunérées	7 6.7	0 00.0	7 4.5	14 10.9	12 8.2
conjoint et enfant(s)	1 0.9	0 00.0	0 00.0	2 1.5	1 0.7
conjoint et personnes rémunérées	0 00.0	0 00.0	0 00.0	0 00.0	2 1.4
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>65</b>	<b>155</b>	<b>129</b>	<b>146</b>